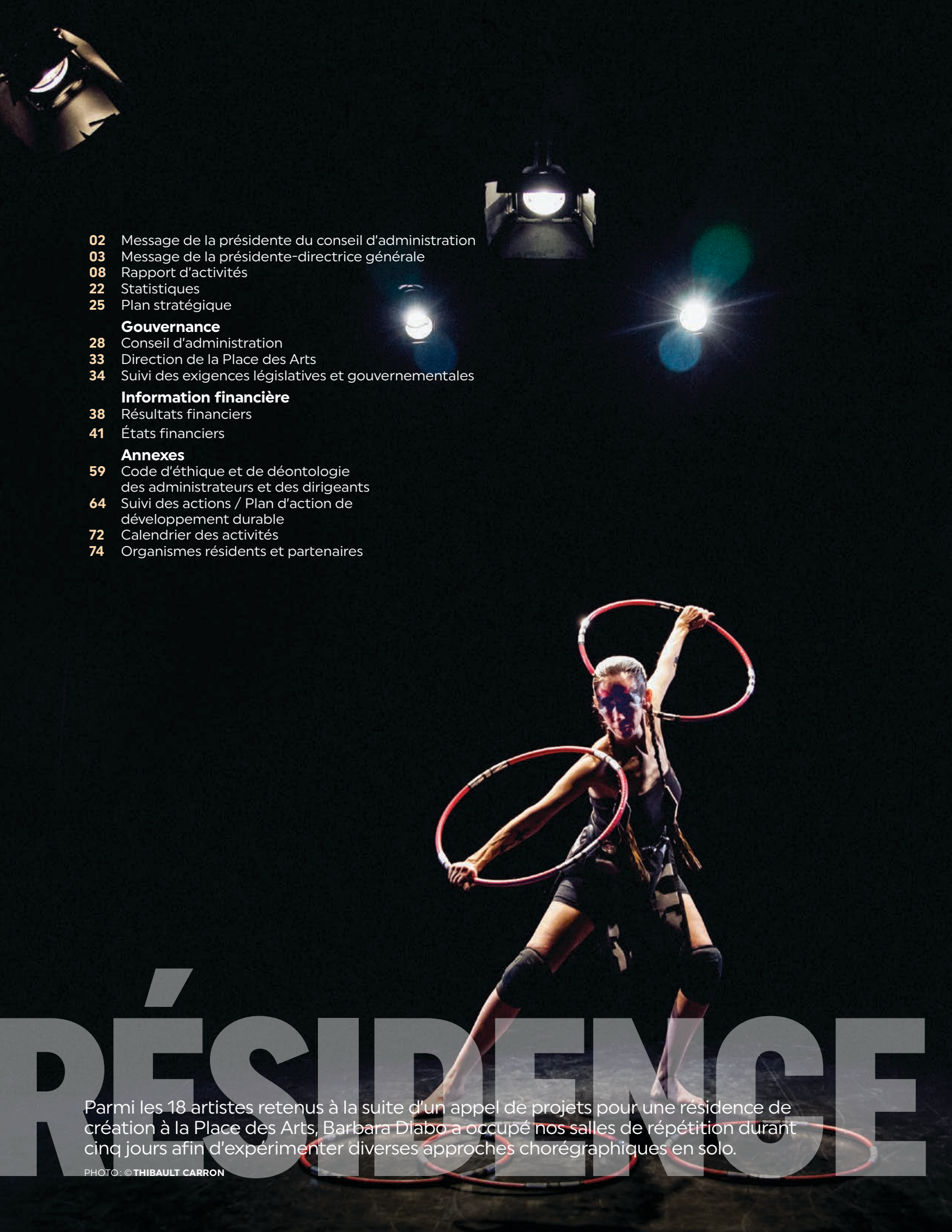




**Place
des Arts**
Québec

Rapport annuel
2020/21



- 
- 02 Message de la présidente du conseil d'administration
03 Message de la présidente-directrice générale
08 Rapport d'activités
22 Statistiques
25 Plan stratégique

Gouvernance

- 28 Conseil d'administration
33 Direction de la Place des Arts
34 Suivi des exigences législatives et gouvernementales

Information financière

- 38 Résultats financiers
41 États financiers

Annexes

- 59 Code d'éthique et de déontologie
des administrateurs et des dirigeants
64 Suivi des actions / Plan d'action de
développement durable
72 Calendrier des activités
74 Organismes résidents et partenaires

RÉSIDENCE

Parmi les 18 artistes retenus à la suite d'un appel de projets pour une résidence de création à la Place des Arts, Barbara Diabo a occupé nos salles de répétition durant cinq jours afin d'expérimenter diverses approches chorégraphiques en solo.

PHOTO: © THIBAUT CARRON



Mission La Société de la Place des Arts de Montréal a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène, d'administrer la Place des Arts de Montréal et l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay à Joliette, ainsi que d'établir la programmation artistique dans la Maison symphonique pour les organisations autres que l'Orchestre symphonique de Montréal. Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec. Elle produit, coproduit et accueille des œuvres artistiques d'ici et d'ailleurs mettant en scène des artistes de la relève autant que des vedettes internationales en collaboration avec des organismes artistiques, des producteurs, des créateurs et tout le milieu culturel.

Lettre à la ministre de la Culture et des Communications

Société de la Place des Arts de Montréal

Montréal, le 31 juillet 2021

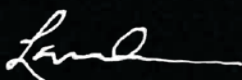
Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 27 de la Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres de la Société, le rapport annuel des activités ainsi que les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2021.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués

La présidente,



LOUISE ST-PIERRE



Message de la présidente du conseil d'administration

LOUISE ST-PIERRE



LOUISE ST-PIERRE
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Redécouvrir l'expérience Place des Arts

Je me joins à la Société de la Place des Arts de Montréal avec humilité et optimisme, honorée de la confiance que le gouvernement du Québec m'a témoignée en me nommant présidente de son conseil d'administration le 10 mars dernier. Je retrouve et je redécouvre ainsi la Place des Arts, qui suscite l'admiration et l'attachement de tous les Québécois, et que je fréquentais déjà comme spectatrice avec assiduité.

Alors qu'une année tumultueuse et riche en rebondissements se termine, la relance du milieu culturel se déploie de façon graduelle et soutenue. Depuis mon arrivée, je prends peu à peu la mesure des défis et des formidables occasions qui se présenteront dans les années à venir pour notre Société et pour l'ensemble du secteur des arts vivants.

En quelques semaines, j'ai déjà constaté le niveau d'engagement, la qualité et le dévouement de ses administrateurs et administratrices, de même que l'efficacité et la rigueur de l'équipe de gestion. Je me réjouis du rôle fédérateur et collaboratif joué par la Place des Arts pendant cette crise sanitaire auprès du milieu de la culture et de plusieurs protagonistes qui animent le cœur de notre métropole. Je peux en témoigner avec assurance : la Place des Arts a su tirer des enseignements de l'année mouvementée qui vient de se terminer. Elle en a profité pour innover, pour faire évoluer son modèle d'affaires et mettre de l'avant des projets structurants, pour moderniser son complexe et ses salles et pour consolider ses liens privilégiés avec ses partenaires.

L'esprit de collaboration et le leadership dont ont aussi fait preuve cette année la présidente-directrice générale, son équipe de direction et l'ensemble du personnel sont des ingrédients essentiels à cette vision inclusive et à la contribution d'une institution publique au bien commun. La Société a aussi collaboré et échangé sur la façon de répondre le plus adéquatement possible aux défis auxquels tout le secteur des arts de la scène a été confronté, qu'il s'agisse des mesures sanitaires ou des programmes d'aide mis sur pied au bénéfice du milieu culturel, par exemple. Je suis convaincue que cet esprit de collaboration et d'échange, qui contribue à la multiplication de projets et au dynamisme de l'écosystème de la Place des Arts, se poursuivra dans les mois et années à venir.

Je ne peux passer sous silence la qualité de l'écoute et de la confiance dont a fait preuve le gouvernement du Québec à l'égard de la Place des Arts et de l'ensemble du milieu culturel québécois, qui a pu compter sur un appui financier continu, adapté et indispensable pour le maintien et la survie de nombreux organismes culturels ainsi que le bien-être de leur personnel, artistes, créateurs et créatrices. Nous en sommes particulièrement reconnaissants et remercions la ministre Nathalie Roy et son équipe ministérielle.

Ce bilan positif pour 2020-2021, malgré les nombreux rebondissements, nous le devons aussi en grande partie à celui qui m'a précédé et qui a siégé au sein du conseil pendant quinze ans, monsieur Jean Laurin. Je le remercie au nom de l'ensemble des membres du conseil d'administration et de toute l'équipe de la Place des Arts. Il laisse un legs éclatant et de multiples réalisations durables. Il a accompagné la Place des Arts dans la modernisation de ses salles de spectacles et le réaménagement de son Esplanade, et pendant une période d'effervescence sans pareil marquée par la réalisation de la Maison symphonique et le développement du Quartier des spectacles. Enfin, le projet de transformation du Musée d'art contemporain de Montréal, dont le coup d'envoi a été donné le 15 mars dernier par la ministre Roy, et qui débutera au cours de l'été 2021, a aussi été initié pendant son mandat.

Je me joins à un groupe d'administrateurs et administratrices avec un grand sens du dévouement et des compétences multiples leur permettant d'appuyer et de conseiller l'équipe de direction dans les prochaines étapes stratégiques du développement de la Société. Je tiens à remercier particulièrement, en mon nom et au nom de l'ensemble des administrateurs, madame Sylvie Chagnon, qui a complété le nombre maximal de mandats à titre de membre du conseil et qui a joué un rôle crucial dans la création et le développement de la Fondation de la Place des Arts, notamment. Je souhaite également la bienvenue à madame Andrée Noël qui remplacera madame Chagnon à titre d'administratrice. Enfin, je désire aussi remercier monsieur Éric Gosselin, vice-président de la Société, qui a assuré avec efficacité l'intérim à la présidence.

Je salue en terminant la collaboration inestimable du gouvernement du Québec, de la Ville de Montréal, du Partenariat du Quartier des spectacles, de la Fondation de la Place des Arts, des organismes résidents, des producteurs et des partenaires de la Place des Arts.

J'entame avec beaucoup de fébrilité le début de mon mandat au sein d'une institution pour laquelle je ressens une grande affinité et un profond respect. J'espère que les prochains mois permettront à l'ensemble de la population québécoise de renouer avec leurs proches ainsi qu'avec les artistes qui se produiront à la Place des Arts et avec les membres de notre personnel, et ce, au grand bonheur de tous.

Message de la présidente-directrice générale

MARIE-JOSÉE DESROCHERS

Agir et collaborer avec résilience et créativité

Nos repères et façons de faire habituelles ont été bousculés au cours de cet exercice 2020-2021. À l'instar de tout le milieu des arts de la scène, la Place des Arts a dû gérer une crise sans précédent, et tout son écosystème – les producteurs, les organismes artistiques et les artistes, nos partenaires et toute la communauté de notre complexe – a durement été touché par la fermeture de nos salles de spectacles et de nos installations. Notre équipe s'est rapidement mise en action. Elle a démontré toute sa résilience et sa capacité d'adaptation afin de continuer, en collaboration avec toutes les parties prenantes, à maintenir ce lien si essentiel avec l'ensemble de la population. Ensemble, nous avons puisé dans notre créativité et déployé maintes initiatives afin de contribuer à garder le milieu des arts vivant, vibrant et pertinent.



MARIE-JOSÉE DESROCHERS
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

En 2020-2021, la Place des Arts a présenté 33 représentations en salles devant public, pour un total d'un peu plus de 4 400 spectateurs et spectatrices. Habituellement, ce sont plutôt près de 1 000 représentations que nous offrons à quelque 900 000 personnes par an! L'année n'aura certes pas été marquée par le nombre de billets de spectacles vendus, mais d'autres indicateurs plus éloquentes et significatifs dans ce contexte singulier viennent illustrer que la Place des Arts aura malgré tout continué à créer de la valeur publique au bénéfice de la population de Montréal et du Québec. Par exemple, le nombre de gens abonnés à nos médias sociaux et à notre infolettre a augmenté, tout comme le nombre d'interactions et le taux d'engagement. Toutes les organisations artistiques présentes normalement dans nos salles ont également été très actives et ont rejoint des centaines de milliers de personnes sur leurs plateformes numériques.

Être à l'écoute des partenaires producteurs et s'adapter

Tout a commencé le 12 mars 2020, alors qu'à la suite de la décision du gouvernement d'annuler ou de reporter tous les rassemblements intérieurs de plus de 250 personnes, nous avons annoncé la suspension de tous nos spectacles et activités publiques. Le travail à distance s'est organisé pour la majorité des employés de la Place des Arts dès le 16 mars et deux jours plus tard, nous fermions complètement les accès à notre complexe pour contribuer à l'effort national de limitation de la contagion. La Place des Arts, c'est six salles, mais c'est aussi un lieu public, un endroit fréquenté avec des restaurants, un commerce et un Musée d'art contemporain, et un lieu de passage reliant le métro aux autres complexes du centre-ville. C'était donc tout un écosystème intérieur qui a ainsi pratiquement été déserté, du jour au lendemain, par la majorité de sa clientèle et de son personnel. L'arrêt de nos activités régulières s'est prolongé de semaine en semaine, et bientôt, toutes les productions qui devaient avoir lieu au printemps et à l'été dans nos salles ou sur notre Esplanade, y compris les grands festivals, étaient à leur tour suspendues. Nos équipes ont annulé ou reporté, plus d'une fois même, plus de 650 représentations!

Dès le début de cette situation hors du commun, nous avons ressenti un besoin encore plus fort de mettre l'être humain au cœur de nos relations. Nous avons été en constante communication avec nos organismes artistiques résidents et nos partenaires producteurs. Nous avons été à leur écoute et avons travaillé sans relâche pour les soutenir dans la réorganisation de leurs événements et pour trouver des accommodements qui leur permettraient de revenir en force lors de la reprise des activités. Avec l'ensemble de nos organismes artistiques résidents, nous avons par ailleurs participé à l'initiative du « billet solidaire », en proposant à une grande partie de notre clientèle de transformer en dons le remboursement de ses billets pour des spectacles annulés. Plus de 850 000 \$ ont ainsi été remis aux organisations culturelles bénéficiaires grâce à la générosité remarquable du public.

La Place des Arts a également maintenu une communication agile avec plusieurs organismes du milieu culturel. Nous avons participé activement à plusieurs tables de concertation dont celle mise en place par le ministère de la Culture et des Communications. En surveillant l'évolution des mesures déployées par le milieu culturel au Canada, aux États-Unis et en Europe, nous avons préparé différents scénarios pour que la reprise de nos activités puisse s'effectuer de la meilleure manière possible pour notre personnel, le public et nos partenaires, dans le respect des consignes des autorités gouvernementales qui évoluaient à chaque jour. Nous nous sommes beaucoup investis dans l'élaboration d'un guide sanitaire, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, la Santé publique et la CNESST. Nous avons ensuite mis sur pied un comité sanitaire pour assurer la mise en œuvre et l'actualisation de cet outil tout au long de l'année.

Saisir l'occasion pour explorer, innover, et faire mieux

Au centre de nos préoccupations, tout au long de l'année: entretenir nos liens avec les publics, en créer de nouveaux et faire vivre au plus grand nombre possible une expérience Place des Arts renouvelée. Cette relation, depuis des décennies, elle s'est établie par l'entremise des artistes, en spectacle devant un auditoire. La poursuite de nos activités se présentait cette année comme un défi de taille: elle se réaliserait par le développement d'une présence numérique encore plus prononcée pour notre organisation et par une utilisation différente de nos lieux en nous adaptant à la nouvelle réalité.

Le 1^{er} juin 2020, le milieu des arts de la scène recevait l'autorisation gouvernementale de capter et de diffuser des performances en salle, sans assistance. Aussitôt, nous avons fait le nécessaire pour favoriser le retour des productions sur scène, à commencer par la conclusion d'un partenariat innovant avec la mise en œuvre de l'espace Yoop à la Salle Wilfrid-Pelletier, permettant la diffusion virtuelle d'événements. Cette initiative a permis à de nombreux artistes québécois de demeurer en contact et d'interagir avec leurs publics à travers la province. Au total, les spectacles et événements variés produits dans l'espace Yoop et présentés en direct de la Place des Arts ont attiré plus de 50 000 personnes!

D'autres nouveaux projets et occasions de collaboration se sont présentés à nous. Par exemple, pendant plusieurs mois, notre Cinquième Salle a accueilli 21 conférences de presse du gouvernement du Québec, en présence du premier ministre, sur l'état de la situation liée à la pandémie de COVID-19, diffusées sur l'ensemble des chaînes d'information.

Sans les spectacles vivants, qui sont au cœur de notre vocation, nous nous sommes questionnés à savoir comment rester en contact avec nos clientèles et demeurer pertinent. Nous avons d'abord offert dans notre infolettre hebdomadaire de nouveaux contenus culturels – capsules vidéo, articles de blogue, balados, courtes performances pour permettre au public de garder un lien avec les artistes. Nous avons également intégré au courant de l'automne, après plusieurs efforts, une offre de services de vente de liens d'accès à des événements offerts en webdiffusion, par l'entremise de notre système de billetterie, pour les producteurs, productrices et organisations artistiques qui n'étaient pas déjà sur d'autres plateformes. C'est un développement qui perdurera pour l'avenir puisque la Place des Arts est maintenant habilitée à offrir, pour ceux qui souhaiteront faire de la webdiffusion, une offre intégrée de billetterie.



Une pause estivale sur l'Esplanade puis une rentrée en salle effervescente et différente

En plus d'avoir comme objectif premier de ramener les gens dans nos salles en toute sécurité, nous avons participé aux efforts collectifs d'animation des espaces publics pendant la période estivale. Nous avons tout d'abord installé du mobilier urbain, avec une ambiance sonore, sur notre Esplanade, et mis en valeur nos édifices par de magnifiques éclairages. Un peu plus tard en août, lorsque les autorités de santé publique ont autorisé le déconfinement, nous avons participé à la relance des arts vivants au centre-ville, à l'instar de plusieurs organismes dont le Partenariat du Quartier des spectacles. Nous avons ainsi présenté de courtes performances spontanées d'artistes sur notre Esplanade, en collaboration avec différents partenaires comme Les Grands Ballets, l'OSM, l'Orchestre Métropolitain (OM), Danse Carpe Diem/Emmanuel Jouthe, Toxique Trottoir et Les 7 Doigts. Ces activités nous ont permis d'assister à de magnifiques retrouvailles entre les artistes et l'auditoire.

En septembre, lorsque le gouvernement nous a autorisés à présenter à nouveau des spectacles en salle, MUTEK a ouvert le bal à la Cinquième Salle et Duceppe a lancé sa saison avec *Toutes les choses parfaites* au Théâtre Jean-Duceppe. Pour leur part, l'OSM et l'OM ont présenté des spectacles à la Maison symphonique et le Festival international de littérature s'est installé pendant trois jours à la Cinquième Salle.

Nous avons également pu présenter, pour une deuxième année consécutive, notre événement participatif *Hors les murs* sur l'Esplanade, transformée pour l'occasion en véritable piste de danse à ciel ouvert. Toutes les activités, développées en collaboration avec des artistes de Montréal de différentes communautés, avaient été adaptées afin que les participants et participantes vivent une expérience collective des plus plaisantes: un système de réservation de pastilles posées au sol permettait à chacun venir danser en solo ou en duo avec quelqu'un de sa bulle familiale, accompagnés par des artistes professionnels de la danse et des groupes de musique.





Le centre-ville qui reprend vie, les gens qui défilent et s'arrêtent dans nos espaces ou qui viennent se dégourdir les jambes sur notre Esplanade, et les spectateurs et spectatrices qui retrouvent – enfin! – leurs places en salle: la rentrée automnale a provoqué l'effervescence et les frissons que l'on associe normalement à la Place des Arts, mais en mode de distanciation physique et de jauges réduites. Les précautions prises au cours des mois qui ont précédé auront bien servi: 98% des personnes que nous avons interrogées se sont dit satisfaites des mesures sanitaires mises en place. C'est que nous étions prêts: nos équipes avaient créé une véritable chorégraphie pour une entrée en salle des plus conviviales et sécuritaires qu'il soit possible d'offrir! Plusieurs spectacles affichaient complets et des supplémentaires avaient même déjà été annoncées. La reprise des activités avait aussi suscité un grand intérêt de la part des médias et on se disait qu'on était désormais bien en selle. Malheureusement, l'arrivée de la deuxième vague de COVID-19 a mis fin abruptement à ce bel élan lorsque les autorités de santé publique ont pris la décision de refermer les salles de spectacles pour freiner la hausse des cas. La pandémie nous réserverait d'autres épisodes, testant à nouveau notre sens de la résilience et notre capacité à nous adapter.

Premières expériences de webdiffusion> pour la Place des Arts

Étant donné que le public n'était plus autorisé à venir en ses lieux, la Place des Arts a décidé que c'est elle qui irait chez eux, en présentant en octobre son tout premier spectacle en webdiffusion dans le cadre de sa série « Carte blanche colorée par... », imaginée et animée par Monique Giroux pour célébrer la musique québécoise. Trois autres spectacles de cette série ont par la suite été présentés en webdiffusion. Plus de 4000 personnes provenant de plusieurs régions du Québec ont ainsi pu assister, dans le confort de leur foyer, aux performances de Marie-Élaine Thibert, Samian, Daniel Boucher et Beyries, dépassant largement l'assistance prévue à l'origine pour les représentations devant public dans notre Cinquième Salle. Une expérience qui s'est avérée fort concluante et qui s'ajoutait aux différents spectacles présentés en webdiffusion par nos organismes artistiques résidents et rejoignant des centaines de milliers de personnes.

< Des activités culturelles et éducatives pour s'initier aux arts de la scène, éveiller sa créativité et partir à la découverte de soi

La Place des Arts a un volet moins connu du grand public, et ce sont toutes les activités éducatives et pour la collectivité que nous développons pour établir une relation avec toute la communauté au-delà des salles de spectacles. L'an dernier, nous avons effectué un travail de fond pour peaufiner et mieux structurer tout un secteur de cette programmation, et nous lui avons apposé une nouvelle signature, « L'Art en soi », en nous basant sur la prémisse que les arts permettent de partir à la découverte de soi et à la découverte de l'autre.

L'art fait du bien, et en cette période particulièrement éprouvante, il était essentiel pour nous de d'offrir certaines activités de L'Art en soi.

Ainsi, dans une toute nouvelle formule virtuelle, nous avons présenté quatre Entretiens Arts et société qui ont attiré chacun de 1 100 personnes en moyenne, un taux de participation inégalé depuis que nous présentons ce type d'échanges. Nous avons accueilli une dizaine de protagonistes dynamiques provenant de différents milieux, tels que Jacques Primeau, Louise Richer, Carla Beauvais et Will Prosper, et plusieurs artistes comme Michel Marc Bouchard, Yannick Nézet-Séguin et Zal Sissokho. Un autre beau succès, qui nous a d'ailleurs amenés à créer une nouvelle plateforme de diffusion, « Place des Arts à la maison », pour rassembler et mettre en valeur nos contenus numériques, de même que les initiatives et projets de nos partenaires du milieu culturel, dont la diffusion de spectacles.





Nous avons relancé notre programme Éducation en accueillant tout d'abord, dans nos salles de répétition, cinq équipes constituées de membres du corps enseignant, d'artistes et de responsables de centres de diffusion du Québec pour la tenue de notre camp de formation annuel en médiation culturelle, en collaboration avec le *Lincoln Center Education* de New York. Puis, nous avons adapté les ateliers offerts aux élèves du secondaire du Grand Montréal pour permettre à 522 jeunes de vivre une véritable expérience de création en compagnie d'artistes passionnés. Par exemple, nous avons fait une incursion à l'école secondaire Monseigneur-Richard où des élèves issus de l'immigration en classe d'accueil ont participé à deux ateliers – un virtuel et un en présentiel – avec l'artiste et spécialiste en médiation culturelle Mo'Cashmo en plus d'assister à un spectacle en webdiffusion des rappeurs Sam Faye et D-Track. Notre programme Éducation vise à transformer le regard que les jeunes posent sur le monde qui les entoure, à encourager leur sens critique, leur émancipation et leur réussite scolaire. Au total, nous avons offert cette année quatre projets, dont trois se sont poursuivis après le 31 mars.

Nous avons également recommencé à offrir des ateliers dans le cadre de notre programme Art adapté. Des artistes et spécialistes en médiation culturelle en effet continué à propager les bienfaits de l'art à une population plus vulnérable qui y avait plus difficilement accès en contexte de pandémie, à travers quatre ateliers virtuels et une représentation par vidéo. Plus de 200 jeunes et adultes vivant avec des limitations visuelles, de l'anxiété ou une déficience intellectuelle ont ainsi pu s'initier cette année à la musique percussive en compagnie de deux artistes, depuis chez eux ou encore dans les locaux d'organismes comme l'Association québécoise du syndrome de la Tourette, Santé mentale Québec-Rive-Sud ou l'Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées.

Enfin, nous avons adapté notre offre pour la famille, en incluant des spectacles en webdiffusion présentés en collaboration avec Jeunesses Musicales Canada, un événement virtuel dansant – le *Robot House Party* de Kid Koala – coproduit avec le Centre National des Arts, de même qu'un spectacle webdiffusé et trois ateliers virtuels gratuits « arts et bien-être » (yoga, danse, poésie) développés par la Place des Arts pour la semaine de relâche.

< Nos lieux au service des artistes

Sensibles à la situation des artistes, nous avons décidé de leur offrir gracieusement nos salles de répétition. Nous avons donc lancé un appel de projets à la fin de l'année 2020 et avons reçu plus d'une centaine de candidatures. Nous avons sélectionné une vingtaine d'artistes qui ont pu profiter de nos lieux avec leurs collaborateurs et collaboratrices et développer leurs pratiques au cours de l'hiver, du printemps et de l'été 2021. À voir l'enthousiasme d'artistes comme Barbara Diabo et Liberté-Anne Lymberiou durant leurs résidences, et à entendre la chorégraphe et danseuse Rhodnie Désir raconter à quel point la Place des Arts est devenue un sanctuaire pour elle en pleine pandémie, nous sommes convaincus de la pertinence de multiplier les occasions de cette nature.

Je salue d'ailleurs nos organismes partenaires Danse Danse, la SACEF et l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal qui ont également accueilli collectivement plus de 500 artistes en résidence pendant l'année.

De grands dossiers qui se poursuivent

En plus de toutes les activités mentionnées précédemment, les équipes de la Place des Arts ont continué à œuvrer à de grands dossiers et chantiers pour le développement futur de notre organisation. Par exemple, nous avons entamé des travaux sur l'équité, la diversité et l'inclusion pour élaborer une vision commune et nos futurs plans d'action visant à rendre la Place des Arts davantage représentative de la communauté qui l'entoure et la compose, que ce soit sur scène, dans le public ou dans nos équipes. Ce grand chantier est mené par la direction, et un comité transversal regroupant des membres du personnel de chaque service a été mis sur pied.

Par ailleurs, nous poursuivons différents travaux visant à maintenir nos immeubles en bon état de fonctionnement. Nous avons notamment remplacé l'éclairage et certains équipements dans la Salle Wilfrid-Pelletier et avons procédé à la réinstallation dans ses foyers des 21 magnifiques lustres en verre de Murano, conçus en 1963 par l'artisan Tony Zucheri de l'atelier Venini de Venise.

Avec le Musée d'art contemporain et le ministère de la Culture et des Communications, nous avons participé à l'annonce du coup d'envoi du projet bonifié de transformation du Musée, une nouvelle qui était attendue par plusieurs.

Finalement, nos différentes équipes ont assuré une utilisation optimale des effectifs. Nous avons notamment réalisé d'importantes économies d'énergie. Du côté des ressources humaines, nous avons malheureusement dû dire au revoir de façon momentanée à plusieurs collègues, et avons redoublé d'efforts pour maintenir un esprit d'équipe vivant en mode télétravail, notamment par des convocations à des rencontres virtuelles, des communications internes régulières et une fête de Noël qui a connu un vif succès. Nous avons aussi élaboré des plans de mobilisation pour chacune des équipes.

Un an plus tard...

Il est difficile de croire qu'un peu plus d'un an ait déjà passé depuis les débuts de cette crise sans précédent. Pourtant, le 11 mars 2021, nous soulignons le premier anniversaire de la pandémie en mettant nos drapeaux en berne pour souligner la mémoire des disparus et les efforts des travailleurs de première ligne. Quelques jours plus tard, nous apprenons avec bonheur que nos salles allaient pouvoir accueillir un auditoire à nouveau, à compter du 26 mars. Cette annonce a apporté un message d'espoir à tout le milieu culturel. À la fin du mois, nous avons donc retrouvé le public à l'occasion d'un concert de l'Orchestre Métropolitain à la Maison symphonique, d'un concert de l'Orchestre national de jazz à la Cinquième Salle et d'une pièce de Duceppe, *L'amour est un dumpling*, au Théâtre Jean-Duceppe.

... une reprise lente et graduelle >

Au moment d'écrire ces lignes, même si la campagne de vaccination va bon train au Québec, nous constatons que la reprise est progressive et se déroulera tout au long de l'année. Nous continuons à réfléchir aux efforts à déployer pour faire revenir le public dans nos salles, jusqu'à ce que celles-ci puissent être à pleine capacité.

Je veux souligner le précieux soutien du gouvernement du Québec et, tout particulièrement, du ministère de la Culture et des Communications, qui a appuyé dès le début de la crise le milieu culturel, ses artistes, artisans et artisanes, avec des mesures inédites pour les aider à s'adapter aux nouvelles façons d'aller à la rencontre du public et leur donner l'élan nécessaire pour se redéployer.

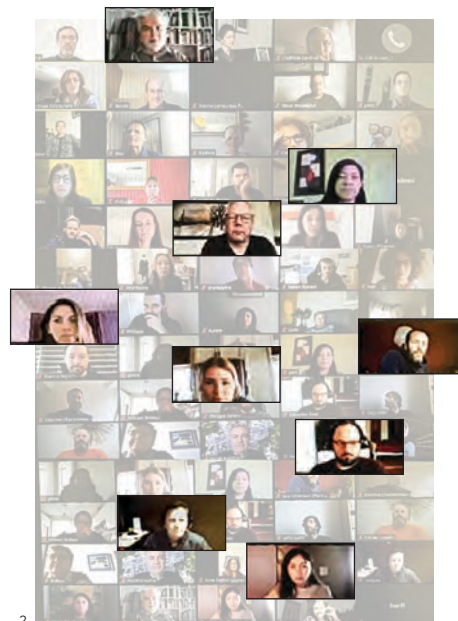
Je tiens également à saluer la contribution des membres de notre conseil d'administration, qui ont été très disponibles, ont suivi avec nous l'évolution des risques et des impacts des différents scénarios sur nos activités, et nous ont soutenu dans nos décisions. J'en profite pour remercier très sincèrement monsieur Jean Laurin, qui a quitté le 29 janvier 2021 ses fonctions après plus de dix ans à la tête de notre conseil d'administration. Au cours des dix dernières années, Jean Laurin a été un acteur-clé pour la Place des Arts, qu'il a rendue encore plus belle et accessible et qu'il a rapprochée du milieu des affaires. Il a insufflé à notre organisation un dynamisme, une vision et un leadership indéniable. Je ne peux passer sous silence son accueil et son soutien extraordinaire à mon arrivée à titre de présidente-directrice générale de l'organisation. Je remercie également monsieur Éric Gosselin qui a assuré l'intérim à la présidence, et je souhaite la bienvenue à madame Louise St-Pierre que nous avons accueillie le 10 mars dernier comme nouvelle présidente du conseil. Son attachement pour la Place des Arts transparait déjà et son expérience sera un atout précieux pour les années à venir.

Enfin, je veux témoigner du remarquable engagement de mes collègues de l'équipe de direction. Le climat d'instabilité dans lequel nous avons été plongés brusquement a bousculé les façons de faire de la direction. Ensemble, nous avons vécu des péripéties intenses et avons tenu d'innombrables rencontres quotidiennes. En tout temps, mes collègues ont su gérer en mode agile et concerté, et je tiens à leur exprimer ma reconnaissance.

Je veux également dire merci à nos organismes résidents et nos partenaires producteurs qui se sont renouvelés, ont pris des risques et ont proposé des initiatives innovantes. J'ai une pensée toute spéciale pour nos artistes, qui ont été touchés très durement par la pandémie, et qui ont malgré tout fait preuve de beaucoup de créativité. Sans toutes ces personnes, la Place des Arts n'aurait pu continuer à être présente auprès des publics pendant cette année si singulière.

En terminant, les employés et employées de la Place des Arts sont restés au cœur de nos préoccupations à chaque jour. Je tiens à remercier chacun d'eux pour les efforts exceptionnels qu'ils ont déployés face à cette situation hors de l'ordinaire pour garder notre complexe vivant, et ce, en plus d'avoir à gérer des changements et des préoccupations dans leur vie quotidienne. Tous se sont activés dès le début de la crise, qu'il s'agisse d'annuler ou de reporter des spectacles, d'assurer la sécurité de notre complexe, de communiquer avec nos publics sur nos différentes plateformes et de les rassurer ou d'accueillir les gens à leur retour dans nos salles et sur notre Esplanade.

Devant l'ampleur et la durée de la pandémie de COVID-19, comme bien d'autres organisations culturelles, nous avons fait face à l'incertitude en faisant preuve d'une grande agilité et de beaucoup de proactivité. Ces efforts soutenus tout au long de l'année nous ont permis d'améliorer nos processus et d'innover tout en restant à l'écoute des besoins de nos partenaires. Alors que la relance s'est amorcée, la clientèle de la Place des Arts peut être assurée que nous sommes prêts à la recevoir dans un environnement sécuritaire.



2



3

Nous pouvons le dire aujourd'hui, cette situation de crise mondiale a permis de démontrer la capacité d'adaptation des individus et des organisations de différents milieux, et a fait émerger un esprit de collaboration qui a animé tout l'écosystème de la Place des Arts, mais aussi le monde des arts de la scène au Québec en général. Plus que jamais, cette collaboration sera essentielle pour redonner vie à la métropole sous toutes ses facettes et à toutes les régions du Québec.

Nos équipes sont prêtes. Votre Place vous attend.



Place
des
Arts



RAPPORT D'ACTIVITÉS

DU 1^{ER} AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

PHOTO: DÉCOR DU SPECTACLE EN WEBDIFFUSION CARTE BLANCHE COLORÉE PAR BEYRIES. © THIBAUT CARRON

S'adapter, collaborer et préparer une relance graduelle et soutenue

Une billetterie solidaire, formidable élan d'amour du public

Au printemps 2020, un petit groupe de personnes travaillant dans le secteur de la culture et du numérique au Québec ont lancé l'initiative **#billetsolidaire** sur les réseaux sociaux. L'initiative avait pour objectif d'inviter les gens à transformer le remboursement de leurs billets de spectacle en don, dans un souci de soutenir les organismes culturels de même que les artistes et artisans du milieu culturel québécois se trouvant momentanément sans emploi.

La Place des Arts a emboîté le pas au mouvement collectif du billet solidaire en offrant cette option à sa clientèle et à celle des organismes artistiques partenaires. Plus de 850 000\$ en dons ont ainsi été amassés par les organismes dont les productions ont dû être annulées.



#billetsolidaire

656 représentations annulées ou reportées. **853 000 \$** de remboursements de billets transformés **en dons** aux organismes artistiques partenaires devant annuler la présentation de leurs spectacles.



PHOTOS : POINTS DE PRESSE DU PREMIER MINISTRE FRANÇOIS LEGAULT (14 MAI ET 1^{ER} JUIN 2020) À LA CINQUIÈME SALLE DE LA PLACE DES ARTS. SUR LA PHOTO DE GAUCHE : NATHALIE ROY, MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET FRANÇOIS LEGAULT, PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC. SUR LA PHOTO DE DROITE : CHANTAL ROULEAU, MINISTRE DÉLÉGUÉE AUX TRANSPORTS ET RESPONSABLE DE LA MÉTROPOLE, HORACIO ARRUDA, DIRECTEUR NATIONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE, FRANÇOIS LEGAULT, PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC, VALÉRIE PLANTE, MAIRESSE DE MONTRÉAL ET MYLÈNE DROUIN, DIRECTRICE RÉGIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL. © ÉMILIE NADEAU

La Cinquième Salle au centre de l'actualité gouvernementale

Après quelques semaines sans spectateurs dans ses six salles, la Place des Arts a accueilli un public tout particulier : des journalistes venus couvrir les conférences de presse du gouvernement sur l'état de la situation de la COVID-19. En effet, du 13 mai au 31 août 2020, le premier ministre du Québec, monsieur François Legault, la vice-première ministre du Québec et ministre de la Sécurité publique, madame Geneviève Guilbault, ainsi que le directeur national de la santé publique, monsieur Horacio Arruda, se sont adressés à toute la population depuis la scène de la Cinquième Salle. Ils étaient accompagnés ponctuellement de la directrice régionale de santé publique de Montréal, madame Mylène Drouin, de la ministre de la Culture et des Communications, madame Nathalie Roy, ou de la ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, madame Chantal Rouleau. À 21 reprises durant l'été, nos équipes ont ainsi contribué aux opérations essentielles de communication des autorités publiques en cette période de crise sanitaire.

Vers une reprise des spectacles en toute sécurité : un rôle proactif pour la Place des Arts

Dès le début de la crise, notre volonté a été la reprise des activités, tout en gardant la santé et la sécurité de nos employés et du public au cœur de nos préoccupations. Très tôt, nous avons préparé différents scénarios pour la reprise de nos activités, en demeurant attentifs aux directives des autorités de santé publique et de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

La présidente-directrice générale de la Place des Arts de même que plusieurs membres de la direction ont joué un rôle très actif au sein de différents comités et forums de concertation, dont la table sectorielle « Arts de la scène et diffusion » du ministère de la Culture et des Communications. De plus, nous avons mis sur pied un comité sanitaire et effectué un travail minutieux de recherche, de lecture de guides sanitaires existants aux États-Unis et en Europe et de consultation avec de multiples organisations du milieu de la culture – notamment des diffuseurs, associations, producteurs, partenaires et professionnels du milieu.

Ces démarches nous ont permis de contribuer à la préparation du Guide spécifique d'adaptation de mesures sanitaires pour le secteur des arts de la scène, complémentaire à la trousse d'outils pour le retour en poste des travailleurs du secteur, élaborée par la CNESST. Ce Guide, également conçu en collaboration avec le Partenariat du Quartier des spectacles, a pu servir pour l'ensemble du secteur des arts de la scène. Parallèlement, nous avons confectionné un plan opérationnel déterminant les mesures de contrôle sanitaires spécifiques à un retour sécuritaire et contrôlé de l'occupation des salles de notre complexe. Cet outil essentiel nous a permis d'offrir les conditions les plus sûres et les plus saines possibles pour l'utilisation de nos salles par les producteurs de spectacles, à des fins de captation et de webdiffusion dès juin 2020, et ensuite lors du retour des spectateurs en septembre 2020 et en mars 2021.

Le rôle proactif et rassembleur de la Place des Arts dans la concertation avec de nombreux dirigeants ou représentants d'associations et d'organismes culturels aura certainement contribué à ce que les artistes, les travailleurs culturels et le public se réapproprient graduellement les salles de spectacle et y vivent des expériences uniques, en toute sécurité.

1^{ER} JUIN 2020

Autorisation de réaliser des diffusions de spectacles sans public. Il est dès lors possible pour des producteurs de capturer des prestations dans les salles de la Place des Arts, sous réserve du respect des directives des autorités de santé publique.

L'accélération numérique

Explorer les nouvelles occasions de rejoindre nos publics

Déterminés à garder vivant ce qui nous relie, d'ici à ce que nous puissions retrouver notre public à la Place des Arts, nous avons revu très rapidement notre stratégie de contenus afin d'offrir à nos publics, dans notre infolettre hebdomadaire, sur notre page Facebook et notre compte Instagram, différentes propositions artistiques pour leur permettre de se rassembler virtuellement autour de créations et projets d'artistes. Nous avons adapté notre événement *Hors les murs*, qui devait avoir lieu sur l'Esplanade en mai, pour le faire apparaître sur les écrans et tablettes, avec des performances musicales, des ateliers de danse, un atelier de bricolage pour les enfants et une activité de danse collective avec Uriel Arreguin. Nous avons également créé la série « La scène cachée », qui offrait des performances exclusives d'artistes à partir de leur maison ou de leur studio. Daniel Boucher, Alexandra Da Costa, le groupe Le Vent du Nord et le conteur François Lavallée, notamment, ont ainsi partagé des performances taillées sur mesure.



En parallèle, nous avons déniché dans nos archives des spectacles qui font du bien, diffusé de nouveau notre série pour les jeunes, « Si j'avais un tech », afin de leur permettre de découvrir les métiers de la scène, et partagé à chaque semaine des contenus culturels numériques coups de cœur produits par nos partenaires.

Par la suite, avec l'aspiration de valoriser, de rassembler et de faire rayonner les acteurs de notre écosystème et notre culture, nous avons redoublé d'ardeur afin de soutenir nos organismes artistiques résidents et nos partenaires producteurs dans la mise en valeur de leurs webdiffusions.

Aider les producteurs à favoriser la rencontre entre les artistes et leurs publics

Dès juin 2020, la Place des Arts a accueilli l'espace Yoop dans la Salle Wilfrid-Pelletier. Équipé d'un éclairage léché, un son de qualité et de multiples caméras, cette nouvelle plateforme de diffusion a permis à plusieurs artistes tels que Ingrid St-Pierre, Louis-Jean Cormier, Dominique Fils-Aimé et Sarahmée de jouer sur scène, de renouer avec leur public et surtout, d'interagir avec celui-ci. En effet, la technologie Yoop au cœur de l'espace Yoop permettait aux personnes qui assistaient à un spectacle dans le confort de leur foyer, si elles le souhaitaient, de se retrouver sur scène par l'entremise des écrans installés en avant-scène et de pouvoir communiquer en direct virtuellement avec l'artiste. Une expérience qui se rapprochait beaucoup des spectacles en salle et qui a été fort appréciée à la fois des artistes et des spectateurs!

En octobre dernier, Yvon Deschamps est remonté sur scène pour la première fois depuis 15 ans pour souligner son 85e anniversaire, dans un événement organisé au profit de la Fondation Yvon Deschamps Centre-Sud. Le spectacle a été présenté en direct de l'espace Yoop à la Place des Arts, à Montréal, devant un public virtuel. Il a permis d'amasser 325 000 \$ avec plus de 16 500 billets vendus. — RADIO-CANADA.CA



PHOTO : LOUIS-JEAN CORMIER EN PRESTATION MUSICALE À L'ESPACE YOOP DANS LA SALLE WILFRID-PELLETIER. © MARIE-ÉLAINE PITRE

Au fil de l'année, nous avons mis en place de nouveaux services de vente et de distribution de liens d'accès à des événements présentés en webdiffusion, puis conclu une entente avec notre fournisseur afin que la vente de liens de webdiffusion soit intégrée à même notre système de billetterie. Nous avons également soutenu les efforts de mise en marché de 46 productions d'organismes artistiques partenaires tels que Duceppe, l'Opéra de Montréal, Les Grands Ballets Canadiens, l'Orchestre Métropolitain, la Société pour l'avancement de la chanson d'expression francophone (SACEF), le Festival Quartiers Danse, l'Orchestre national de Jazz de Montréal et le Festival du Monde Arabe de Montréal. Par ailleurs, plus de 15 000 liens ont notamment été distribués pour le spectacle du temps des Fêtes, Décembre.

Marie-Claude Hamel, directrice des communications, ainsi que toute l'équipe de Duceppe, se joint à moi pour souligner le travail exceptionnel accompli par votre équipe.

Votre aide incroyable au travers de tous les changements et les ajustements de dernière minute nous ont aidés à surmonter les nombreux défis de cette pandémie et nous vous en sommes grandement reconnaissants. — AMÉLIE DUCEPPE, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE DUCEPPE

Le Web : salle virtuelle de notre complexe



Place des Arts... à la maison

La soif des gens pour les arts de la scène ne s'est pas tarie durant la pandémie. Nos différents canaux de diffusion numérique ont donc été rehaussés afin d'accompagner le public dans ces nouvelles pratiques de consommation de la culture. Nous avons d'abord misé sur nos réseaux sociaux et notre infolettre pour faire la promotion de l'offre en arts de la scène diffusée en ligne. Puis, nous avons repensé notre site Web pour y intégrer un nouvel espace dédié à la webdiffusion : **Place des Arts... à la maison**.

Cette nouvelle plateforme met en valeur un répertoire de spectacles virtuels offerts par des partenaires de la Place des Arts. On y retrouve également différents contenus produits par la Place des Arts – des capsules éducatives humoristiques, des balados, nos entretiens Arts et société, de courtes performances, des ateliers artistiques pour la famille, des œuvres multimédias et des articles de blogues mettant en valeur les artistes ayant bénéficié d'une résidence de création en nos lieux. Place des Arts... à la maison contient finalement des liens vers des contenus télévisuels provenant entre autres d'ICI ARTV, de Télé-Québec et de Savoir média.

Une première expérience de webdiffusion concluante

À l'automne 2020, la Place des Arts a produit son tout premier spectacle en webdiffusion, celui de Marie-Hélène Thibert et de ses invités. Les spectacles de Samian, Daniel Boucher et Beyries ont suivi ce premier événement de la série « Carte blanche colorée par – en webdiffusion », imaginée et animée par Monique Giroux pour célébrer la chanson francophone et la musique québécoise.

576 personnes se sont procuré des liens d'accès pour le spectacle de Marie-Élaine Thibert et 2 176 pour le dernier spectacle de la série présenté par Beyries. En considérant que plusieurs détenteurs d'un accès ont visionné leur spectacle en couple ou avec des membres de leur famille, nous pouvons conclure qu'un nombre encore plus élevé de personnes ont partagé ces moments de pur bonheur ! Enfin, cette série de spectacles, une initiative soutenue par le ministère de la Culture et des Communications, a fait l'objet d'une très belle couverture dans tous les grands médias.

Des artistes s'invitent chez vous ! Si vous aviez l'habitude d'offrir des billets de spectacle à vos proches pour Noël, la Place des Arts a pensé à vous. Elle vous propose cette année des spectacles qui pourront être visionnés de votre salon. Chaque artiste doit interpréter une chanson qui a marqué sa vie, une autre qui représente un grand moment de la chanson québécoise, mais faire découvrir un créateur émergent et s'entourer d'un autre artiste. — MARIE-ANDRÉE POULIN, TVA NOUVELLES



PHOTO : TOURNAGE DU SPECTACLE EN WEBDIFFUSION CARTE BLANCHE COLORÉE PAR SAMIAN À LA CINQUIÈME SALLE (21 NOVEMBRE 2020). © MIKAËL THEIMER

Découvrir les arts de la scène en famille, dans le confort de son foyer

Grâce à la webdiffusion, la Place des Arts a pu continuer à offrir des moments de complicité uniques aux familles avec une programmation développée spécialement pour elles. Des spectacles pour enfants et des ateliers d'initiation conçus par des organismes et des artistes-médiateurs ont ainsi pu mettre de la couleur dans de nombreux foyers.

ROBOT DANCE PARTY VIRTUEL

Kid Koala a fait danser les petits et les grands avec un atelier virtuel présenté gratuitement en collaboration avec le Centre national des Arts d'Ottawa. L'accès étant très limité (500 places disponibles), l'événement a rapidement affiché complet !

PLACE DES ARTS JUNIOR

Une collaboration étroite avec Jeunesses Musicales Canada a permis à la Place des Arts d'offrir en webdiffusion deux spectacles pour jeune public et des ateliers thématiques préparatoires, en compagnies d'artistes, de musiciens et d'un animateur.

SEMAINE DE RELÂCHE

En plus du spectacle webdiffusé *À deux roues, la vie !*, la Place des Arts a offert pour la relâche quatre ateliers virtuels gratuits. Au programme, du bricolage, mais aussi trois ateliers « Arts et bien-être » proposant des exercices ludiques afin de favoriser la gestion du stress des tout-petits.



PHOTO : SPECTACLE POUR ENFANTS RYTHMO-RIGOLO EN WEBDIFFUSION, EN COLLABORATION AVEC JEUNESSES MUSICALES CANADA. © ANTOINE SAITO

On ne peut passer sous silence les belles initiatives qui se mettent en branle pour divertir vos enfants pendant cette relâche pandémique. Comme chaque année, la Place des Arts a préparé une série d'activités pour la relâche, et cette année, toute la programmation sera offerte virtuellement. On propose un spectacle de DynamO Théâtre (payant) et quatre ateliers gratuits : un atelier de bricolage et trois ateliers baptisés « Arts et bien-être », puisqu'il s'agit d'activités conçues par des artistes-médiateurs spécialement pour permettre aux enfants de s'énergiser, mais aussi de se détendre et d'évacuer le stress en cette période bien particulière. — VIFA MAGAZINE

Les activités Éducation et Collectivités de la Place des Arts

Repenser le secteur: une nouvelle identité, L'Art en soi

La Place des Arts a un volet moins connu du grand public, son secteur Éducation et Collectivités, qui contribue, par différentes activités, à établir une relation avec tous les citoyens au-delà des salles de spectacles. Au cours de la dernière année, nous avons revu la structure de ce secteur, l'avons renommé et lui avons donné une signature: **L'Art en soi**.



Maintenir une offre d'activités qui fait du bien

Le programme L'Art en soi propose de nombreuses activités culturelles et éducatives aux citoyens à chaque année, pour leur permettre de s'initier aux arts de la scène, d'éveiller leur créativité et de partir à la découverte de l'autre et à la découverte de soi. Les participants à ces activités en ressortent avec du plaisir, moins de stress, de la fierté, plus de confiance en eux, et une plus grande ouverture aux autres. Les activités s'adressent aux citoyens de tous âges et de tous horizons: enfants et familles, adultes, élèves du secondaire, personnes vivant avec une limitation physique, un problème de santé mentale ou de l'exclusion sociale, artistes et membres de différentes collectivités. Malgré la pandémie et les contraintes que le virtuel impose pour ce genre d'activités, nous avons pu réaliser tous les ateliers du programme Art adapté et Art adapté jeunesse avec 21 organismes collaborateurs et 250 participants.

Mes élèves ont découvert une certaine forme d'abandon de soi et d'abandon de la peur du jugement. Certains n'osaient pas bouger lors des trois premiers ateliers et ensuite, en voyant le climat de confiance qui s'était installé, ont réussi à s'exprimer et à faire les improvisations. Le sentiment de réussite et la fierté de tous mes élèves sont des preuves des nombreux bienfaits de cet atelier. — UNE INTERVENANTE RESPONSABLE D'UN GROUPE DE PARTICIPANTS DU CENTRE FRANÇOIS-MICHELLE (JEUNES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE LÉGÈRE)

Par ailleurs, dans le cadre de notre programme Éducation, plus de 1 700* élèves du secondaire ont commencé un parcours d'ateliers en lien avec l'un des quatre projets proposés: *De la poésie au slam* avec Queen Ka et Amélie Prévost, *Au rythme des mots* avec Sam Faye et D-Track, *Composer la présence* avec La Bronze, et *Humour côté cour, côté scène* avec Mehdi Bousaidan.

« Les élèves ont eu un espace pour s'exprimer et ils ont trouvé en eux des ressources leur permettant de dépasser des difficultés liées à l'acquisition de la langue. »

« Des effets bénéfiques,, il y en a eu ! Les élèves se sont extériorisés et je me suis rendu compte que plusieurs d'entre eux faisaient des poèmes et écrivaient déjà de la poésie ! »

— DEUX ENSEIGNANTS AU NIVEAU SECONDAIRE QUI ONT PARTICIPÉ AVEC LEURS CLASSES AU PROGRAMME ÉDUCATION EN 2020-2021.



VIDÉO: L'ART EN SOI – AU RYTHME DES MOTS: FAIRE DÉCOUVRIR L'ART RYTHMÉ ET ENGAGÉ DU HIP-HOP. © SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS

* À la fin de l'exercice financier 2020-2021, 522 élèves du secondaire avaient pu assister à tous les ateliers de leur parcours et au spectacle final de Mehdi Bousaidan en webdiffusion. Les trois autres projets artistiques se sont terminés en avril et mai 2021.



Formation en éducation esthétique pour enseignants, artistes-médiateurs et diffuseurs

La Place des Arts a tenu la deuxième édition de son camp de formation en éducation esthétique, destiné aux artistes-médiateurs, aux enseignants et aux diffuseurs culturels du Québec, dans le cadre de son programme Éducation. Ce camp de formation est né d'une collaboration avec le Lincoln Center Education (LCE) de New York qui a débuté en 2016-2017.

En août 2020, cinq équipes d'enseignants provenant de Sorel, Sainte-Thérèse, Sherbrooke, Victoriaville et Terrebonne se sont ainsi familiarisées avec la théorie de l'éducation esthétique, puis ont transposé cette matière à la conception d'un projet de culture-éducation à être déployé pendant l'année scolaire.

PHOTO: L'ART EN SOI: PROGRAMME ÉDUCATION – FORMATION AUX ENSEIGNANTS ET AUX ARTISTES-MÉDIATEURS DANS UNE DES SALLES DE RÉPÉTITION DE LA PLACE DES ARTS (20 AOÛT 2020). © MIKAËL THEIMER

L'éducation esthétique, pour aiguïser le regard et la réflexion

L'éducation esthétique permet aux élèves d'aiguïser leur regard et de s'ouvrir davantage à l'expérience artistique. Grâce à un contact prolongé avec une œuvre, notamment à travers des ateliers en classe, des visionnements, un spectacle et une rencontre avec un artiste, l'élève, assisté d'enseignants formés dans cette approche, comprend que la création n'est pas le simple fruit d'un don, mais nécessite travail et réflexion. Des études ont démontré l'impact positif de cette démarche sur la motivation des élèves et leur intérêt envers la culture et l'école.



Une preuve touchante des bienfaits de notre action collective

C'est avec émotion et humilité que nous avons reçu le tout premier *Prix Accessibilité universelle Monique Lefebvre* de l'organisme AlterGo, pour notre programme Art adapté. Depuis de nombreuses années, la Place des Arts est engagée à faciliter l'accès aux personnes handicapées à son complexe, à ses activités en salle et dans les espaces publics. En 2018, grâce au soutien du ministère de la Culture et des Communications, nous avons fait un pas de plus dans cette direction en ajoutant à notre offre d'activités citoyennes un programme de médiation culturelle spécifiquement conçu pour les adultes vivant avec des besoins particuliers : Art adapté. Au moment de recevoir le prix, plus de 450 participants avaient pu explorer de façon dynamique les arts de la scène grâce aux ateliers développés en collaboration avec plusieurs partenaires des milieux sociaux et de la santé. Cette reconnaissance nous motive à poursuivre nos actions pour favoriser l'inclusion sociale et culturelle de personnes à besoins particuliers. Nous sommes fiers que notre programme de formation soit aujourd'hui associé au nom d'une citoyenne remarquable, Monique Lefebvre, qui a été la directrice générale d'AlterGo pendant près de 40 ans et qui a milité toute sa vie à mettre de l'avant les capacités et le talent de personnes ayant des limitations fonctionnelles.

PHOTO : CLOTHILDE CARDINAL, DIRECTRICE DE LA PROGRAMMATION DE LA PLACE DES ARTS, POSE FIÈREMENT AVEC LE PRIX ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE MONIQUE LEFEBVRE D'ALTERGO. © ALTERGO

Les Entretiens Arts et société – offrir des occasions de réfléchir et de se questionner ensemble

La Place des Arts souhaitait continuer à susciter les échanges et les débats reliant les arts et la société. Dans une toute nouvelle formule virtuelle, nous avons donc présenté quatre entretiens *Arts et société* captés au Salon urbain et qui ont attiré plus de 1 100 spectateurs, un taux de participation inégalé depuis que nous présentons de telles grandes conversations.

Deux entretiens ont traité de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le milieu culturel. Nous avons également présenté deux activités spéciales en partenariat avec le Mois de l'histoire des Noirs : une soirée musicale animée par Myriam et Philippe Fehmiu, *Les Afrodescendants en mouvement*, et une table ronde sur le dynamisme culturel des communautés noires à Montréal. Nous avons accueilli différents acteurs dynamiques et engagés dans leurs milieux, tels que Jacques Primeau, Louise Richer, Carla Beauvais et Will Prosper, et plusieurs artistes comme Michel Marc Bouchard, Yannick Nézet-Séguin, Rhodnie Désir et Zai Sissokho.



PHOTO : CARLA BEAUVAIS (GALA DYNASTIE) ET NANTALI INDONGO (ANIMATRICE). ENTRETIEN ARTS ET SOCIÉTÉ « LE DYNAMISME CULTUREL DES COMMUNAUTÉS NOIRES À MONTRÉAL » (11 FÉVRIER 2021). © JOANIE PELLETIER

Jeudi était présenté en webdiffusion un entretien, animé par la journaliste Émilie Perreault, sur l'avenir des arts de la scène au sortir de la pandémie de COVID-19. Alors que le Québec est encore partiellement confiné, plusieurs questions demeurent en suspens.

Mis sur pied par la Place des Arts, le panel de discussion était composé de Nassib El Hussein, directeur général de la troupe de théâtre des 7 Doigts, de Louise Richer, directrice générale de l'École nationale de l'humour, de David Laurin, codirecteur artistique de la compagnie Duceppe, et de Jacques Primeau, directeur général des festivals de l'Équipe Spectra. Un premier constat s'impose chez les personnes invitées à la discussion : le public sera au rendez-vous lorsque les choses reviendront à la normale. — CATHERINE RICHER, LE 15-18, ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE

Nos salles de répétition offertes aux artistes et créateurs d'ici



PHOTO : ARTISTES PARTICIPANT À LA RÉSIDENCE DE CRÉATION DE MARIE-ÈVE QUILICOT DANS UNE SALLE DE RÉPÉTITION DE LA PLACE DES ARTS (22 AU 28 MARS 2021). © THIBAUT CARRON

Soutenir la création en arts de la scène...

Alors que nos espaces de diffusion étaient fermés au public, nous avons voulu mettre à profit nos locaux afin de soutenir les artistes dans leurs activités de création pendant la pandémie. En décembre 2020, la Place des Arts a donc lancé un appel de projets afin d'offrir ses salles de répétitions gratuitement à des artistes montréalais. Cette initiative a vite résonné dans le milieu et nous avons reçu de très nombreuses candidatures. Sur une centaine de dossiers reçus, nous avons pu accueillir les projets de 15 artistes de janvier à mars, notamment ceux de la danseuse et chorégraphe Rhodnie Désir à la Salle D, de l'artiste multidisciplinaire Marie-Hélène Bellavance de Corpuscule Danse à la Salle G, et des artistes Émilie Régnier, Damien Ajavon et Shanna Strauss dans la salle d'exposition de la Place des Arts pour la création d'une œuvre collective dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs.

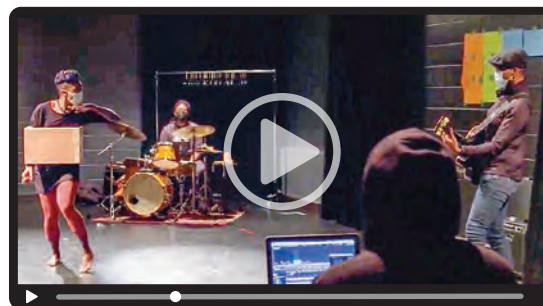
ARTISTES OU COMPAGNIES ACCUEILLIS

RD Créations (Rhodnie Désir)
Corpuscule Danse
Fredy V & The Foundation
Émilie Régnier
Damien Ajavon
Shanna Strauss
Liberté-Anne Lymberiou

Sarah Bronsard
Barbara Kaneratonni Diabo
Katia-Marie Germain
Théâtre Advienne que pourra
Marie Eve Quilicot
Nadère arts vivants
Queen K / Amélie Prévost

« La résidence à la Place des Arts m'a permis de me poser dans un lieu où le calme existe. On se trouvait dans un lieu qu'on connaît, dans un lieu intemporel. Cet espace-là est assez magique, pour se créer un espace, un « safe space » qu'on appelle, un espace où on peut se dire ce qu'on pense, où on peut se dire ce qu'on vit. »

— RHODNIE DÉSIR, CHORÉGRAPHE ET LAURÉATE DU GRAND PRIX DE LA DANSE DE MONTRÉAL 2020, EN RÉSIDENCE DU 8 JANVIER AU 4 FÉVRIER 2021.



VIDÉO 1 : EN RÉSIDENCE – RHODNIE DÉSIR AVEC BOW'T TRAIL TIO'TIA:KE.
VIDÉO : © SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS / PHOTO : © THIBAUT CARRON



« Ma résidence dans la salle d'exposition de la Place des Arts a été une expérience formidable. Pour la première fois de ma vie, j'avais pour une période de plusieurs mois accès à un grand espace. Le studio m'a permis de sortir de ma zone de confort en créant des pièces beaucoup plus grandes qu'à mon habitude. L'espace pour les artistes, c'est un luxe que peu peuvent s'offrir et je suis très reconnaissante à la générosité de la Place des Arts de m'avoir permis d'occuper ce lieu et d'imaginer d'autres possibles. »

— ÉMILIE RÉGNIER, ARTISTE ET PHOTOGRAPHE



PHOTOS ET VIDÉO 2 : LA COMMISSAIRE JOSÉPHINE DENIS ET LES ARTISTES DAMIEN AJAVON, ÉMILIE RÉGNIER ET SHANNA STRAUSS DE LA RÉSIDENCE DE CRÉATION ATTACHEMENTS COMMUNAUTAIRES : CRÉER DANS L'ABSENCE DE L'AUTRE À LA PLACE DES ARTS DANS LE CADRE DU MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS (8 AU 28 FÉVRIER 2021).
VIDÉO : © SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS / PHOTOS : © THIBAUT CARRON

... et en arts visuels et numériques !

PARAMÈTRES

Toujours dans notre mission de soutien aux artistes, nous avons lancé le 21 janvier dernier l'exposition virtuelle qui mettait en vitrine les œuvres d'étudiants en arts visuels et médiatiques de l'UQAM. Après neuf ans de collaboration avec l'UQAM, 175 œuvres originales par des étudiants ont été réalisées et diffusées dans nos différents espaces publics ! Les œuvres n'ont pas pu être présentées dans notre salle d'exposition cette année, mais il était essentiel pour nous de continuer à soutenir la création et les jeunes même en temps de pandémie. Nous avons donc participé au vernissage virtuel et avons aussi fait la promotion de l'exposition virtuelle sur nos réseaux sociaux, dans notre infolettre hebdomadaire et sur notre site Web.

Vers un monde meilleur... c'est le thème qui a inspiré quatre équipes d'étudiants en arts visuels et médiatiques de l'UQAM pour la réalisation d'œuvres numériques.



PHOTO : CAPTURE DE L'ŒUVRE POUR LA MOSAÏQUE D'ÉCRANS DE LA PLACE DES ARTS INTITULÉE HOMESCREEN(S) DE NADYA AUBREY-ROBILLARD, PAUL DÉNOMÉE ET LAURA DOUBLE.
© NADYA AUBREY-ROBILLARD, PAUL DÉNOMÉE ET LAURA DOUBLE

CALQ : DEUX NOUVELLES ŒUVRES

Depuis la fin mars, deux nouvelles œuvres – *Quelques oiseaux* de Milutin Gubash et *En fleurs* de Frances Adair McKenzie et Brandon Blommaert – sont présentées sur la mosaïque d'écrans de notre Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. Il s'agit d'un partenariat qui existe depuis maintenant cinq ans avec le Conseil des arts et lettres du Québec.



VIDÉO : CAPTATION DE L'ŒUVRE POUR LA MOSAÏQUE D'ÉCRANS DE LA PLACE DES ARTS INTITULÉE QUELQUES OISEAUX DE MILUTIN GUBASH. © MILUTIN GUBASH

Quelques oiseaux est composé de 35 courtes vidéos de 35 citoyens de Montréal, sifflant aux passants comme des oiseaux. L'artiste qui a créé l'œuvre, Milutin Gubash, s'est intéressé aux personnes d'âge moyen et d'âge mûr. Il croit que tout comme lui, les personnes de ce groupe d'âge se sentent largement invisibles en public et dans la société, en raison de leur âge ou de leur milieu culturel. Cette fois, ils sollicitent l'attention des passants par le geste intrigant et amusant d'imiter les oiseaux.



VIDÉO : CAPTATION DE L'ŒUVRE POUR LA MOSAÏQUE D'ÉCRANS DE LA PLACE DES ARTS INTITULÉE EN FLEURS DE FRANCES ADAIR MCKENZIE ET BRANDON BLOMMAERT. © FRANCES ADAIR MCKENZIE ET BRANDON BLOMMAERT

En fleurs est une œuvre de Frances Adair McKenzie et Brandon Blommaert. La pièce explore la zone sans fondement des paysages numériques en les déployant à travers des effets pratiques dans le domaine de l'animation et du cinéma expérimental. Elle cherche à stabiliser le contenu virtuel par le mouvement gestuel, les ombres et la tactilité d'objets réels. Fonctionnant comme une rencontre rythmique apaisante, la pièce parle du terrain nébuleux actuel des rencontres publiques et en ligne tout en accentuant les passages doux du temps à travers des filtres organiques et le *time-lapse*.

Contribuer à la relance des activités au centre-ville de Montréal

22 JUIN 2020

Reprise des rassemblements intérieurs jusqu'à 50 personnes dans les endroits publics.

Ambiance sonore et visuelle sur l'Esplanade de la Place des Arts: animer le cœur de la cité

L'été 2020 a été l'occasion de faire vivre aux passants des moments agréables sur notre Esplanade, parée de mobilier urbain. Chaque soir, la Salle Wilfrid-Pelletier s'embrasait d'une couleur orangée. Des photos de spectacles captés à la Place des Arts pouvaient également être contemplées à travers les vitres de l'Édifice des Théâtres, où elles étaient projetées. Finalement, toute l'Esplanade baignait dans une ambiance sonore faisant écho aux festivals qui auraient animé Montréal durant l'été, grâce à des listes de lecture préparées spécialement pour l'occasion et diffusées en continu.



PHOTO: LA CÉLÈBRE COLONNADÉ DE LA SALLE WILFRID-PELLETIER A ÉTÉ ILLUMINÉE D'UNE MAGNIFIQUE COULEUR ORANGÉE TOUT L'ÉTÉ. © MIKAEL THEIMER

3 AOÛT 2020

La limite du nombre de personnes pouvant se rassembler dans les lieux publics passe de 50 à 250 personnes.



Pause estivale: retrouvailles émouvantes entre les artistes et le public

À la fin de l'été, l'Esplanade a pu accueillir à nouveau le public pour la présentation de plusieurs performances-surprises d'artistes dans différentes configurations, et ce, en toute sécurité. La première performance, celle de la danseuse Louise Lecavalier et de la violoncelliste solo associée de l'OSM Anna Burden, a offert un moment de pur ravissement! Pendant 10 jours, les piétons qui ont circulé dans les alentours ont également eu la chance de découvrir le contrebassiste vénézuélien Ricardo Marzoratti, la musique klezmer du Trio Populaire, les musiciens de l'Orchestre Métropolitain, la harpiste Valérie Milot et le violoncelliste Stéphane Tétreault, les musiciens de l'OSM et la soprano Frédérique Drolet. En danse, ils ont pu admirer les artistes des Grands Ballets Canadiens ainsi que les danseurs urbains du Deadly Venoms Crew et de la compagnie Danse Carpe Diem/Emmanuel Jouthe. Le théâtre et le cirque étaient aussi de la partie avec des performances de Toxique Trottoir et des 7 Doigts.

PHOTO: PAUSE ESTIVALE. FRÉDÉRIQUE DROLET, UNE SOPRANO LES PIEDS DANS L'EAU, SUR L'ESPLANADE DE LA PLACE DES ARTS (30 AOÛT 2020). © THIBAUT CARRON

Faire vibrer la Place des Arts à nouveau

Une rentrée différente, mais tout aussi fébrile

En septembre, au moment de recommencer à accueillir des spectateurs dans notre complexe, l'excitation était palpable chez les organismes artistiques partenaires de la Place des Arts qui ont eu l'occasion de faire vibrer nos lieux! Le festival multidisciplinaire MUTEK a ouvert le bal à la Cinquième Salle avec cinq programmes doubles en version hybride mettant en vedette des artistes contemporains en art numérique, en création audiovisuelle et en musique électronique. Duceppe a pour sa part accueilli un public plus restreint qu'à l'habitude avec un spectacle intime : le solo *Toutes les choses parfaites*. Le concert de l'OSM *Les vocalises* de Beethoven a ouvert la saison à la Maison symphonique. Pour l'occasion, l'orchestre – divisé en deux groupes de musiciens bien distancés sur scène – a offert quatre concerts en une semaine. Le Festival international de littérature, l'Orchestre national de jazz et l'Orchestre Métropolitain ont également eu la chance de revoir leur public en salle.

« On retrouve une partie de notre public, on est très heureux de se retrouver ensemble sur scène et de jouer ensemble, ça fait du bien. »

— ANDRÉ MOISAN, CLARINETTISTE ET SAXOPHONISTE, OSM (RADIO-CANADA, 10 SEPTEMBRE 2020)

Malgré des jauges réduites, plus de 3 800 spectateurs sont venus à la Place des Arts entre le 8 et le 27 septembre grâce à la présentation d'une trentaine de spectacles dans nos salles. Les médias aussi étaient au rendez-vous : la Place des Arts, présente à toutes les tribunes, et notamment à TVA, à Radio-Canada, dans La Presse et Le Devoir, lançait ainsi bien fort le message qu'il était possible, sécuritaire et agréable de revenir assister à un spectacle dans l'une de nos salles.



PHOTO: RENTRÉE CULTURELLE, FESTIVAL MUTEK À LA CINQUIÈME SALLE (10 SEPTEMBRE 2020). © MIKAËL THEIMER

« Il y a une complicité avec le public, on sent que les gens sont contents, il y a une vraie présence. »

— FRANÇOIS-SIMON POIRIER, COMÉDIEN – TOUTES LES CHOSES PARFAITES, SOLO PRÉSENTÉ CHEZ DUCEPPE EN SEPTEMBRE 2020 (LA PRESSE, 11 SEPTEMBRE 2020)

L'expérience Place des Arts

Dès les premières semaines de fermeture de notre complexe, le comité sanitaire de la Place des Arts planifiait le retour en salles des spectateurs et s'activait à mobiliser les différentes équipes qui allaient être à l'œuvre les soirs de représentations. Le défi était double: tout faire pour procurer une expérience agréable aux spectateurs, et en toute sécurité. Les commentaires du public interrogé nous ont confirmé leur grande satisfaction à l'égard de ces mesures.

98% des spectateurs interrogés ont dit estimer très bonnes ou bonnes les mesures de sécurité et les mesures sanitaires mises en place.



PHOTO: RENTRÉE CULTURELLE, TOUTES LES CHOSES PARFAITES AU THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (10 SEPTEMBRE 2020). © MIKAËL THEIMER



PHOTO: HORS LES MURS - SOIRÉE DANSANTE « AFRIQUE DE L'OUEST » AVEC LE GROUPE TAAFÉ FANGA (17 SEPTEMBRE 2020). © FRÉDÉRIC FADDOUL

28 SEPTEMBRE 2021

La région de Montréal passe en zone rouge. Les salles de spectacles et théâtres sont fermés, mais les tournages et les enregistrements seront autorisés.

Un temps de recueillement

Le gouvernement du Québec a désigné le 11 mars comme Journée nationale de commémoration des victimes de la COVID-19. À cette occasion, la Place des Arts a mis ses drapeaux en berne, pour rendre hommage aux victimes du coronavirus ainsi qu'à leurs familles et à leurs proches, et pour remercier également le personnel de la santé, les travailleurs essentiels et tous les citoyens qui sont au front depuis plus d'un an pour lutter contre la COVID-19. Enfin, nous avons eu une pensée toute spéciale pour les artistes et travailleurs culturels qui ont été frappés de plein fouet par la pandémie et dont nous saluons la résilience. Le 11 mars, avec tout le Québec, la Place des Arts s'est souvenue et s'est recueillie.

26 MARS 2021

Après six mois de fermeture en raison du passage de Montréal en zone rouge, les salles de spectacles peuvent rouvrir et accueillir un maximum de 250 personnes par salle tout en respectant le couvre-feu de 21h30.



Événement Hors les murs: un rendez-vous citoyen adapté

La Place des Arts a lancé en septembre 2020 la deuxième édition de son événement *Hors les murs*, qui permet à tous les publics de participer et d'expérimenter l'art et la culture autrement, sur l'Esplanade. Des soirées de danse étaient initialement prévues pendant 10 jours, pour permettre aux participants de s'initier à des styles très diversifiés en compagnie d'artistes professionnels et de découvrir ainsi toute la richesse des différentes collectivités qui animent notre ville. Toute la programmation avait d'ailleurs été conçue en collaboration avec des artistes de Montréal.

Même si de nouvelles recommandations des autorités de santé publique nous ont obligé à annuler en cours de route les quatre derniers jours de l'événement, la première semaine d'activités a pu se dérouler dans le plaisir et la joie avec une jauge réduite qui respectait les consignes sanitaires. Les différentes activités – une soirée de danse d'Afrique de l'Ouest, une soirée de swing et blues, une soirée de flamenco, des entraînements de ballet jazz le midi et trois ateliers de musique, de chant et de danse conçus spécialement pour les familles – ont comblé plus de 660 participants.

L'Esplanade de la Place des Arts a pris des airs de piste de danse en plein air, jeudi soir, alors que le public a été initié aux rythmes d'Afrique de l'Ouest par le groupe Taafé Fanga.

Vous avez manqué ça ? Pas grave : cette deuxième édition de l'événement Hors les murs se déroule jusqu'au 27 septembre. Pendant 10 jours, des artistes professionnels de plusieurs styles musicaux feront danser les gens gratuitement et dans le respect des consignes sanitaires. — CATHERINE HANDFIELD, LA PRESSE



PHOTO: DRAPEAUX EN BERNES SUR L'ESPLANADE DE LA PLACE DES ARTS (11 MARS 2021). © THIBAUT CARRON

Enfin de retour après la pause!

Le 27 mars 2021, l'Orchestre Métropolitain présentait, sous la direction de son chef Yannick Nézet-Séguin, le premier concert devant public à la Place des Arts à la suite de la réouverture des salles. La ministre de la Culture et des Communications du Québec, Nathalie Roy, y assistait, ainsi que l'honorable Steven Guilbeault, ministre du Patrimoine canadien et Magda Popeanu, vice-présidente et élue responsable de la culture au comité exécutif de la Ville de Montréal. Un peu plus tard cette même journée, l'Orchestre national de jazz présentait le spectacle *Octaèdre* devant un auditoire à la Cinquième Salle. Ce fut ensuite au tour de Duceppe, avec la pièce *L'amour est un dumpling*, d'accueillir les spectateurs au Théâtre Jean-Duceppe, à compter du 31 mars. Pour l'occasion, la mairesse de Montréal, Valérie Plante, et la ministre Nathalie Roy étaient présentes. Ce furent des expériences magiques et sécuritaires – quel bonheur de retrouver les artistes et le public!

PHOTO: RETOUR EN SALLE EN MARS 2021. L'ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN PRÉSENTE CLARA SCHUMANN SELON TONY SIQI YUN À LA MAISON SYMPHONIQUE (27 MARS 2021). © ANTOINE SAITO

Animer et prendre soin de notre complexe

Réchauffer les cœurs pendant l'hiver

Pendant la saison froide, la Place des Arts a proposé aux citoyens trois occasions de redécouvrir des plaisirs simples et de profiter de l'hiver de façon ludique et sécuritaire sur son Esplanade. Du 5 décembre 2020 au 3 janvier 2021, la partie basse de l'Esplanade de la Place des Arts a accueilli l'installation **Les Jardins d'Hiver**, un parcours lumineux et enchanteur développé dans le cadre du projet du Grand Marché de Noël de Montréal. Un chemin de traverse menant à la Maison d'Alsace, au Grand Sapin et à de petits chalets proposait des vitrines aux décors féériques. Cette première édition a attiré 105 000 visiteurs.

En parallèle, dans le cadre du parcours **Luminothérapie | Cœur battant** du Quartier des spectacles, présenté du 3 décembre 2020 au 28 mars 2021, les passants ont pu découvrir et déambuler au cœur de l'installation artistique *Entre les rangs* sur notre Esplanade. Composée de milliers de tiges souples surmontées de réflecteurs blancs, l'œuvre rappelait l'histoire agricole du Québec et de ses champs de blé ondulant au gré du vent et au fil des saisons. L'œuvre originale a attiré plus de 130 000 personnes – plusieurs n'ont d'ailleurs pas hésité à se prendre en photo et à se filmer dans ce décor unique pour ensuite publier sur leurs réseaux sociaux! Finalement, tous les soirs pendant cette période, les façades de nos édifices se sont illuminées de rouge afin de rejoindre le *Moment Cœur battant*, grand mouvement de solidarité envers le milieu culturel et le centre-ville de Montréal.



PHOTO: LES JARDINS D'HIVER ET L'INSTALLATION ARTISTIQUE ENTRE LES RANGS SUR L'ESPLANADE DE LA PLACE DES ARTS. © SALOMÉ MENU

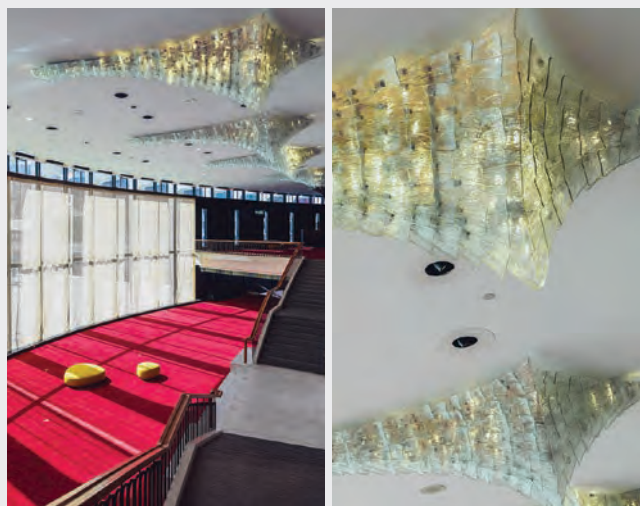


PHOTO: LES LUSTRES DES FOYERS DE LA SALLE WILFRID-PELLETIER. © THIBAUT CARRON

Projet de transformation du Musée d'art contemporain de Montréal: une nouvelle et grande étape

Le ministère de la Culture et des Communications, le Musée d'art contemporain de Montréal (MACM), la Place des Arts et la Société québécoise des infrastructures (SQI) ont donné le coup d'envoi en mars 2021 au projet bonifié de transformation du MACM, qui vise à réaménager l'immeuble, à augmenter son ouverture sur la communauté ainsi qu'à améliorer son intégration à notre complexe architectural.

À terme, ce projet de transformation de la partie sud du Musée, que la Place des Arts soutient depuis le tout début, permettra de doubler l'espace d'exposition d'œuvres et d'agrandir les espaces éducatifs, tout en bonifiant l'expérience muséale des visiteurs.

Un temps d'arrêt synonyme d'économies d'énergie et de travaux de mise à niveau

Avec la diminution de ses activités en raison de la pandémie, mais aussi grâce à une meilleure gestion des équipements mécaniques et le remplacement de l'éclairage de différents lieux par des éléments moins énergivores, la Place des Arts a réalisé une importante réduction de la consommation énergétique de ses immeubles au cours de la dernière année.

Nous avons également profité de ce temps d'arrêt pour devancer et effectuer certains travaux dans nos salles. Par exemple, l'éclairage de la Salle Wilfrid-Pelletier a été remplacé et des travaux ont permis de mettre à niveau les régies en arrière-scène. De plus, nous avons procédé à la réinstallation des magnifiques lustres dans les foyers de la Salle Wilfrid-Pelletier. Ces 21 lustres en verre de Murano, conçus à Venise par l'atelier Venini au début des années 1960, étaient aux petits soins en atelier depuis quelques années déjà afin de procéder au remplacement de l'ensemble du filage électrique et des douilles, ainsi que des lamelles de cristal manquantes.



© SAUCIER+PERROTTE ARCHITECTES

La Place des Arts en chiffres

14 937* citoyens de diverses collectivités

ont participé aux activités d'éducation, de formation ou aux événements offerts au grand public dans le cadre du programme **L'Art en soi** dans nos espaces publics ou sur le Web.

Il s'agit d'un total de **537 élèves de niveau secondaire et d'enseignants** ayant suivi l'un des **41 ateliers préparatoires** et assisté à **1 représentation en webdiffusion** du programme **Éducation**.

De l'ensemble des participants, **135 adultes et 130 jeunes** vivant avec des troubles de santé psychologique, une limitation physique ou de l'exclusion sociale ont participé, respectivement, aux ateliers du programme **Art adapté** et **Art adapté jeunesse**.

* Inclut les participants aux expositions, aux entretiens Arts et société (visionnés en direct ou en différé sur Facebook), aux activités de l'événement *Hors les murs*, aux spectacles et ateliers présentés dans le cadre de Place des Arts junior, aux activités du programme Éducation et aux ateliers des programmes Art adapté et Art adapté jeunesse.

4 entretiens Arts et société ont été diffusés en direct sur **notre page Facebook** pour un **taux d'engagement moyen de 14 %**.

- En moyenne, **1 100 personnes** ont regardé en direct ou en différé sur Facebook chaque entretien, soit **5 fois plus que le nombre attendu habituellement en présentiel à la Place des Arts**.

* 1 % d'engagement représente un taux satisfaisant selon les normes de l'industrie.

1 946 foyers et l'équivalent de **5 838 enfants et parents*** ont assisté à des spectacles ou des ateliers conçus spécialement par des organismes dédiés aux productions pour la jeunesse et captés pour la webdiffusion.

* Afin d'établir le nombre de participants aux activités et représentations en mode virtuel, il est estimé qu'en moyenne, pour chaque lien d'accès distribué pour une activité familiale, trois participants d'un même foyer ont eu accès à l'activité.

Après un appel de projets, la Place des Arts a gracieusement offert un total de **92 jours d'occupation** de ses salles de répétition à **18 artistes** qui se sont entourés d'un total de **79 artistes collaborateurs**.

La SACEF, l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal, Danse Danse et Duceppe ont loué les salles de spectacles pour également offrir **430 jours de résidence de création** à un total de **674 artistes**.

771 artistes

ont participé à des **résidences de création** dans nos **salles de répétition** et nos **salles de spectacles**.

4 productions en webdiffusion de la série « **Carte blanche colorée par...** » de la Place des Arts ont rejoint **3 409 foyers** pour une estimation de **plus de 6 800 spectateurs***, soit **plus de 4 fois la capacité maximale de la Cinquième Salle** où les représentations devaient initialement avoir lieu.

En **24 jours d'ouverture** et avec des jauges réduites respectant les mesures de distanciation en vigueur, **33 représentations ont eu lieu en salle** devant un public de plus de **4 400 spectateurs** avec un **taux d'assistance de 89 %**.

* Afin d'établir le nombre de participants aux représentations en mode virtuel, il est estimé qu'en moyenne, pour chaque lien d'accès distribué pour un spectacle pour public adulte, deux participants du même foyer ont eu accès à l'événement.

Grâce à une stratégie de contenus entièrement revue, **nos médias sociaux et notre infolettre hebdomadaire** ont permis à nos publics de se rassembler virtuellement autour de créations et projets d'artistes :

- Création de la série « La scène cachée » qui offrait des performances exclusives d'artistes à partir de leur maison ou de leur studio.
- Revalorisation de nos archives de spectacles, de notre série pour les jeunes « Si j'avais un tech » et de webdiffusions ou de contenus culturels numériques coups de cœur produits par nos partenaires.

infolettre

147 847
abonnés

Augmentation de
+ 2,97 %

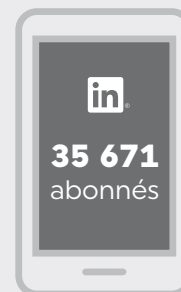
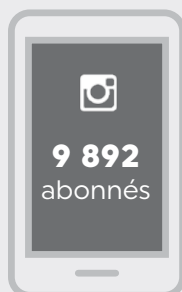
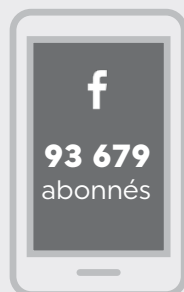
Le nombre d'abonnés aux médias sociaux de la Place des Arts a augmenté tout au long de l'année...

+ 2,33 %

+ 12,82 %

+ 1,20 %

+ 107 %



...et leur taux d'engagement est également demeuré élevé :

3,76 %

1,60 %

1,80 %

7 %

Statistiques 2020-2021

DU 1^{ER} AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

Occupation des salles du complexe

SALLES DE SPECTACLES	REPRÉSENTATIONS DEVANT PUBLIC (1)	CAPTATIONS POUR LA WEBDIFFUSION (2)	RÉSIDENCES DE CRÉATION (3)	PRÉPARATION ET DÉMONTAGE (4)	TRAVAUX (5)	OCCUPATION TOTALE
NOMBRE DE JOURS						
Salle Wilfrid-Pelletier	0	81	0	119	88	288
Maison symphonique (6)	3	16	0	28	7	54
Théâtre Maisonneuve	0	9	58	43	0	110
Théâtre Jean-Duceppe	16	8	13	50	0	87
Cinquième Salle	10	38	5	130	2	185
Salle Claude-Léveillé	0	17	0	9	0	26
TOTAL	29	169	76	379	97	750

- (1) Inclut toutes les représentations pour un public présent en salle uniquement. Il peut y avoir plus d'une représentation au cours d'une même journée.
 (2) Inclut toute captation vidéo d'événements produits dans les salles de la Place des Arts, qu'elle soit transmise en direct ou enregistrée pour une diffusion en différé ou à la demande. Il peut y avoir plus d'une journée de captation pour une seule webdiffusion.
 (3) Inclut tous les jours d'occupation de nos salles de spectacles par des artistes, des créateurs ou des artisans de spectacles en développement. Cette année, les salles de spectacles ont été occupées par Danse Danse (79 artistes impliqués au Théâtre Maisonneuve) et Duceppe (40 artistes à la Cinquième Salle et au Théâtre Jean-Duceppe) pour des résidences de création.
 (4) Inclut tous les jours d'occupation en préparation d'une représentation ou d'une captation en salle : montage, démontage, jours de relâche et répétition. Les jours de répétition correspondent à tous les jours où nos salles sont occupées par des artistes, des créateurs ou des artisans en vue d'un spectacle qui sera présenté devant public ou capté pour la webdiffusion dans nos salles.
 (5) Pour la Maison symphonique, il s'agit de jours d'entretien et non de travaux.
 (6) Les concerts de l'OSM ne sont pas inclus.

Occupation des espaces du complexe

ESPACES	ACTIVITÉS (1)	PRÉPARATION ET DÉMONTAGE (2)	TRAVAUX (3)	OCCUPATION TOTALE
NOMBRE DE JOURS				
Esplanade	72	49	-	121
Espace culturel Georges-Émile-Lapalme (4)	59	-	-	59
Foyers et salons (5)	14	-	-	14
Salon urbain (6)	34	-	-	34
TOTAL	179	49		228

- (1) Il peut y avoir plus d'un spectacle ou activité au cours d'une même journée.
 (2) Inclut toutes les occupations de l'espace en préparation d'une activité : montage, démontage et répétition.
 (3) L'Esplanade a fait l'objet de travaux qui se sont échelonnés toute l'année sans empêcher son occupation pour d'autres activités.
 (4) Inclut une exposition en septembre 2020 et une exposition en vitrine en février et mars 2021.
 (5) Inclut des événements privés et des tournages.
 (6) Inclut des captations pour webdiffusion, des tournages et une utilisation pour faciliter l'entrée de tous les concerts en salle à la Maison symphonique.

Les représentations devant public dans les salles de la Place des Arts

SALLES (1)	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	% ASSISTANCE (2)
Maison symphonique (3)	4	720	90 %
Théâtre Jean-Duceppe	16	2 584	88 %
Cinquième Salle	13	1 113	89 %
TOTAL	33	4 417	89 %

- (1) Inclut seulement les salles ayant accueilli des représentations devant public.
 (2) Le % d'assistance est calculé en fonction du nombre de spectateurs par rapport au nombre de billets disponibles. Le nombre de billets rendus disponibles tient compte des capacités d'accueil réduites prescrites par les directives des autorités de santé publique.
 (3) Les concerts de l'OSM ne sont pas inclus.

Les représentations devant public en salle, par discipline

CATÉGORIES DISCIPLINAIRES (1)	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	% ASSISTANCE (2)
Concerts, récitals classiques, musique vocale et instrumentale	13	1 413	87 %
Jazz et blues	1	111	98 %
Théâtre (3)	19	2 893	89 %
TOTAL	33	4 417	89 %

- (1) Inclut seulement les catégories de spectacles présentés en salle durant l'exercice 2020-2021.
 (2) Le % d'assistance est calculé en fonction du nombre de spectateurs par rapport au nombre de billets disponibles. Le nombre de billets rendus disponibles tient compte des capacités d'accueil réduites prescrites par les directives des autorités de santé publique.
 (3) Inclut les spectacles littéraires et le conte.

Spectacles et activités offerts en webdiffusion (1)

SPECTACLES OU ACTIVITÉS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS (2)	NOMBRE DE LIENS D'ACCÈS (3)
Spectacles produits par la Place des Arts	4	3 409
Spectacles des organisations artistiques partenaires (4)	46	26 663
Programme L'Art en soi de la Place des Arts		
/ Entretiens Arts et société	4	1 055
/ Art adapté (spectacles)	10	187
/ Place des Arts junior (spectacles et ateliers)	19	2 554
TOTAL	83	33 868

- (1) Inclut tout spectacle, entretien ou atelier diffusé ou transmis en direct ou en différé (à la demande ou à une date de diffusion fixe) dont le lien d'accès Web exclusif a été distribué au moyen du service de billetterie de la Place des Arts.
 (2) Chaque spectacle, entretien ou atelier transmis en différé à la demande a été comptabilisé comme une seule représentation.
 (3) Inclut les liens d'accès distribués par le service de billetterie de la Place des Arts, qu'il s'agisse de billets vendus ou de réservations pour des activités gratuites. Le nombre réel de spectateurs est plus élevé considérant qu'un même lien d'accès permet à plusieurs participants d'un même foyer d'assister ou de participer à l'événement.
 (4) Le nombre de liens d'accès pour les spectacles d'organisations artistiques partenaires n'inclut pas les liens vendus ou distribués gratuitement par les producteurs au moyen de leur propres services de billetterie ou de services tiers.

Éducation, formation et activités grand public 2020-2021

Grand public – Activités gratuites

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ÉVÉNEMENTS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE D'ARTISTES PARTICIPANTS (1)
Expositions	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme – Salle d'exposition	2	599	33
Entretiens Arts et société	Webdiffusion (salles virtuelles)	4	1 018	25
Spectacles Art adapté		10	195	s.o.
Spectacles – Pause estivale	Esplanade	16	1 265	71
Événement <i>Hors les murs</i>		8	583	22
TOTAL		40	3 660	151

(1) Inclut tous les artistes et invités spécialistes participant à un atelier, une représentation, une exposition ou une activité de médiation, de formation ou d'animation. Le nombre d'artistes participants pour les spectacles Art adapté est présenté dans le tableau Formation collective.

Famille – Activités et spectacles

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ÉVÉNEMENTS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE D'ARTISTES PARTICIPANTS (1)
Événement <i>Hors les murs</i> – Fêtes famille	Esplanade	4	84	6
Spectacles (2)	Webdiffusion (salles virtuelles)	3	777	8
Ateliers (3)		16	1 169	10
TOTAL		23	2 030	24

(1) Inclut tous les artistes participants à un atelier, une représentation ou une activité de médiation, de formation ou d'animation.

(2) Inclut les spectacles produits en collaboration avec Jeunesses Musicales Canada dans le cadre de la série Place des Arts junior et le spectacle présenté dans le cadre de la semaine de relâche en collaboration avec DynamO Théâtre.

(3) Inclut les ateliers présentés en collaboration avec Jeunesses Musicales Canada en complément des spectacles Place des Arts junior et dans le cadre de la semaine de relâche ainsi que le *Robot House Party* de Kid Koala présenté en collaboration avec le Centre national des Arts.

Éducation

ACTIVITÉS (1)	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ÉVÉNEMENTS	NOMBRE DE PARTICIPANTS (2)	NOMBRE D'ARTISTES PARTICIPANTS (3)
Spectacle	Webdiffusion (salles virtuelles)	1	537	1
Ateliers préparatoires	Webdiffusion (salles virtuelles) ou dans les écoles	41	s.o.	10
TOTAL		42	537	11

(1) Un seul des quatre spectacles prévus pour la saison 2020-2021 du programme Éducation a été présenté avant le 31 mars 2021.

(2) Inclut le nombre d'élèves (522) et le nombre d'enseignants (15) qui ont assisté au spectacle avant le 31 mars 2021. Le nombre de participants et d'artistes participants aux trois autres projets seront présentés dans le prochain rapport annuel.

(3) Inclut un artiste pour le spectacle et dix artistes-médiateurs.

Formation collective

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE D'ATELIERS	NOMBRE DE PARTICIPANTS (1)	NOMBRE D'ARTISTES-MÉDIATEURS
Art adapté (ateliers)	Webdiffusion (salles virtuelles) ou dans les locaux des organismes partenaires	55	135	13
Art adapté jeunesse (ateliers)		54	115	7
TOTAL		109	250	20

(1) Inclut le nombre de participants et le nombre d'intervenants et d'observateurs (26 pour le programme Art adapté et 20 pour le programme Art adapté jeunesse).

Nombre de participants – Éducation, formation et activités grand public

	EN PRÉSENCE	EN MODE VIRTUEL (INDIVIDUEL) (2)	EN MODE VIRTUEL (ACCOMPAGNÉ) (3)	TOTAL
Programme L'Art en soi (1)	1 266	787	9 477	11 530
Pause estivale	1 265	s.o.	s.o.	1 265
TOTAL	2 531	787	9 477	12 795

(1) Inclut les participants aux expositions, aux entretiens Arts et société, aux ateliers et spectacles des programmes Art adapté et Art adapté jeunesse, à l'événement *Hors les murs*, aux activités et spectacles Famille et du programme Éducation.

(2) Inclut tous les participants inscrits à un atelier du programme Formation collective ou à un atelier du programme Éducation.

(3) Inclut tous les participants inscrits à une activité gratuite ou possédant un billet pour une représentation ainsi que les participants de leur foyer pouvant les avoir accompagnés. Afin d'établir le nombre de participants aux activités et représentations en mode virtuel, il est estimé qu'en moyenne, pour chaque lien d'accès distribué, trois participants du même foyer ont eu accès à l'activité.

Résidences de création

RÉSIDENCES	LIEUX	NOMBRE DE JOURS D'OCCUPATION OU DE DIFFUSION	NOMBRE D'ARTISTES PRINCIPAUX	NOMBRE D'ARTISTES PARTICIPANTS
Place des Arts	Salle d'exposition	59	3	s.o.
	Salles de répétition	81	15	79
SACEF	Salles de répétition	42	125	s.o.
Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal		312	430	s.o.
Danse Danse	Salles de spectacles	58	79	s.o.
Duceppe		18	40	s.o.
TOTAL		570	692	79



Le violoncelliste Stéphane Tétreault et la harpiste Valérie Milot ont offert un moment de détente musicale sur l'Esplanade de la Place des Arts, à l'occasion de sa Pause estivale.

PHOTO : © THIBAUT CARRON

Plan stratégique 2018-2022

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, la Société de la Place des Arts de Montréal a élaboré son Plan stratégique 2018-2022 lequel été adopté par son conseil d'administration lors de sa réunion du 17 septembre 2019 (Rés.: CA 2019-31) et qui fut par la suite approuvé par le gouvernement du Québec le 18 septembre 2019 en vertu du décret 966-2019.

Vous trouverez ci-après le détail du Plan stratégique 2018-2022 de la Société de la Place des Arts de Montréal y compris les indicateurs, les cibles et les résultats atteints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2021. Il est à noter qu'en raison du contexte de pandémie de COVID-19 et des directives des autorités de santé publique ayant entraîné la fermeture complète de la Place des Arts et de l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay ou une réduction importante de la capacité permise d'accueil du public en salle ou dans ses espaces publics, et ce, pendant une grande partie de l'exercice financier, certaines cibles prévues n'ont pu être atteintes.

Dans ce contexte particulier, la Société a été en mesure de présenter 33 spectacles devant public pendant l'exercice 2020-2021, et ce, dans le respect des directives des autorités de santé publique dans des salles dont la capacité permise ne pouvait excéder 250 personnes.

Pendant cette période, la Société a néanmoins mis de l'avant d'autres initiatives porteuses dont les résultats figurent dans les autres sections du présent rapport annuel.

ENJEU 1

Création de valeur publique		
ORIENTATION	Favoriser la production d'œuvres artistiques	
OBJECTIFS	INDICATEURS / CIBLES	RÉSULTATS
Accompagner les résidents et producteurs dans l'atteinte des objectifs de production	Indicateur - Taux d'assistance aux spectacles Cible - Taux d'assistance de 78 %	Taux d'assistance de 89 % (sur la base de la capacité réduite d'accueil en salle permise en vertu des directives des autorités de santé publique en vigueur durant la pandémie de COVID-19)
Soutenir les nouveaux producteurs et artistes de la relève	Indicateurs - Pourcentage d'augmentation annuelle de nouveaux producteurs soutenus - Pourcentage d'augmentation annuelle de journées de résidence d'artistes en création Cibles - Augmentation de 10 % des nouveaux producteurs (40 producteurs) - Augmentation de 15 % des journées de résidence d'artistes en création (254 journées)	7 nouveaux producteurs de spectacles 494 journées de résidence d'artistes en création
Accroître l'utilisation d'outils numériques dans la promotion de spectacles	Indicateur - Retour sur investissement média par campagne numérique (rendement pour chaque dollar investi) Cible - Rendement de 1:3 pour chaque dollar investi	Cet indicateur n'a pu être mesuré en raison de la réduction marquée des activités et de la capacité réduite d'accueil en salle permise en vertu des directives des autorités de santé publique en vigueur durant la pandémie de COVID-19. Par ailleurs, la Société a accru substantiellement son utilisation d'outils numériques pour la promotion de spectacles pendant l'exercice terminé le 31 mars 2021.
ORIENTATION	Diversifier les clientèles	
Augmenter la participation des familles, des enfants et des jeunes	Indicateurs - Pourcentage d'augmentation annuelle de participants aux activités destinées aux familles, enfants et jeunes - Pourcentage d'augmentation annuelle de participants au volet éducatif du Programme d'accessibilité aux arts de la scène (PAAA) Cibles - Augmentation de 6 % du nombre de participants aux activités destinées aux familles, enfants et jeunes (32 237 participants) - Augmentation de 20 % du nombre de participants au volet éducatif du PAAA (5 141 participants)	5 922 participants (84 personnes en présentiel et 5883 participants en ligne au moyen de 1946 liens d'accès. Afin d'établir le nombre de participants en ligne, il est estimé que pour chaque lien d'accès distribué, trois personnes du même foyer ont eu accès à l'activité.) 1 711 participants inscrits en mode virtuel Cependant, comme seul un des spectacles permettant aux participants de compléter la série d'activités programmées a eu lieu avant le 31 mars 2021, seuls 522 participants ont complété leur programme.

ENJEU 1 (SUITE)

ORIENTATION	Diversifier les clientèles	
OBJECTIFS	INDICATEURS / CIBLES	RÉSULTATS
Augmenter le nombre de nouveaux clients aux productions de la Place des Arts	Indicateur - Pourcentage d'augmentation annuelle de nouveaux clients Cible - 21 % de nouveaux clients	47 % de nouveaux clients (pour des spectacles présentés en webdiffusion)
Augmenter l'offre culturelle aux clientèles à besoins particuliers	Indicateur - Pourcentage d'augmentation annuelle de participants au Programme Art adapté Cible - Augmentation de 14 % du nombre de participants au Programme Art adapté (235 participants)	204 participants à des activités en webdiffusion
Créer des liens avec les collectivités et les citoyens	Indicateur - Pourcentage d'augmentation annuelle de participants aux activités du PAAA Cible - Augmentation de 5 % du nombre de participants aux activités du PAAA (182 007 participants)	11 530 participants (1 266 personnes ont participé à des activités en présentiel, 787 personnes ont participé à une activité à titre individuel en webdiffusion, 3 159 foyers ont participé à des activités en ligne pour un total de 9 447 participants. Afin d'établir le nombre de participants en ligne, il est estimé que pour chaque lien d'accès distribué, trois personnes du même foyer ont eu accès à l'activité.) Cette diminution du nombre de participants résulte aussi de l'annulation de la majorité des expositions prévues dans notre salle d'exposition ainsi que de la baisse d'achalandage avant les spectacles en raison de la réduction marquée des activités et des périodes de fermeture du complexe en vertu des directives des autorités de santé publique en vigueur durant la pandémie de COVID-19.
Maintenir un haut niveau de satisfaction des clientèles	Indicateurs - Taux de satisfaction des spectateurs - Taux de satisfaction des participants à des activités d'animation culturelle gratuites Cible - Taux de satisfaction des spectateurs de 94 %	Les sondages de satisfaction des spectateurs ont été reportés à un exercice financier ultérieur en raison de la réduction marquée des activités et des périodes de fermeture du complexe en vertu des directives des autorités de santé publique en vigueur durant la pandémie de COVID-19. La Société a sondé le public ayant assisté à un spectacle dans ses salles sur les mesures sanitaires mises en place et a obtenu un taux de satisfaction de 98 %.
	- Taux de satisfaction des participants à des activités d'animation culturelle gratuites de 90 %	Le taux de satisfaction des participants aux activités gratuites de la relâche scolaire était de 95 % dans le cadre d'un sondage ayant eu lieu durant l'exercice 2019-2020.
	Indicateurs - Taux de satisfaction des producteurs à l'égard des produits et services offerts - Taux de satisfaction des producteurs à l'égard des équipements Cibles - Taux de satisfaction des producteurs de 85 % à l'égard des produits et services offerts - Taux de satisfaction des producteurs de 85 % à l'égard des équipements	Taux de satisfaction des producteurs de 84,33 % à l'égard des produits et services offerts Taux de satisfaction des producteurs de 85 % à l'égard des équipements

ENJEU 2

Optimisation des ressources de la Société		
ORIENTATION	Améliorer l'efficacité opérationnelle	
OBJECTIFS	INDICATEURS / CIBLES	RÉSULTATS
Générer des revenus autonomes additionnels	Indicateur - Pourcentage d'augmentation des revenus autonomes Cible - Augmentation de 2 % des revenus autonomes	L'objectif n'est pas atteint en raison de la réduction marquée des activités et des périodes de fermeture du complexe en vertu des directives des autorités de santé publique en vigueur durant la pandémie de COVID-19.
Maintenir une utilisation productive des ressources de la Société	Indicateurs - Pourcentage d'augmentation annuelle du taux d'occupation des grandes salles – Wilfrid-Pelletier, Maison symphonique et Théâtre Maisonneuve - Coûts d'opération de bâtiment par pied carré (\$/pi²) - Nombre de spectacles par employé à temps plein Cibles - Augmentation de 0,5 % du taux d'occupation des grandes salles (75 %) - Des coûts d'opération de bâtiment de 6,50 \$ par pied carré - 13 spectacles par employés à temps plein	72 % d'occupation de la Salle Wilfrid-Pelletier 42 % d'occupation de la Maison symphonique 30 % d'occupation du Théâtre Maisonneuve Cet indicateur n'a pu être mesuré en raison de la réduction marquée des activités et de la capacité réduite d'accueil en salle permise en vertu des directives des autorités de santé publique en vigueur durant la pandémie de COVID-19. Cet indicateur n'a pu être mesuré en raison de la réduction marquée des activités et des périodes de fermeture du complexe en vertu des directives des autorités de santé publique en vigueur durant la pandémie de COVID-19.

Conseil d'administration

La biographie de chacun des administrateurs de la Place des Arts (qui comprend leurs compétences eu égard au profil de compétence et d'expérience adopté par le conseil d'administration) est présentée ci-dessous:



LOUISE ST-PIERRE

ÂGE
65 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET GESTION
CULTURELLE, GESTION DES
AFFAIRES, LEVÉE DE FONDS ET
PHILANTHROPIE, MARKETING ET
GESTION DE MARQUES,
RESSOURCES HUMAINES

Louise St-Pierre est présidente du conseil d'administration de la Place des Arts, administratrice des conseils d'administration des sociétés Transat A.T. et Vins Arterra Canada et elle est Ange investisseur chez Angès Québec. Elle a été présidente du conseil d'administration du Domaine Forget de Charlevoix de 2017 à 2020 et a siégé au sein d'une douzaine de conseils d'administration un peu partout au Canada. Elle a été présidente et chef de la direction de Cogeco Connexion de 2013 à 2016 et y a aussi occupé plusieurs postes de vice-présidente de 1999 à 2013. Elle a débuté sa carrière chez IBM et a ensuite joint DMR. En 2015 et en 2016, elle a été reconnue parmi les 100 femmes les plus influentes au Canada par le Réseau des Femmes WXN. En 2014, elle a reçu le Mercure Germaine-Gibara de la Fédération des chambres de commerce du Québec. Elle a été la marraine du programme EMBA McGill-HEC 2018. Elle est titulaire d'un baccalauréat en sciences administratives de l'Université McGill. Elle a reçu un Doctorat honoris causa du Loyallist College de l'Ontario en 2016 soulignant sa carrière en technologies et communications. En 2020, elle a obtenu sa certification IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés.

NOMINATION: 10 MARS 2021 **FIN DU MANDAT:** 9 MARS 2026 – 1^{er} MANDAT

PRÉSIDENTE



ÉRIC GOSSELIN

ÂGE
52 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL
PROFIL DE COMPÉTENCES
DROIT CORPORATIF ET DES
AFFAIRES, DOMAINE DES ARTS ET
GESTION CULTURELLE

Éric Gosselin est avocat, associé et leader national du groupe de pratique du droit des affaires du cabinet McCarthy Tétrault où il pratique depuis 1995. Président du conseil d'administration de Culture pour tous, il siège également aux conseils d'administration de la Fondation de la Place des Arts et est Président du conseil consultatif de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill (Campus Macdonald). Membre du Barreau du Québec depuis 1995 et de l'Ordre des agronomes du Québec depuis 1998, il a aussi été membre du conseil d'administration de Réseau Capital de 2007 à 2013. M. Gosselin est bachelier de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill (Campus Macdonald) (B.Sc.) et a obtenu sa licence en droit (LL.L) de l'Université de Sherbrooke.

NOMINATION: 15 MARS 2017 **FIN DU MANDAT:** 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT

VICE-PRÉSIDENT



MARIE-JOSÉE DESROCHERS

ÂGE
52 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL

Marie-Josée Desrochers est la présidente-directrice générale de la Société de la Place des Arts de Montréal. Cumulant une vingtaine d'années d'expérience en gestion dans le milieu culturel, elle a assumé principalement des rôles de cadre au sein de l'Orchestre symphonique de Montréal, participant activement à l'essor de l'organisation et à la mise en œuvre de nouvelles initiatives et chapeautant successivement les secteurs marketing-communications, planification et opérations artistiques puis à la direction générale à titre de Chef de l'exploitation de 2015 à 2019. Impliquée dans son milieu, elle est membre du conseil d'administration et du comité exécutif du Partenariat du Quartier des spectacles de même que du conseil d'administration du CORIM. Elle a également été membre du conseil d'administration d'Orchestres Canada, présidente du comité d'orientation pédagogique du Conservatoire de musique de Montréal et membre du comité exécutif du Conseil québécois de la musique. Elle est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (EMBA) de McGill-HEC Montréal.

NOMINATION: 6 MAI 2019 **FIN DU MANDAT:** 5 MAI 2024 – 1^{er} MANDAT

MEMBRES



PIERRE BERNIER

ÂGE
55 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL
PROFIL DE COMPÉTENCES
FINANCES ET COMPTABILITÉ,
MARKETING, GESTION DE MARQUE
ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE,
DOMAINE DES ARTS ET
GESTION CULTURELLE

Pierre Bernier (ASC IAS.A) est vice-président finances et services corporatifs de la société Processia Solutions. Il a siégé au conseil d'administration de la SODEC de 2009 à 2013, où il a occupé les postes de vice-président et de président du comité d'audit. Il a aussi agi à titre de président du conseil consultatif de l'Autorité des marchés financiers, de membre du conseil d'administration de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques et de vice-président du conseil d'administration de la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal. Il a aussi occupé le poste de chef de la direction de JJ Buckley Fine Wines, de vice-président principal opérations de l'Autorité des marchés financiers, de vice-président finances et administration de Divertissement Airborne inc. et de vice-président et chef des affaires financières du Groupe Pages Jaunes. En outre, il a été administrateur d'Orzion Mobile de 2013 à 2016 et de Media5 Corporation de 2012 à 2015, où il a aussi occupé la présidence du comité d'audit. M. Bernier est titulaire d'un B.A.A. Finance de l'Université de Sherbrooke.

NOMINATION: 11 AOÛT 2015 **FIN DU MANDAT:** 10 AOÛT 2019 – 1^{er} MANDAT



SYLVIE CHAGNON

ÂGE
71 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
WESTMOUNT
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET GESTION
CULTURELLE, PHILANTHROPIE ET
LEVÉE DE FONDS

Sylvie Chagnon est étroitement liée à la gestion des dons corporatifs de Lallemand inc. Elle est membre des conseils d'administration de la Fondation de l'Hôpital St. Mary et de la Fondation de la Place des Arts. Elle a été associée aux Grands Ballets Canadiens de Montréal en tant que membre du conseil d'administration et présidente des Amis des Grands. Elle a siégé au conseil d'administration de la Fondation du cancer du sein de Montréal et est cofondatrice du programme Sérénité. Elle a également participé activement à d'importantes collectes de fonds pour ces organismes. Mme Chagnon a fait des études en traduction à l'Université de Montréal et possède une licence double en littérature italienne et allemande de l'Université McGill.

NOMINATION: 8 NOVEMBRE 2006 **FIN DU MANDAT:** 27 MAI 2020 – 3^e MANDAT

**NANCY CLEMAN**

ÂGE
65 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
WESTMOUNT
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET GESTION
CULTURELLE, PHILANTHROPIE
ET LEVÉE DE FONDS, DROIT
CORPORATIF ET DES AFFAIRES,
MARKETING, GESTION DE MARQUE
ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Nancy Cleman est avocate et associée au cabinet Lapointe Rosenstein Marchand Melançon S.E.N.C.R.L., où elle pratique le droit commercial, le droit de la propriété intellectuelle et des technologies de l'information. Membre du Barreau du Québec depuis 1983 et du Barreau de l'Ontario depuis 1990, elle est médiatrice agréée et agente de marques de commerce. Impliquée dans sa communauté, elle est présidente du conseil d'administration de l'Association canadienne du droit des technologies. Elle est membre du conseil d'administration de la Fondation de la Place des Arts, du Programme de Portage relatif à la dépendance de la drogue Inc. et du Centre d'accueil Le Programme de Portage Inc; elle a siégé au sein des conseils d'administration de plusieurs organismes artistiques voués à la danse, au théâtre et aux arts visuels dont la Fondation Jean-Pierre Perrault et le Centre Saidye Bronfman. Mme Cleman est titulaire d'un BSc (génétique) et d'un B.C.L./LL.B. de l'Université McGill.

NOMINATION : 15 MARS 2017 **FIN DU MANDAT** : 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT

**HUGO DELORME**

ÂGE
37 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET GESTION
CULTURELLE, RELATIONS
PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS,
MARKETING, GESTION DE MARQUE
ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Hugo Delorme a obtenu une maîtrise en sciences de la gestion de HEC Montréal en 2010 et est diplômé du programme EMBA McGill – HEC depuis 2016. Il a été associé et directeur du groupe Affaires publiques au cabinet de relations publiques NATIONAL, où il a travaillé pendant plus de 10 ans. M. Delorme a ensuite occupé le poste de premier directeur des services corporatifs à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN). En 2018, il a lancé sa propre firme de services-conseils, MERCURE Conseil. Engagé auprès de la Fondation de la Place des Arts pendant plus de 10 ans, il est fondateur de son comité des Jeunes Mécènes. En 2020 il a complété le cours de perfectionnement des administrateurs de l'Institut des administrateurs de société.

NOMINATION : 15 MARS 2017 **FIN DU MANDAT** : 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT

**ANNIE DEROME**

ÂGE
49 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET GESTION
CULTURELLE, GESTION DES AFFAIRES,
FINANCES ET COMPTABILITÉ AVEC
TITRE PROFESSIONNEL, MARKETING,
GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE
NUMÉRIQUE

Annie Derome est vice-présidente développement et acquisition chez Prével. Précédemment, elle a agi à titre de présidente de GSM Project, une firme internationale de design et de production d'environnement immersifs. Elle a également œuvré au Cirque du Soleil où elle a notamment participé activement au développement de plusieurs spectacles et partenariats dans divers pays. Actuaire de formation, elle a travaillé au sein d'entreprises telles que Vidéotron, RBC Dominion Securities et Aon Consulting où elle a acquis une solide expérience en développement des affaires dans un contexte international. Elle est membre du conseil d'administration du Partenariat du Quartier des Spectacles. Elle a aussi siégé au conseil d'administration de la Société de développement Angus et de Filaction. Mme Derome détient un baccalauréat en actuariat de l'Université Laval.

NOMINATION : 25 AVRIL 2012 **FIN DU MANDAT** : 14 MARS 2021 – 2^e MANDAT

**DANIELLE LARAMÉE**

ÂGE
59 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
PROFIL DE COMPÉTENCES
FINANCES ET COMPTABILITÉ AVEC
TITRE PROFESSIONNEL, FISCALISTE,
GESTION DES AFFAIRES

Danielle Laramée (ASC, FCPA, FCA) est associée et leader du groupe Services consultatifs, Gens (Canada) au cabinet EY. Elle est Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Chef de file au Canada dans son domaine, elle a été très active au sein de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, de l'Institut canadien des comptables agréés et de l'Association de planification fiscale et financière. Elle a été membre des conseils d'administration du Conseil canadien des normes, de la Fondation de l'UQAM et de la Fondation des Amis de l'enfance. Mme Laramée est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'UQAM et est administratrice de sociétés certifiée.

NOMINATION : 16 SEPTEMBRE 2009 **FIN DU MANDAT** : 27 OCTOBRE 2019 – 2^e MANDAT

**ANDRÉE NOËL**

ÂGE
71 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
ÎLE-DES-SŒURS
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET
GESTION CULTURELLE, DROIT,
LEVÉE DE FONDS ET
PHILANTHROPIE, RELATIONS
PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

Andrée Noël a été membre du Barreau du Québec de 1974 à 2018. Elle a débuté sa carrière d'avocate au sein de contentieux d'entreprises privées dont A. Janin et Compagnie Ltée, Henry Birks et fils Ltée, Groupe Transcontinental, G.T.C. Ltée et Fonorola Inc. Madame Noël possède plus de trente ans d'expérience en réglementation de la radiodiffusion et des télécommunications et a occupé les fonctions de présidente du Conseil canadien des normes de la radiotélévision et de conseillère régionale pour le Québec au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Elle est membre du conseil d'administration de la Maison Saint-Gabriel et a été membre des conseils d'administration de Canal Savoir, du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, de l'Hôpital Jean-Talon et de l'Institut Philippe-Pinel ainsi que membre du Conseil du statut de la femme. Madame Noël détient un Baccalauréat ès arts et une Licence en droit de l'Université de Montréal.

NOMINATION : 27 MAI 2020 **FIN DU MANDAT** : 26 MAI 2024 – 1^{er} MANDAT

**MICHEL OHAYON**

ÂGE
42 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
CÔTE SAINT-LUC
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET
GESTION CULTURELLE,
GESTION DES AFFAIRES ET
RESSOURCES HUMAINES

Michel Ohayon est conseiller principal chez Shore & Associés, Recherche de cadres supérieurs et de professionnels juridiques. Il œuvre dans le domaine des services professionnels et des ressources humaines depuis 2003, ayant débuté sa carrière chez Willis Towers Watson, firme mondiale de services-conseils. Il siège sur le conseil d'administration d'Hillel Montréal, un organisme à but non lucratif, et est ancien membre du conseil d'administration de la Caisse du Complexe Desjardins (2013-2019). Il est impliqué au Centre Segal des arts de la scène depuis plusieurs années et a été très actif au sein de la Chambre de commerce juive (2011-2015) ainsi que du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (2011-2017). M. Ohayon possède une maîtrise en administration des affaires (MBA) de HEC Montréal, un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S./Graduate Diploma) en journalisme de l'Université Concordia, et un baccalauréat ès arts de l'Université McGill.

NOMINATION : 15 MARS 2017 **FIN DU MANDAT** : 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT

**LOUISE POISSANT**

ÂGE
69 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET GESTION
SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

Louise Poissant est directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Société et culture. Elle a été doyenne de la Faculté des arts de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) de 2006 à 2015 et professeure d'esthétique et de théorie à l'École des arts visuels et médiatiques de 1989 à 2006 où elle a dirigé le Groupe de recherche en arts médiatiques (GRAM). De 2001 à 2006, elle a dirigé le Centre interuniversitaire des arts médiatiques, Hexagram-CIAM. Mme Poissant est membre de la Société royale du Canada de même que du conseil d'administration de Savoir média, Synapse C, CTREQ, Humanovis et du Fonds de recherche du Québec – Société et culture. Elle est auteure de nombreux ouvrages et articles dans le domaine des arts médiatiques publiés au Canada, en France, au Brésil et aux États-Unis. Elle a également siégé au sein des conseils d'administration de la Fondation de l'UQAM et de l'Agora de la danse. Mme Poissant détient un Ph. D. en philosophie de l'Université de Montréal.

NOMINATION : 15 MARS 2017 **FIN DU MANDAT** : 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT

Renseignements sur le fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités

La Société de la Place des Arts de Montréal est une société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications du Québec, laquelle est assujettie notamment à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

En vertu de sa loi constitutive, le conseil d'administration de la Société est constitué de onze (11) membres, dont quatre (4) siègent au conseil d'administration de la Fondation de la Place des Arts. Le président du conseil est membre d'office de tous les comités et les membres du conseil peuvent aussi participer aux travaux d'un ou de plusieurs de ses comités. À l'exception de la personne occupant les fonctions de président-directeur général, et de Madame Louise Poissant, qui œuvre pour un organisme du gouvernement du Québec, l'ensemble des membres du conseil sont indépendants. Le mandat de Monsieur Pierre Bernier est venu à échéance le 10 août 2019 et celui de Madame Danielle Laramée le 27 octobre 2019. Les mandats de Mesdames Nancy Cleman, Annie Derome et Louise Poissant et de Messieurs Éric Gosselin, Hugo Delorme et Michel Ohayon ont quant à eux pris fin le 14 mars 2021. Conformément aux règles applicables, ces administrateurs continuent de siéger au sein du conseil d'administration jusqu'à ce que le gouvernement décide du renouvellement de leur mandat ou de leur remplacement.

En date du 27 mai 2020, Madame Andrée Noël a été nommée administratrice pour un mandat de quatre (4) ans en remplacement de Madame Sylvie Chagnon. Monsieur Jean Laurin, administrateur et président du conseil d'administration de la Société, a quitté ses fonctions en date du 29 janvier 2021. Monsieur Éric Gosselin, à titre de vice-président du conseil d'administration, a assuré l'intérim du poste du 30 janvier au 9 mars 2021. En date du 10 mars 2021, le gouvernement du Québec a nommé Madame Louise St-Pierre à titre d'administratrice et de présidente du conseil d'administration, et ce, pour un mandat de cinq (5) ans se terminant le 9 mars 2026. Madame Marie-Josée Desrochers a été nommée présidente-directrice générale de la Société le 6 mai 2019 pour un mandat de cinq (5) ans prenant fin le 5 mai 2024.

En tenant compte des réunions du conseil et de ses comités, les membres ont siégé à trente et une (31) reprises au cours de l'année. L'ordre du jour de chacune des réunions du conseil d'administration et de ses comités prévoit une période de huis clos au cours de laquelle les administrateurs de la Société peuvent échanger hors de la présence de la direction. La rémunération de la présidente-directrice générale est fixée par décret. Les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération et agissent bénévolement.

Conseil d'administration

JEAN LAURIN (PRÉSIDENT, JUSQU'AU 29 JANVIER 2021)

ÉRIC GOSSELIN (VICE-PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT PAR INTÉRIM
DU 30 JANVIER AU 9 MARS 2021)

LOUISE ST-PIERRE (PRÉSIDENTE À COMPTER DU 10 MARS 2021)

PIERRE BERNIER

SYLVIE CHAGNON (JUSQU'AU 26 MAI 2020)

NANCY CLEMAN

HUGO DELORME

ANNIE DEROME

MARIE-JOSÉE DESROCHERS

DANIELLE LARAMÉE

ANDRÉE NOËL (À COMPTER DU 27 MAI 2020)

MICHEL OHAYON

LOUISE POISSANT

Le conseil d'administration a tenu neuf (9) réunions au cours de l'année. En sus des affaires courantes, il a conseillé et appuyé la direction dans la gestion de dossiers opérationnels et stratégiques complexes qui auront des impacts à long terme sur les activités de la Société. Les administrateurs, par leur participation aux réunions du conseil et au sein de comités dans le cadre desquels ils revoient de manière plus exhaustive certains dossiers spécifiques, ont pu faire bénéficier la direction de leur expertise variée et de leur soutien, et contribuer à améliorer l'efficacité du conseil.

Dans le contexte exigeant découlant de la pandémie de COVID-19, le conseil d'administration a requis à chacune de ses réunions un état des lieux de la direction sur les impacts de la crise sanitaire sur le personnel, les opérations, la situation financière de la Société et de ses parties prenantes – producteurs, organismes résidents, locataires – et le public. Il a aussi discuté régulièrement avec la direction des risques liés à la pandémie et des mesures d'atténuation pouvant être mises de l'avant. Le conseil d'administration, avec l'appui du comité de vérification et des finances, s'est enquis régulièrement auprès de la direction de sa situation de trésorerie, de ses hypothèses et ses prévisions budgétaires et des résultats financiers au cours de l'année. Le conseil a aussi appuyé des mesures visant le remboursement des dépôts de location aux producteurs et des billets de spectacles aux consommateurs ainsi que des actions de soutien à ses locataires.

Au cours de la période, il a aussi revu les résultats du plan d'action annuel 2019-2020 et a examiné le nouveau plan d'action de sa direction pour 2020-2021. Un rapport d'avancement de ce dernier ainsi que de l'atteinte des cibles du Plan stratégique 2018-2022 pour l'exercice lui a été présenté. Il a également approuvé la conclusion de contrats relatifs à l'achat de luminaires pour la Salle Wilfrid-Pelletier ainsi que pour la réfection d'une partie de sa toiture de même que des suppléments aux contrats de travaux de réfection mécanique du MACM et de nouveaux uniformes pour le personnel d'accueil et des bars. Il a également pris acte du mandat de négociation du renouvellement de certaines conventions collectives qui a été donné à la Société. Le conseil d'administration a également suivi le processus de dotation de la directrice du marketing et des communications en plus d'approuver les états financiers de la Société, ses budgets pour 2020-2021 et 2021-2022, le régime d'emprunt spécifique d'environ 18,6M \$ lié au projet de transformation du MACM – dont l'annonce a été faite par la ministre Nathalie Roy et les parties prenantes le 15 mars 2021 – et le régime d'emprunts de la Société pour l'année 2020-2021. Il a par ailleurs reçu le rapport d'état de santé de l'ensemble des immeubles et équipements spécialisés du complexe duquel découle le plan quinquennal d'immobilisations de la Société qu'il a autorisé. Il a revu la présentation des besoins en maintien d'actifs relatif à leur mise à niveau et la modernisation de la Place des Arts. Les résultats du sondage de mobilisation des employés et les mesures en découlant, dont le plan d'action RH, lui ont aussi été partagés.

Dans le cadre de ses neuf rencontres, le conseil d'administration a également effectué un suivi sur les projets de création d'une plateforme de marketing relationnel, d'harmonisation des règles d'affichage sur le quadrilatère de la Place des Arts, de modernisation du corridor métro ainsi que sur le programme « Éducation et Collectivités ». La direction l'a informé sur une base continue de la programmation en salle, des résidences d'artistes et des productions de la Société et de ses partenaires réalisées en webdiffusion sur une base continue. Le conseil d'administration a aussi procédé à la modification du Code d'éthique des administrateurs et dirigeants et à la nomination de Madame Andrée Noël à titre de membre du comité de gouvernance et d'éthique. Enfin, les membres du conseil ont participé à une journée de formation le 25 janvier 2021 dont le contenu est décrit ci-après.

Comité de vérification et des finances

DANIELLE LARAMÉE (PRÉSIDENTE)
PIERRE BERNIER
NANCY CLEMAN

Le comité de vérification et des finances a tenu sept (7) réunions. Dans le contexte de pandémie et de réduction substantielle des activités de la Société, le comité a examiné régulièrement les flux de trésorerie et les liquidités de la Société en raison notamment du remboursement de billets de spectacle et des dépôts accordés pour les locations de salles ainsi que des besoins financiers de la Société. Aussi, le comité a suivi avec attention la situation financière de la Société et procédé à chaque réunion à l'examen des états financiers mensuels et des projections financières. De plus, la direction a mis à jour un plan de contingence et un tableau des risques liés à la COVID-19 ainsi que les mesures financières, sanitaires et en ressources humaines visant ses employés, ses producteurs, ses locataires et le public, lesquels ont été présentés et discutés avec le comité. Il a également revu le plan annuel d'investissement des projets de maintien d'actifs et de résorption du déficit.

Le comité a examiné le plan d'audit du Vérificateur général du Québec (VGQ) pour l'exercice financier 2020-2021 dont les résultats ainsi que les états financiers audités ont été discutés en présence des représentants du Vérificateur général du Québec et recommandés pour approbation au conseil d'administration. En raison des circonstances particulières et de l'exercice financier précédemment écourté, le comité a revu les budgets pour des exercices financiers 2020-21 et 2021-22 qui ont été soumis pour adoption par le conseil d'administration.

Dans le cadre du plan d'audit interne triennal 2018-2021, il a rencontré les auditeurs internes qui ont présenté leur rapport d'audit ayant trait au dernier cycle d'activités visé par ce plan, soit les revenus de stationnement. Le comité a aussi veillé à ce que la direction assure un suivi des recommandations qui y étaient contenues.

Comité de planification et de développement

ANNIE DEROME (PRÉSIDENTE)
HUGO DELORME
LOUISE POISSANT
MARIE-JOSÉE DESROCHERS

Le comité de planification et de développement a tenu quatre (4) réunions au cours de la période. Une mise à jour de la réalisation du plan d'action 2019-20 et des atteintes des objectifs du plan stratégique de la Société à la mi-année a été présentée. La vision du plan de développement « Éducation et Collectivités » a été soumise de même que sa structure de programmation. Les maquettes et contenus du rapport annuel 2019-2020, qui couvrait un exercice financier écourté de sept mois, ont été revus par le comité et commentés. Une présentation des travaux relatifs au développement de la marque « L'Art en soi » ayant trait à la nouvelle identité liée aux activités « Éducation et Collectivités » a été partagée. Un bilan du plan d'action annuel de la direction 2019-2020 ainsi que des priorités de son plan d'action pour 2020-2021 ont été discutés. De plus, le comité a assuré le suivi de l'atteinte des objectifs prévus au plan stratégique de la Société.

Comité de gouvernance et d'éthique

ÉRIC GOSSELIN (PRÉSIDENT)
SYLVIE CHAGNON (JUSQU'AU 26 MAI 2020)
NANCY CLEMAN
ANDRÉE NOËL (À COMPTER DU 27 MAI 2020)

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu deux (2) réunions. Le processus d'autoévaluation du fonctionnement du conseil d'administration a été revu de même que son questionnaire et ceux-ci ont été recommandés pour approbation au conseil d'administration. Un état de situation relativement à l'échéance prochaine de mandats de plusieurs administrateurs ainsi qu'une revue du profil de compétence et d'expérience des membres du conseil d'administration et du processus de nomination de ces derniers a été présenté. Le comité a recommandé au conseil d'administration l'adoption d'une modification au Code d'éthique des administrateurs et des dirigeants en raison du changement d'exercice financier. Une mise à jour sur le projet de loi n° 64 (*Loi modifiant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*) et ses impacts sur les activités de la Société a été faite. Un projet remanié de refonte du Règlement de gouvernance et régie interne de même que de la Politique de gestion contractuelle lui ont aussi été soumis pour considération et ont été recommandés au conseil d'administration pour approbation. Le comité s'est aussi penché sur la formation des administrateurs et a préparé leur journée de formation qui a eu lieu 25 janvier 2021 par visioconférence, laquelle a porté sur le retour et la transformation des centres culturels nord-américains en temps de pandémie, le rôle des industries culturelles et créatives dans la relance du centre-ville de Montréal ainsi qu'un panel de représentants d'organismes résidents et d'un producteur de festival invité à partager leurs défis et enjeux. Les résultats du sondage de satisfaction liés à cette activité ont été aussi partagés avec le comité.

Comité des ressources humaines

MICHEL OHAYON (PRÉSIDENT)
HUGO DELORME
ÉRIC GOSSELIN

Le comité des ressources humaines a tenu quatre (4) réunions au cours de la période. La direction a fourni un état de la situation générale des ressources humaines de la Société, du redéploiement des effectifs et des conditions de travail en contexte de pandémie à chacune des réunions. Les derniers développements du projet Marque employeur, visant à présenter la Société comme employeur de choix dans son processus de dotation et sur le marché, lui ont été soumis. Les membres ont échangé avec la direction dans le cadre de la présentation des résultats du sondage de mobilisation des employés de février 2020 et sur les actions subséquentes qui en découleront. Le plan d'action RH corporatif qui s'en est suivi a d'ailleurs été présenté au comité qui a également examiné le processus de dotation pour le poste de direction des communications et du marketing. Le projet de guide préliminaire du retour des employés sur les lieux de travail de la Société et les directives des autorités de santé publique qu'ils devront respecter a aussi été partagé. Enfin, un état des lieux constant a été fait sur l'état des négociations relatives au renouvellement de certaines conventions collectives autorisées par le gouvernement du Québec ainsi que sur certains dossiers de ressources humaines.

Comité exécutif

JEAN LAURIN (PRÉSIDENT, JUSQU'AU 29 JANVIER 2021)

ÉRIC GOSSELIN (VICE-PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT PAR INTÉRIM DU 30 JANVIER AU 9 MARS 2021)

LOUISE ST-PIERRE (PRÉSIDENTE À COMPTER DU 10 MARS 2021)

ANNIE DEROME

MARIE-JOSÉE DESROCHERS

Le comité exécutif a tenu cinq (5) réunions au cours de la période. À titre de responsable du respect de la Politique de gestion contractuelle et de la procédure d'octroi de ceux-ci, le comité a continué sa vigie dans le cadre de la révision de l'octroi de contrats d'importance qu'il approuve ou recommande pour approbation au conseil d'administration. En particulier, il a approuvé l'attribution de contrats relatifs à divers travaux d'éclairage et de réaménagement de la scène et des coulisses de la Salle Wilfrid-Pelletier, au remplacement du système hydraulique d'ascenseur de scène de la fosse d'orchestre du Théâtre Maisonneuve et au renouvellement du contrat d'entretien ménager du complexe. Il a aussi fait le suivi relativement au projet de transformation du MACM avec les diverses parties prenantes dont le coup d'envoi a été annoncé le 15 mars 2021. Il a validé la priorisation par la direction des travaux de construction faisant partie du budget de maintien d'actifs et de résorption de déficit d'entretien 2020-2021 et leurs échéanciers et procédé à la revue de son plan d'investissements pour l'année en cours.

Le comité exécutif a aussi revu les rapports d'état d'immeubles et d'équipements spécialisés préparés pour la Société à la demande du ministère de la Culture et des Communications (MCC) en plus de recommander pour approbation au conseil d'administration le plan quinquennal des projets en maintien d'actifs en découlant. Une mise à jour du projet de modernisation du corridor métro, de son échéancier et du processus de réalisation des travaux lui a été présenté de même qu'une mise à jour du projet de réfection de certaines salles de répétition. Le comité a aussi approuvé la planification annuelle 2020-2021 des ressources informationnelles de la Société qui a été soumise au MCC.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le comité a échangé régulièrement avec la direction sur les diverses mesures d'aide pouvant être mises de l'avant pour soutenir ses locataires dont celles prévues dans les divers programmes d'aide financière du gouvernement accessibles à ces derniers. Par conséquent, le comité a été saisi et a approuvé la terminaison de certains baux locatifs ou la modification de conditions de location prévues dans ceux-ci, qui ont inclus, dans certains cas, une réduction ou un report temporaire de loyer. Il a aussi approuvé les termes de renouvellement ou de conclusion de nouveaux baux de location. Enfin, le comité s'est penché sur le renouvellement de la couverture d'assurances commerciales de la Société et fait un état des lieux, à chacune de ses réunions, des impacts de la pandémie et des mesures prises par la direction pour protéger les employés et le public.

La totalité des recommandations effectuées par les divers comités ont été adoptées par le conseil. Le rapport sur l'assiduité des administrateurs dans le cadre des réunions du conseil d'administration et de ses comités au cours de l'année financière est joint ci-dessous.

Relevé annuel des présences des membres du conseil d'administration et de ses comités

(selon la date d'entrée en fonction ou de fin de mandat)

MEMBRES	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE	COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES	COMITÉ EXÉCUTIF	COMITÉ DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT
Bernier, Pierre	7/9		6/7			
Chagnon Sylvie*	3/3					
Cleman, Nancy	8/9	2/2	7/7			
Delorme, Hugo	9/9			4/4		4/4
Derome Annie	8/9				4/5	4/4
Gosselin, Éric	9/9	2/2		4/4	4/5	
Laramée Danielle	7/9		7/7		5/5	
Laurin Jean**	8/9	1/2	2/6		3/4	1/3
Noël, Andrée***	6/6	2/2				
Ohayon, Michel	7/9			4/4		
Poissant, Louise	9/9					4/4
Desrochers, Marie-Josée	9/9	2/2	7/7	4/4	5/5	4/4

* Fin de mandat le 26 mai 2020 (remplacée par Andrée Noël)

** A quitté la présidence le 29 janvier 2021

*** Nommée administratrice le 27 mai 2020 (remplacement de Sylvie Chagnon)

Direction de la Place des Arts



- 1 **MARIE-JOSÉE DESROCHERS**, PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
- 2 **STEVE BEAUSÉJOUR**, DIRECTEUR DES IMMEUBLES ET DE LA SÉCURITÉ
- 3 **BENOIT BOUCHER**, DIRECTEUR DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION
- 4 **CLOTHILDE CARDINAL**, DIRECTRICE DE LA PROGRAMMATION
- 5 **ESTHER CARRIER**, DIRECTRICE DES SERVICES À LA CLIENTÈLE ET DE LA BILLETTERIE
- 6 **LUC NADEAU**, DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
- 7 **NICOLAS POTVIN**, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DIRECTEUR DES AFFAIRES CORPORATIVES

ABSENTE (EN POSTE JUSQU'AU 13 NOVEMBRE 2020):

JOANNE LAMOUREUX, DIRECTRICE DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS

Comité de direction

Le comité de direction, constitué de la présidente-directrice générale et de l'ensemble des directeurs de la Société, s'est réuni à cinquante et une (51) reprises au cours de l'année. Ce comité a pour rôle d'examiner les dossiers opérationnels de la Société et les nouvelles initiatives d'affaires en plus d'être un lieu d'échange privilégié entre les membres de la direction. Outre les affaires courantes, ce forum permet d'assurer un suivi sur l'avancement du plan d'action annuel, les relations avec les organismes résidents et partenaires d'affaires, les mesures de soutien, de mise en marché et de communication de différentes initiatives en faveur des producteurs, les projets et la programmation, la planification des travaux de construction en cours et à venir, les résultats financiers et les budgets, la tarification des services, la fréquentation des salles et les activités et priorités propres à chaque direction.

Au cours de la période marquée par la pandémie mondiale, les réunions du comité de direction ont notamment donné lieu à l'examen et à de multiples échanges relativement aux directives des autorités de santé publique applicables dans les espaces et les salles du complexe et à celles destinées au public, aux employés de la Place des Arts et à ses utilisateurs de même qu'aux travaux du comité sanitaire interne et aux échanges avec diverses parties prenantes à ce sujet.

Les séances de la dernière année ont également porté sur l'arrimage culture-éducation, la gestion des effectifs et le télétravail, le renouvellement de certaines conventions collectives, les communications internes avec le personnel et leur bien-être, le processus de facturation, le futur plan de développement durable, les mesures d'aide aux locataires et le remboursement de billets aux clients ou de dons aux organismes culturels, l'automatisation des activités de stationnement, la présentation de spectacles en webdiffusion et l'intégration de cette activité dans le système de billetterie, la revue des rapports d'état des immeubles, les règles d'affichage au sein du quadrilatère, la redéfinition de certaines activités sous la marque de L'Art en soi, la collaboration et les consultations avec le PQDS et divers acteurs des milieux culturels québécois, canadien et américain, l'élaboration et la tenue d'activités participatives citoyennes en mode virtuel dont la relâche scolaire et *Hors les murs*, le projet de transformation du Musée d'art contemporain de Montréal et la modernisation du corridor métro, les travaux visant la création d'une plateforme de gestion de données client, la production de la série « Carte blanche colorée par... » destinée à promouvoir la chanson francophone en webdiffusion et à l'accueil de l'espace Yoop, les résidences d'artistes à la Place des Arts, la gestion budgétaire et celle liée aux risques institutionnels, les résultats des sondages de mobilisation des employés et de satisfaction des producteurs pour les produits et services offerts, la mise en place et les travaux du comité équité, diversité et inclusion, la refonte du Règlement de gouvernance et de régie interne et les travaux du comité santé et sécurité.

En plus des réunions régulières du comité de direction, les directeurs ont participé à des sessions de planification les 1^{er} et 3 septembre 2020 et le 30 octobre 2020 aux fins d'élaborer le plan d'action annuel de la Société pour l'exercice 2020-2022 et d'échanger sur l'innovation, la génération de revenus et les processus d'affaires. Enfin, le 27 novembre 2020, le comité s'est réuni pour revoir les plans d'action en ressources humaines des directions de la Société donnant suite aux résultats du sondage de mobilisation des employés réalisé en début d'année 2020.

Suivi des exigences législatives et gouvernementales

Emploi et qualité de la langue française

Le conseil d'administration de la Société a approuvé la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française en septembre 2018, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française. La Politique n'a subi aucune modification au cours du présent exercice. Un comité de la politique linguistique est présidé par la direction des communications et du marketing, qui est responsable de veiller à l'application de la politique et, s'il y a lieu, de suggérer les correctifs qui s'imposent. Le comité compte trois membres soit le secrétaire général et directeur des affaires corporatives, le directeur des finances et de l'administration et la directrice des services à la clientèle et de la billetterie. Ce comité n'a tenu aucune rencontre au cours de l'exercice. La Société veille à la mise en œuvre de la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans ses unités administratives qui regroupent plus de 50 employés. En ce qui a trait à sa programmation, la Société a poursuivi une stratégie visant à promouvoir la chanson française avec la présentation, en webdiffusion, de la série « Carte blanche colorée par... » animée par Monique Giroux, qui a bénéficié du soutien financier du ministère de la Culture et des Communications, et a mis en vedette quatre artistes québécois en 2020-2021.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

La Société se conforme aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et les règlements y afférents. La Société dispose également d'une politique de gestion documentaire qui prévoit notamment la destruction sécuritaire des documents à caractère nominatif ou confidentiel. Un répertoire de classification des documents électroniques a été mis en place et un système de gestion intégré des documents (GID) est en préparation.

Cette année, la Société a traité trois demandes d'accès à l'information. Ces demandes ont porté sur la représentation des personnes issues des minorités visibles et noires au sein du conseil d'administration, de la direction et de ses employés et sur des contrats et factures d'un fournisseur de services en gestion documentaire. À ce jour, en raison de la pandémie, la Société a été en mesure de répondre partiellement à cette dernière demande, compte tenu que son personnel était en télétravail et n'avait pas accès aux dossiers physiques de la Société.

Nombre total de demandes reçues				3
Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais				
DÉLAI DE TRAITEMENT	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION	
0 à 20 jours	2			
21 à 30 jours				
31 jours et plus (le cas échéant)	1			
TOTAL	3			
Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue				
DÉCISION RENDUE	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION	DISPOSITIONS DE LA LOI INVOQUÉES
Acceptée (entièrement)				
Partiellement acceptée	3			
Refusée (entièrement)				
Autres				
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable				0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information				0

Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

La *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* a été sanctionnée le 9 décembre 2016 et est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017. Cette Loi a notamment pour but de faciliter la divulgation d'actes répréhensibles commis ou sur le point d'être commis à l'égard des organismes publics et d'établir un régime de protection contre les représailles. Conformément aux exigences de l'article 18 de cette Loi, le conseil d'administration de la Société a adopté une Politique sur la divulgation d'actes répréhensibles lors de sa réunion du 19 septembre 2018, laquelle désigne le secrétaire général de la Société à titre de responsable du suivi des divulgations et de l'application de cette politique. Aucune divulgation n'a été reçue par le responsable du suivi des divulgations pendant la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

Éthique et déontologie

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics ou au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société n'a été constaté. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants est joint en annexe au présent rapport. L'article 32 de ce dernier a été modifié par notre conseil d'administration en cours d'année en raison du changement de la fin de l'exercice financier de la Société.

Bonis au rendement

Le Secrétariat du Conseil du trésor a rendu une décision le 24 janvier 2017 (CT 217234) confirmant l'abolition des régimes de rémunération variable au personnel d'encadrement de certains organismes publics dont la Société. Les conditions de travail du personnel d'encadrement ont été modifiées en conséquence par le conseil d'administration de la Société le 19 juin 2017 et ne permettent plus le versement de boni au rendement.

Rémunération des administrateurs et des dirigeants

Les membres du conseil d'administration, à l'exception de la présidente-directrice générale, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Le calcul de la rémunération des cinq dirigeants les mieux payés de la Société tient compte du salaire annuel de base et des primes d'assurance collective assumées par l'employeur.

La rémunération de la présidente-directrice générale est déterminée par décret du gouvernement, selon les conditions régissant les titulaires d'un emploi supérieur à temps plein. La Société n'a attribué aucune prime à la signature ou indemnité de départ au cours de l'exercice à un de ses dirigeants.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société en 2020-2021

MOM / PRÉNOM	TITRE	SALAIRE
		1 ^{er} AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021
Desrochers, Marie-Josée	Présidente-directrice générale	168 782 \$
Cardinal, Clothilde	Directrice de la programmation	154 074 \$
Boucher, Benoit	Directeur de l'administration et des finances	153 138 \$
Potvin, Nicolas	Secrétaire général	147 138 \$
Carrier, Esther	Directrice des services à la clientèle et de la billetterie	132 532 \$

Assurances collectives

Les dirigeants de la Société souscrivent aux polices d'assurances collectives SSQ et UV assurance (Desjardins Assurances depuis le 1^{er} août 2020). Le régime SSQ vise les protections d'accident maladie, d'assurance-vie, d'assurance-salaire et d'assurance-voyage alors que le régime UV assurance (Desjardins Assurances) offre les protections d'assurance dentaire et le programme d'aide aux employés (PAE) pour les dirigeants. Les taux de prime applicables sont déterminés annuellement par les assureurs et reflètent des taux de primes assumés par l'employé et par l'employeur. Les primes payées par l'employeur représentent un montant fixe pour l'assurance accident maladie, l'assurance dentaire et le programme d'aide aux employés selon la protection choisie. Les primes reflètent un pourcentage pour les protections d'assurance-salaire et d'assurance-vie.

Financement des services publics

Conformément aux spécifications de la Politique de financement des services publics du gouvernement du Québec, la Place des Arts a procédé, au cours de son exercice financier, aux travaux suivants :

- Maintien d'un registre de ses tarifs;
- Évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés;
- Détermination du niveau de financement des produits et services tarifés.

Le tableau suivant présente les résultats de ce travail.

Financement des services publics – Rapport sur la tarification

Revenus provenant de la tarification	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATION PERÇUS	COÛTS DES BIENS ET SERVICES	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	JUSTIFICATION DU NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ* JUSTIFICATION DE L'ÉCART ENTRE NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT ET VISÉ
Location de salles	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2020	IPC	571 855	11 744 248	5 %	1 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Location commerciale	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2020	IPC	2 043 496	9 458 948	22 %	16 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Stationnements	VALEUR MARCHANDE	JUIN 2016	REFIXATION	623 110	5 248 671	12 %	11 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Bars et vestiaires	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2018	REFIXATION	17 034	159 033	11 %	10 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Billetterie	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2020	REFIXATION	99 765	1 606 613	6 %	1 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Autres revenus	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2018	REFIXATION	491 246	1 155 310	43 %	29 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
TOTAL				3 846 506	29 372 823	13 %	11 %	
Revenus provenant d'une autre source que la tarification								
Subventions				29 486 940				
Programme de production et de diffusion				33 338				
Programme d'accessibilité aux arts				9 500				
Services aux producteurs				8 176				
Revenus financiers				147 492				
Autres revenus (Ristourne de taxes, vente d'énergie, commandites et publicité, revenus financiers et divers)				414 699				
Coûts non liés à la prestation des services								
Programme de production et de diffusion					694 733			
Programme d'accessibilité aux arts					586 037			
Coûts récupérés					125 450			
Amortissement et dette reliés au MACM					1 515 883			
Autres charges (Administration générale, assurances, taxes et autres charges.)					0			
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS				33 946 651	32 294 926			

* Le dépassement des niveaux de financement visés est attribuable à des locations de salles pour des activités sans public non prévues au budget.

Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, voici les renseignements relatifs aux contrats de services et la répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

Renseignements relatifs aux contrats de services

CATÉGORIE	NOMBRE	VALEUR
Contrats de services avec une personne physique	15	263 862 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	6	205 963 \$
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICES	21	469 825 \$

Gestion et contrôle des effectifs (1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021)

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES*	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Personnel d'encadrement	15 479	0	15 479	8,7
Personnel professionnel	33 668	0	33 668	17,8
Personnel infirmier				
Personnel enseignant				
Personnel du bureau technicien et assimilé	100 701	803	101 504	110,9
Agents de la paix	37 273	3384	41 157	25,8
Ouvriers, personnel d'entretien et de service				
Étudiants et stagiaires				
TOTAL	187 121	4 687	191 808	163

* En 2020-2021 le niveau d'effectifs fixé par le Secrétariat du conseil du trésor était de 288 555 heures (158 ETC) et a donc été respecté, avec 191 808 heures (105 ETC). Cette diminution fait suite à notre réduction d'effectifs due à la pandémie de COVID-19.



L'hiver attend beaucoup de moi de Laurence Jobidon – un road-opéra tout québécois et féminin devant être présenté par l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal à l'Espace GO – a été produit et capté au Théâtre Maisonneuve pour être diffusé en première mondiale sur le web en novembre 2020.

PHOTO: © YVES RENAUD

Résultats financiers

DU 1^{ER} AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

Les postes des revenus et des charges pour l'exercice clos le 31 mars 2021 ont été comparés à ceux du budget pour la même période, en raison du fait que ce dernier présente des hypothèses tenant compte des impacts de la pandémie sur les résultats découlant de l'arrêt d'une grande partie des activités de la Société. De plus, l'exercice financier précédent, clos le 31 mars 2020 en raison du changement d'année financière, ne comporte que sept mois. En ce qui a trait aux postes liés au bilan au 31 mars 2021, ils ont été comparés à ceux du bilan au 31 mars 2020.

Incidences financières de la COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Le 12 mars 2020, le gouvernement du Québec a annoncé la fermeture des salles de spectacle et a déclaré le lendemain l'état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois, limitant les activités économiques permises aux services jugés essentiels. Compte tenu que pendant une grande partie du présent exercice financier, des directives des autorités de santé publique empêchant ou restreignant les rassemblements extérieurs et intérieurs sont demeurées en vigueur, les activités de la Société ont été grandement réduites, ce qui a eu un impact notable sur les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie.

Malgré la campagne de vaccination en cours et le déconfinement progressif annoncé par le gouvernement du Québec, la direction estime que les impacts économiques défavorables découlant de la pandémie de même que le maintien des directives des autorités de santé publique en vigueur au niveau local, provincial, national et mondial et les incertitudes entourant son évolution future sont susceptibles de ne pas permettre une reprise complète de ses activités artistiques et commerciales au cours de l'exercice 2021-2022 et d'affecter de nouveau de façon importante les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie.

Changement de norme

Le 9 mars dernier, le ministre des Finances a annoncé un changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert prévue par la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux (RLRQ, chapitre S-37.01)* (la « Loi S-37 ») en faveur de l'application de la norme SP-3410 *Paiements de transfert*. Cette modification permet le retrait de la réserve liée à la Loi S-37 du rapport de l'auditeur indépendant, préparé par le Vérificateur général du Québec, portant sur les états financiers de la Société. Les éléments faisant l'objet de la réserve de l'an dernier ont été intégrés aux chiffres comparatifs de l'exercice clos le 31 mars 2020.

Excédent de l'exercice

Pour l'exercice financier de 12 mois clos le 31 mars 2021, la Société a enregistré un excédent de 1 651 725 \$ comparativement à un déficit budgété de 14 326 534 \$. L'excédent généré résulte notamment de subventions spéciales de fonctionnement, totalisant 13,2 M\$, pour compenser l'absence de revenus résultant d'une baisse significative des activités, laquelle a entraîné également une réduction des dépenses d'opérations par rapport à une année de pleine activité. Ce surplus sera versé à l'excédent cumulé de la Société.

Revenus

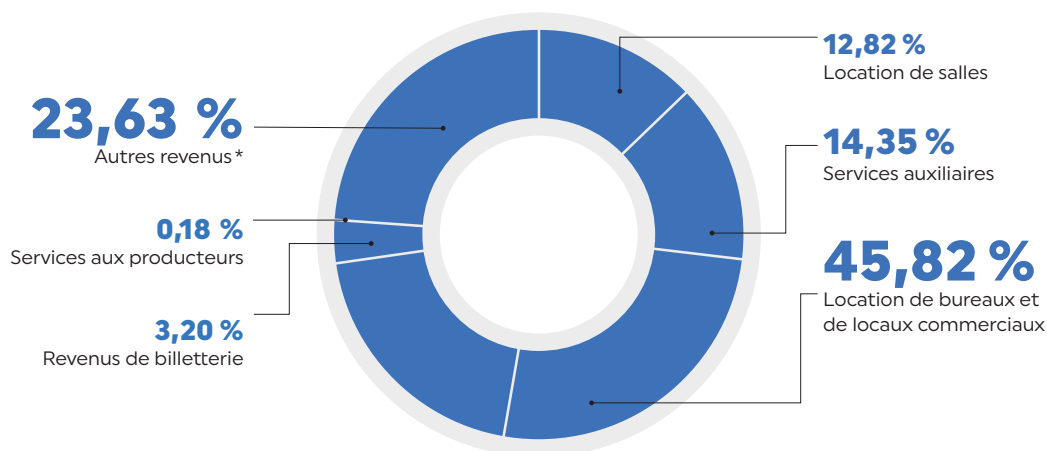
Revenus autonomes

Les revenus autonomes de la Société sont supérieurs de 8,8 % ou 275 k\$ par rapport au budget. Cette hausse est attribuable à des locations de salles pour des activités sans public non prévues au budget alors que des 230 spectacles avec public anticipés par la Société, seulement 33 ont été présentés. La ventilation des écarts des différents revenus autonomes s'explique ainsi :

- Les revenus de location de base et variable de nos salles sont supérieurs de 508 k\$ par rapport au budget en raison d'un nombre de locations plus élevé pour des activités sans public non budgétées, bien que les revenus pour des représentations devant public aient été inférieurs. Il importe de souligner que le budget prévoyait des hypothèses pour des spectacles principalement dans des petites salles.
- Les services auxiliaires sont inférieurs de 2,6 % ou 17 k\$. Cette diminution s'explique par des revenus de bars de 49 k\$ moins élevés qu'anticipés, en raison des mesures sanitaires ne permettant pas leur ouverture. Cet écart est compensé en grande partie par des revenus de stationnement plus élevés de 23 k\$.
- Les revenus de billetterie sont plus élevés de 33,9 % ou 36 k\$ en raison notamment de la tenue de plus d'événements de diffusion numérique que budgétés qui ont généré 73 k\$.
- Les revenus de location commerciale sont conformes à ceux budgétés, lesquels avaient été réduits en raison de l'impact anticipé de la pandémie.
- Les services aux producteurs ont diminué de 287 k\$ en raison de pertes de revenus associés au remboursement de billets vendus au cours de l'exercice précédent et dont les spectacles ont été annulés au cours du présent exercice.

Les autres revenus sont de 120 k\$ en deçà des prévisions budgétaires. Cet écart découle de la forte diminution des revenus publicitaires et de la baisse des revenus des contrats d'échange et de vente d'eau refroidie. Une contribution de 66,4 k\$ de la Fondation de la Place des Arts est incluse dans ce poste.

Répartition des revenus autonomes



* Ristourne de taxes, vente d'énergie, commandites et publicité, revenus financiers et revenus divers.

Subventions

L'ensemble des subventions et virements de subventions totalisent 29 486 940 \$. La subvention de fonctionnement versée pendant l'exercice financier s'élève à 15 120 900 \$. Elle se détaille comme suit : la subvention de fonctionnement régulière de 1 920 900 \$ ainsi que deux subventions spéciales totalisant 13 200 000 \$ octroyées à la Société pour compenser la baisse importante de ses revenus au cours de l'exercice financier 2020-2021. Une subvention de 100 630 \$ pour le Programme d'activités culturelles auprès des élèves du secondaire a également été reçue au cours de l'exercice.

Les subventions du gouvernement pour les frais financiers et les dépenses non capitalisables s'élèvent à 3 155 812 \$ et pour l'amortissement des immobilisations subventionnées à 10 478 704 \$. De plus, la Société a poursuivi ses investissements capitalisables, notamment dans le cadre de la rénovation de la salle et des toitures de la Salle Wilfrid-Pelletier ainsi que pour divers travaux préliminaires de mise à niveau pour le MACM en vue de la réalisation de son projet de transformation.

Charges

Les charges sont moins élevées que budgétées du fait que des directives des autorités de santé publique ont entraîné des fermetures temporaires du complexe et de ses salles, ou un nombre de spectateurs en salle moins élevé qu'anticipé pendant les périodes d'ouverture permises, et ce, malgré les coûts sanitaires que cette situation a engendrés. Aussi, il importe de souligner la gestion rigoureuse et responsable des dépenses effectuées par la Société tout au long de l'exercice financier.

La diminution du poste salaires et avantages sociaux de 3,1 % ou 260 k\$ par rapport au budget s'explique par la prolongation des mises à pied temporaires d'employés occasionnels et permanents, des réductions d'horaire et le report d'embauches pour certains postes vacants.

Les coûts d'exploitation des salles ont été inférieurs de 613 k\$ par rapport au budget. Cet écart s'explique par une baisse des coûts sanitaires, des besoins en inventaire et des frais d'opération des services auxiliaires en raison d'un nombre de spectateurs moins élevé qu'anticipé aux spectacles en salles.

Le poste entretien et réparations des immeubles est inférieur de 4,2 % ou 256 k\$ par rapport au budget vu des besoins en entretien moindres et une réduction des réparations requises.

Les coûts d'énergie sont en baisse de 28,2 % ou 679 k\$ à la suite de la mise en place de mesures d'efficacité énergétique et d'une consommation d'énergie inférieure à celle budgétée.

La charge des achats, entretien et réparation d'équipements est de 25,5 % ou 234,6 k\$ en deçà du budget en raison d'une moins grande utilisation des équipements.

Les charges des services professionnels sont inférieures de 40,4 % ou 304 k\$ par rapport au budget à la suite d'une baisse de mandats accordés dans plusieurs services.

Les charges de communication sont inférieures de 139 k\$ par rapport au budget en raison d'une baisse des activités publicitaires et promotionnelles.

Excédent cumulé à la fin d'exercice

L'excédent cumulé de la Société est de 9 848 313 \$ au 31 mars 2021 comparativement à celui redressé au 31 mars 2020 de 8 196 588 \$, soit une hausse de 20,2 % (1 651 725 \$).

Service de la dette

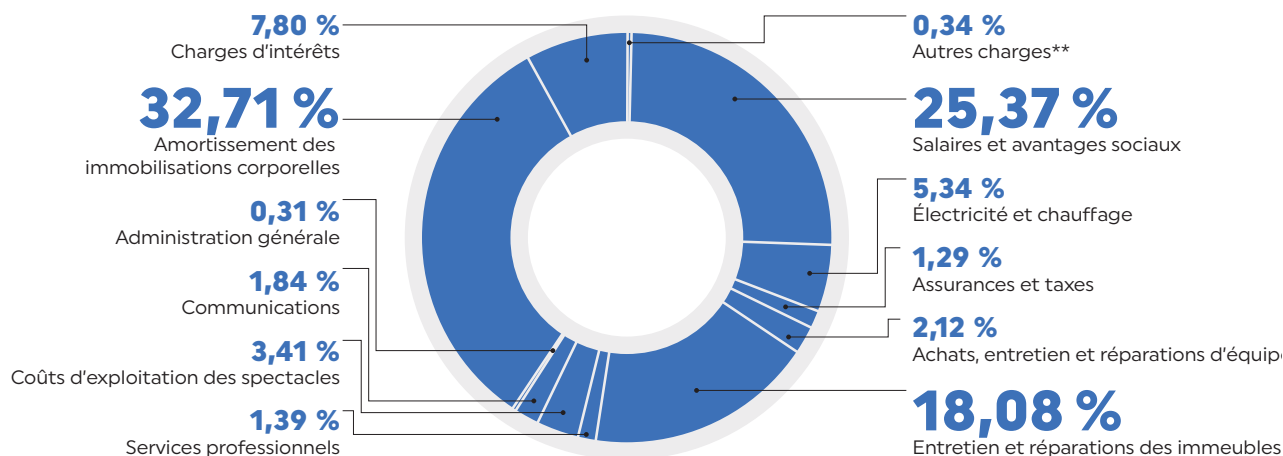
La dette à long terme de la Société au 31 mars 2021 s'élève à 83 193 452 \$ comparativement à 92 776 990 \$ à la fin de l'exercice précédent, soit une baisse de 10,3 % (9 583 538 \$).

Cette dette à long terme est garantie par des subventions accordées par le gouvernement ainsi que par des hypothèques mobilières sans dépossession. Les subventions sont suffisantes pour pourvoir aux paiements des intérêts et au capital dus à l'égard de chaque emprunt, c'est-à-dire aux dates et pour les sommes prévues à chacun des calendriers de remboursement. Ces subventions sont assujetties au vote annuel des crédits appropriés par le gouvernement du Québec.

Maintien de l'actif

Dans le cadre du programme de maintien de l'actif, le gouvernement du Québec a autorisé la Société à effectuer des travaux dans le but de maintenir les équipements et les immeubles en bon état de fonctionnement et a procédé à des achats d'équipements spécialisés et de scène nécessaires à la prestation d'un service de haute qualité. Au cours du présent exercice financier de 12 mois, les investissements en immobilisations totalisent 11 087 835 \$ par rapport à 5 143 229 \$ pour l'exercice précédent de sept mois.

Répartition des charges



** Administration générale, assurances, taxes et autres charges.



Des soirées de danse ont eu lieu en septembre 2020 dans le cadre de la deuxième édition de l'événement *Hors les murs* de la Place des Arts. Les participants ont pu s'initier à des styles très diversifiés en compagnie d'artistes professionnels.

PHOTO: HORS LES MURS – SOIRÉE DANSANTE « SWING AND BLUES » AVEC L'ÉCOLE DE SWING CAT'S CORNER SOUS LA MUSIQUE DU GROUPE EMILY ESTRELLA & HER STARDUST STOMPERS (18 SEPTEMBRE 2020). © FRÉDÉRIC FADDOUL

Rapport de la direction

Les états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société ») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification et des finances dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification et des finances pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



MARIE-JOSÉE DESROCHERS
Présidente-directrice générale



BENOIT BOUCHER
Directeur, Finances et administration

Montréal, le 21 juin 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale



Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la méthode comptable relative à la constatation des subventions du gouvernement du Québec expliqué à la note 3, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

MARC-ANTOINE DAOUST, CPA AUDITEUR, CA
Vérificateur général adjoint

Montréal, le 21 juin 2021

État des résultats et de l'excédent cumulé

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	2021 Budget	2021 Réel	2020 Réel (7 mois) (redressé - note 3)
REVENUS			
Subventions (note 4)	17 464 621 \$	18 545 063 \$	2 821 513 \$
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec (note 10)	-	10 941 877	6 919 062
Location de salles	63 550	571 855	2 891 848
Services auxiliaires	657 484	640 144	2 872 486
Location de bureaux et de locaux commerciaux	2 008 486	2 043 496	1 550 242
Revenus de billetterie	106 482	142 603	3 421 914
Services aux producteurs	295 252	8 176	1 361 167
Autres revenus (note 5)	1 173 801	1 053 437	1 682 170
	21 769 676	33 946 651	23 520 402
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	8 453 334	8 192 576	6 799 611
Entretien et réparations des immeubles	6 094 110	5 838 178	3 031 568
Électricité et chauffage	2 404 280	1 724 966	1 336 491
Achats, entretien et réparations d'équipements	918 916	684 283	555 789
Services professionnels	753 252	449 087	597 136
Communications	734 412	595 483	575 583
Coûts d'exploitation des spectacles	1 713 033	1 100 081	2 476 343
Administration générale	133 784	100 549	110 705
Assurances et taxes	346 300	417 371	193 960
Charges d'intérêts	2 789 823	2 517 938	1 758 472
Amortissement des immobilisations corporelles	11 618 005	10 562 328	6 777 170
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles	-	-	70 323
Autres charges	136 961	112 086	159 971
	36 096 210	32 294 926	24 443 122
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(14 326 534)	1 651 725	(922 720)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	13 561 691	13 561 691	11 782 543
Modification comptable (note 3)		(5 365 103)	(2 663 235)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE REDRESSÉ		8 196 588	9 119 308
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	(764 843) \$	9 848 313 \$	8 196 588 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

AU 31 MARS 2021

	2021	2020 (redressé - note 3)
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	20 636 429 \$	21 506 079 \$
Créances (note 6)	1 187 990	1 695 785
Subventions à recevoir	113 281 920	116 128 404
Stocks destinés à la revente	65 208	82 068
	135 171 547	139 412 336
PASSIFS		
Dépôts - Locations et ventes de billets (note 7)	8 558 873	10 929 685
Charges à payer et frais courus (note 8)	8 652 809	10 452 719
Intérêts courus à payer	313 357	336 040
Emprunts (note 9)	33 335 950	24 799 258
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 10)	139 038 164	139 392 060
Dette à long terme (note 11)	83 193 452	92 776 990
	273 092 605	278 686 752
DETTE NETTE	(137 921 058)	(139 274 416)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 12)	147 415 313	146 889 806
Charges payées d'avance	354 058	533 628
Coûts reportés des productions	-	47 570
	147 769 371	147 471 004
EXCÉDENT CUMULÉ	9 848 313 \$	8 196 588 \$

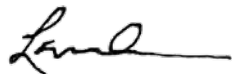
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 14)

DROITS CONTRACTUELS (note 15)

ÉVENTUALITÉS (note 18)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration



LOUISE ST-PIERRE
Présidente du conseil d'administration



DANIELLE LARAMÉE
Présidente du comité de vérification et des finances

État de la variation de la dette nette

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	2021 Budget	2021 Réal	2020 Réal (7 mois) (redressé - note 3)
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(14 326 534) \$	1 651 725 \$	(922 720) \$
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(11 087 835)	(5 143 229)
Amortissement des immobilisations corporelles	11 618 005	10 562 328	6 777 170
Radiations d'immobilisations corporelles		-	70 323
	11 618 005	(525 507)	1 704 264
Acquisition des charges payées d'avance		(734 856)	(744 541)
Utilisation des charges payées d'avance		914 426	354 419
Acquisition des coûts reportés des productions		-	(341 669)
Utilisation des coûts reportés des productions		47 570	330 068
	-	227 140	(401 723)
DIMINUTION DE LA DETTE NETTE DE L'EXERCICE	(2 708 529)	1 353 358	379 821
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	(133 909 313)	(133 909 313)	(136 991 002)
Modification comptable (note 3)		5 365 103	2 663 235
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE REDRESSÉ		(139 274 416)	(139 654 237)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(136 617 842) \$	(137 921 058) \$	(139 274 416) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	2021	2020 (7 mois) (redressé - note 3)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Déficit) de l'exercice	1 651 725 \$	(922 720) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	10 562 328	6 777 170
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(10 941 877)	(6 919 062)
Subventions du gouvernement du Québec – Dépenses non capitalisables	(653 980)	(63 198)
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles	–	70 323
	618 196	(1 057 487)
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Créances	507 795	(239 852)
Subventions à recevoir	115 024	111 006
Stocks destinés à la revente	16 860	(11 625)
Dépôts - Locations et ventes de billets	(2 370 812)	268 837
Charges à payer et frais courus	(3 779 213)	3 614 037
Subventions reportées du gouvernement du Québec	–	200 002
Charges payées d'avance	179 570	(390 122)
Coûts reportés des productions	47 570	(11 601)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(4 665 010)	2 483 195
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(9 108 532)	(6 521 491)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	4 367 200	350 000
Variation nette des emprunts	8 536 692	7 917 418
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	12 903 892	8 267 418
Augmentation (Diminution) de la trésorerie	(869 650)	4 229 122
Trésorerie au début de l'exercice	21 506 079	17 276 957
Trésorerie à la fin de l'exercice	20 636 429 \$	21 506 079 \$
Intérêts versés au cours de l'exercice	252 490 \$	152 562 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	147 492 \$	281 961 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2021

01 CONSTITUTION ET OBJETS

La Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société »), personne morale au sens du Code civil constituée par la Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal (RLRQ, chapitre S-11.03), a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer la Place des Arts de Montréal ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités avec les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. L'excédent, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, c.1, 5^e supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

Incidences financières de la COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Le 12 mars 2020, le gouvernement du Québec a annoncé l'interdiction de rassemblements intérieurs de plus de 250 personnes et a déclaré le lendemain l'état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois, limitant les activités économiques permises aux services jugés essentiels. Compte tenu que des directives des autorités de santé publique empêchant ou restreignant les rassemblements extérieurs et intérieurs sont demeurées en vigueur pendant une grande partie du présent exercice financier, les activités de la Société ont été grandement réduites, ce qui a eu un impact notable sur les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie.

Malgré la campagne de vaccination en cours et le déconfinement progressif annoncé par le gouvernement du Québec, la direction estime que les impacts économiques défavorables découlant de la pandémie de même que le maintien de directives des autorités de santé publique en vigueur au niveau local, provincial, national et mondial et les incertitudes entourant son évolution future sont susceptibles de ne pas permettre une reprise complète de ses activités artistiques et commerciales au cours de l'exercice 2021-2022 et d'affecter de nouveau de façon importante les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie.

Fondation de la Place des Arts

La Fondation de la Place des Arts (la « Fondation ») est désignée fondation publique en vertu du paragraphe 149.1 (6.3) de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle est constituée depuis 2006 en organisme à but non lucratif. La Fondation a comme principale mission d'appuyer la Société en contribuant à la réalisation de projets et d'activités qui s'inscrivent dans le cadre de sa mission artistique et culturelle et qui favorisent entre autres la sensibilisation des publics aux arts de la scène, le développement de nouveaux publics, l'éducation et l'accessibilité aux arts de la scène.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la Fondation a soutenu les initiatives de la Société pour favoriser l'accessibilité aux arts de la scène, notamment pour les familles et les jeunes publics et de plus, a contribué à l'avancement des activités éducatives de la Société.

Puisque la Fondation n'est pas contrôlée par la Société, les états financiers de la Fondation ne sont pas consolidés avec ceux de la Société.

02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, le pourcentage d'achèvement des travaux en cours liés aux immobilisations corporelles et la provision pour mauvaises créances. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises ont un impact négligeable à la fin de l'exercice.

Instruments financiers

La trésorerie, les débiteurs et les subventions à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les ventes de billets perçues d'avance, les créditeurs et frais courus, les salaires, les congés de maladie et les vacances à payer, les intérêts courus à payer, les emprunts et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Revenus

Subventions

Les subventions définies comme des paiements de transferts sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, lorsque les subventions sont autorisées et que la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant. Les subventions sont présentées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif.

Les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent des revenus de subventions est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Ventes, services et autres revenus

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rapportent lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu ou les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

Stocks destinés à la revente

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

PASSIFS

Congés de maladie et de vacances à payer

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les congés de maladie accumulés et les vacances accumulées seront pris ou versés dans l'exercice suivant.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes inter-employeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers de la Société sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre et les frais directs encourus durant les travaux. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée de vie utile prévue, soit :

Bâtisses	40 ans
Améliorations et réparations aux bâtisses	10 à 40 ans
Équipement et accessoires de scène	10 à 25 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Autres équipements	5 ans
Matériel informatique	4 ans
Logiciels informatiques	4 à 7 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. La moins-value est portée à l'état des résultats de l'exercice pendant lequel la dépréciation est déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Les immobilisations corporelles en cours ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les œuvres d'art de la Société sont constituées principalement de peintures et de sculptures et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours de laquelle elles sont acquises.

02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

03 MODIFICATION COMPTABLE

Paievements de transfert

La Société de la Place des Arts de Montréal a acquis ou construit au fil des années des immobilisations et a réalisé d'autres dépenses pour lesquelles une aide financière sera ou a été octroyée par le gouvernement du Québec, sous la forme de remboursement de l'emprunt contracté.

Auparavant, cette aide financière était comptabilisée à titre de subvention à recevoir lorsqu'elle était autorisée par le Parlement québécois et que les travaux admissibles étaient réalisés par la Société. L'autorisation parlementaire suivait généralement le rythme du remboursement des emprunts contractés par la Société.

Le 9 mars 2021, le gouvernement a annoncé sa décision de modifier l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des subventions à recevoir dans les états financiers de la Société puisqu'elle se fera sur la période de réalisation des travaux admissibles de la Société.

Cette modification a été appliquée rétroactivement avec redressement des états financiers des exercices antérieurs. Le tableau suivant présente le redressement au 31 mars 2020 ainsi que l'incidence sur les soldes au 31 mars 2021, à titre comparatif. Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

État des résultats et de l'excédent cumulé

Subventions
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec
Excédent de l'exercice
Excédent cumulé au début de l'exercice
Excédent cumulé à la fin de l'exercice

2021	2020
(13 319 441) \$	(9 199 804) \$
9 930 548	6 497 936
(3 388 893)	(2 701 868)
(5 365 103)	(2 663 235)
(8 753 996) \$	(5 365 103) \$

État de la situation financière

Subventions à recevoir
Subventions reportées du gouvernement du Québec
Dette nette
Excédent cumulé

113 225 663 \$	115 957 122 \$
121 979 659	121 322 225
8 753 996	5 365 103
(8 753 996) \$	(5 365 103) \$

État de la variation de la dette nette

Dette nette au début de l'exercice
Excédent de l'exercice
Dette nette à la fin de l'exercice

5 365 103 \$	2 663 235 \$
(3 388 893)	(2 701 868)
8 753 996 \$	5 365 103 \$

État des flux de trésorerie

Déficit de l'exercice
Éléments sans incidence sur la trésorerie
Ajustement relatif au remboursement de la dette
Virement des subventions reportées
Subvention du gouvernement du Québec – Dépenses non capitalisables
Ajustement pour l'application de la méthode du taux effectif

(3 388 893) \$	(2 701 868) \$
14 085 337	9 361 979
(9 930 548)	(6 497 936)
(653 980)	(63 198)
(111 916)	(98 977)
- \$	- \$

04 SUBVENTIONS

	2021	2020 Réal (7 mois) (redressé - note 3)
Subvention du ministère de la Culture et des Communications		
- Fonctionnement	15 221 530 \$	1 009 545 \$
- Frais financiers et dépenses non capitalisables	3 155 812	1 811 968
Autres subventions	167 721	-
	18 545 063 \$	2 821 513 \$

Au cours de l'exercice, deux subventions de fonctionnement spéciales totalisant 13 200 000 \$ ont été octroyées à la Société pour compenser la baisse importante de ses revenus résultant d'une baisse significative des activités.

05 AUTRES REVENUS

	2021	2020 (7 mois)
Ristourne de taxes	228 624 \$	548 490 \$
Vente d'énergie	457 554	277 277
Commandites et publicité	29 942	302 052
Revenus financiers	147 492	281 961
Revenus divers	189 825	272 390
	1 053 437 \$	1 682 170 \$

06 CRÉANCES

	2021	2020
Débiteurs	1 032 722 \$	1 662 207 \$
Taxes à la consommation à recevoir	155 268	33 578
	1 187 990 \$	1 695 785 \$

07 DÉPÔTS - LOCATIONS ET VENTES DE BILLETS

	2021	2020
Ventes de billets perçues d'avance	6 569 136 \$	8 570 345 \$
Revenus et frais de services perçus d'avance	1 401 593	1 628 313
Revenus perçus d'avance – Améliorations locatives	476 132	534 892
Dépôts de location et autres	112 012	196 135
	8 558 873 \$	10 929 685 \$

08 CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2021	2020
Créditeurs et frais courus	7 070 259 \$	8 823 965 \$
Salaires et avantages sociaux à payer	391 971	207 375
Charges sociales à payer	144 469	439 444
Congés de maladie à payer	258 901	230 773
Congés de vacances à payer	787 209	751 162
	8 652 809 \$	10 452 719 \$

09 EMPRUNTS

En vertu d'un décret daté du 28 octobre 2020 (2020 : 30 octobre 2019), la Société est autorisée à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'en octobre 2021 (2020 : octobre 2020), lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, ou à long terme et ce, pour un montant n'excédant pas 80 328 112 \$ (2020 : 49 424 363 \$). De ce montant, la Société est autorisée à contracter pour son fonctionnement des emprunts temporaires à titre de marge de crédit d'une somme maximale de 2 000 000 \$ dont le solde est inutilisé au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020.

Au 31 mars 2021, la Société a des emprunts à court terme de 33 335 950 \$ (2020 : 24 799 258 \$) auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec au taux de 0,33 % (2020 : 1,24 %), renouvelable mensuellement, pour procéder à des travaux et achats d'équipements pour maintenir en bon état ses actifs.

Si la Société n'est pas en mesure de respecter ses obligations sur tout emprunt contracté en vertu du régime d'emprunts précité auprès du Fonds de financement, la ministre de la Culture et des Communications élabore et met en œuvre, avec l'approbation du gouvernement, des mesures afin de remédier à cette situation.

10 SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2021	2020 (7 mois) (redressé - note 3)
Solde au début de l'exercice	139 392 060 \$	141 029 917 \$
Subventions octroyées au cours de l'exercice	10 587 981	5 281 205
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(10 941 877)	(6 919 062)
Solde à la fin de l'exercice	139 038 164 \$	139 392 060 \$

11 DETTE À LONG TERME

Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec garantis par des hypothèques mobilières sans dépossession affectant les subventions du gouvernement du Québec et dont le versement est appliqué au paiement du capital et de l'intérêt de l'emprunt concerné :

	2021	2020
1,33 % remboursable par versements annuels en capital de 438 782 \$ jusqu'au 1 ^{er} novembre 2030	4 367 200 \$	- \$
2,31 % remboursable par versements annuels en capital de 1 575 691 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2029	12 551 927	14 114 733
3,01 % remboursable par versements annuels en capital de 1 279 224 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2028	10 181 758	11 447 815
3,01 % remboursable par versements annuels en capital de 787 962 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2028	5 484 881	6 264 423
2,78 % remboursable par versements annuels en capital de 1 345 697 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2028	9 373 525	10 706 528
2,45 % remboursable par versements annuels en capital de 613 991 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027	3 665 821	4 273 972
2,08 % remboursable par versements annuels en capital de 3 081 087 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2026	18 405 833	21 458 578
2,25 % remboursable par versements annuels en capital de 989 079 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2025	4 927 251	5 908 551
1,89 % remboursable par versements annuels en capital de 983 242 \$ jusqu'au 19 mars 2024	2 941 048	3 918 602
1,85 % remboursable par versements annuels en capital de 70 168 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2024	210 053	279 924
2,96 % remboursable par versements annuels en capital de 1 292 145 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023	3 868 326	5 154 311
2,69 % remboursable par versements annuels en capital de 15 065 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2023	30 041	45 020
3,13 % remboursable par versements annuels en capital de 654 582 \$ jusqu'au 16 janvier 2022 et par un versement de 6 545 821 \$ le 16 janvier 2023	7 185 788	7 831 879
4,27 % remboursable par versements annuels en capital de 171 413 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2015 et dont le solde est refinancé à un taux de 1,58 % remboursable par versements annuels en capital de 172 223 \$ échu au cours de l'exercice	-	171 948
4,94 % remboursable par versements annuels en capital de 357 634 \$ échu au cours de l'exercice	-	357 634
3,71 % remboursable par versements annuels en capital de 844 864 \$ échu au cours de l'exercice	-	843 072
	83 193 452 \$	92 776 990 \$

11 DETTE À LONG TERME (SUITE)

Le montant des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaille comme suit :

2022	13 126 715 \$
2023	19 017 954
2024	12 457 068
2025	10 111 513
2026	10 111 513
2027 et les suivants	18 721 052
	83 545 815 \$

La subvention accordée pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts sur billets contractés par la Société est versée directement au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, par la ministre de la Culture et des Communications, sur les sommes que lui alloue, à cette fin, le Parlement, et ce, au fur et à mesure que le capital et les intérêts deviennent dus et payables en accord avec les modalités des emprunts sur billets. Une hypothèque mobilière sans dépossession sur la subvention accordée par la ministre est consentie par la Société au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement. Ainsi, des remboursements sur la dette à long terme d'une valeur de 14 062 654 \$ (2020 : 8 789 989 \$) ne sont pas présentés à l'état de flux de trésorerie compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvement de trésorerie.

12 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAINS	BÂTISSSES	AMÉLIORATIONS ET RÉPARATIONS BÂTISSSES	ÉQUIPEMENT ET ACCESSOIRES DE SCÈNE	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	AUTRES ÉQUIPEMENTS	MATÉRIEL INFORMATIQUE	LOGICIELS INFORMATIQUES	31 MARS 2021 TOTAL	31 MARS 2020 TOTAL
Coût des immobilisations										
Solde d'ouverture	7 722 948 \$	144 901 478 \$	183 293 494 \$	10 020 269 \$	425 007 \$	1 284 897 \$	1 466 956 \$	3 903 614 \$	353 018 663 \$	349 936 724 \$
Acquisitions	-	1 110 361	9 078 634	649 695	1 017	114 849	103 677	29 602	11 087 835	5 143 229
Radiations	-	(1 018 055)		(9 777)	(10 852)	(19 380)	(91 764)	(7 182)	(1 157 010)	(2 061 290)
Solde de clôture	7 722 948	144 993 784	192 372 128	10 660 187	415 172	1 380 366	1 478 869	3 926 034	362 949 488	353 018 663
Amortissement cumulé										
Solde d'ouverture	-	72 823 738	126 174 690	3 125 792	170 047	676 528	784 672	2 373 390	206 128 857	201 342 654
Amortissement de l'exercice	-	2 969 325	6 087 349	672 383	41 026	95 821	207 897	488 527	10 562 328	6 777 170
Incidences des radiations	-	(1 018 055)		(9 777)	(10 852)	(19 380)	(91 764)	(7 182)	(1 157 010)	(1 990 967)
Solde de clôture	-	74 775 008	132 262 039	3 788 398	200 221	752 969	900 805	2 854 735	215 534 175	206 128 857
Valeur comptable nette – 31 mars 2021	7 722 948 \$	70 218 776	60 110 089	6 871 789	214 951	627 397	578 064	1 071 299	147 415 313 \$	
Valeur comptable nette – 31 mars 2020	7 722 948 \$	72 077 740	57 118 804	6 894 477	254 960	608 369	682 284	1 530 224	146 889 806	

Parmi les acquisitions, un montant de 3 690 645 \$ (2020 : 1 711 342 \$) est inclus dans le poste Charges à payer et frais courus. Les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 14 507 041 \$ (2020 : 10 551 013 \$), constituées de 0 \$ (2020 : 1 496 630 \$) en bâtisses, 14 339 980 \$ (2020 : 8 799 035 \$) en améliorations et réparations aux bâtisses, 0 \$ (2020 : 73 878 \$) en équipements et accessoires de scène, 37 846 \$ (2020 : 50 668 \$) en autres équipements, 0 \$ (2020 : 2 835 \$) en matériel informatique, ainsi que 129 215 \$ (2020 : 127 967 \$) en logiciels informatiques.

13 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Certains membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2021, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,63 % à 10,33 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2020 et 2021, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, la Société a estimé un montant de compensation à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2021 (2020 : 5,94 %)

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élèvent à 519 890 \$ (7 mois en 2020 : 395 473 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

D'autres membres de la Société contribuent à un régime à cotisations déterminées, soit les employés du groupe des habilleuses. Le taux de cotisation de la Société à ce régime est de 8,5 % du salaire des habilleuses. La contribution de la Société à ce régime s'est élevée à 901 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 (7 mois en 2020 : 11 090 \$).

14 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est engagée par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2023 pour des biens et services d'entretien de sécurité et d'informatique pour un montant total de 96 540 \$ (2020 : 43 762 \$).

Les droits minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2022	47 591 \$
2023	48 949
	96 540 \$

15 DROITS CONTRACTUELS

La Société dispose de droits par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2035 pour des services de location de bureaux, locaux commerciaux et espaces de stationnement à venir. La Société a contracté, entre autres, une entente de service sans échéance avec le Musée d'art contemporain de Montréal. Les droits minimums exigibles de la Société pour les exercices 2022 à 2024 incluent respectivement un montant de 1 073 101 \$, 1 096 709 et 92 220 \$ reliés à cette entente.

Les droits minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2022	2 371 949 \$
2023	2 267 924
2024	1 157 689
2025	974 985
2026	764 871
2027 et les suivants	4 285 588
	11 823 006 \$

Au 31 mars 2020, les droits minimums exigibles de la Société totalisaient 13 996 181 \$.

16 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels sur ses résultats et sur sa situation financière. Elle gère ses risques selon des paramètres précis et n'effectue aucune opération à des fins spéculatives ni n'utilise d'instruments financiers dérivés.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent la Société à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie, des débiteurs et des subventions à recevoir. La direction estime que les concentrations de risque de crédit associées aux débiteurs sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est la suivante :

	2021	2020 (redressé - note 3)
Trésorerie	20 636 429 \$	21 506 079 \$
Débiteurs	1 032 722	1 662 207
Subventions à recevoir	113 281 920	116 128 404
	134 951 071 \$	139 296 690 \$

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. Au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020, ces actifs financiers sont investis dans les comptes courants de la Société qui portent intérêt au taux du marché. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit, puisque la direction évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. La Société ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité, la direction croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ses débiteurs est minime. La Société établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques de ses clients. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La plupart des débiteurs sont âgés de moins de 90 jours et un montant de 230 488 \$ (2020 : 264 522 \$) est âgé de plus de 90 jours. La Société juge que ces débiteurs seront recouverts. Au 31 mars 2021, une provision de 104 479 \$ (2020 : aucune provision) pour mauvaises créances a été comptabilisée.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est essentiellement réduit au minimum puisque ce poste est constitué de contributions à recevoir du gouvernement qui jouit d'une bonne notation de crédit.

16 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et des subventions liées aux immobilisations. La Société respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie. Compte tenu que le gouvernement garantit les dettes relatives aux immobilisations, la Société considère que le risque de liquidité est minime.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 mars 2021. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêts et de capital relatifs aux passifs financiers de la Société.

Au 31 mars 2021

Ventes de billets perçues d'avance
Créditeurs et frais courus
Salaires, congés et avantages sociaux à payer
Intérêts courus à payer
Emprunts
Dettes à long terme

	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Ventes de billets perçues d'avance	6 569 136 \$	– \$	– \$	6 569 136 \$
Créditeurs et frais courus	7 070 259	–	–	7 070 259 \$
Salaires, congés et avantages sociaux à payer	1 438 081	–	–	1 438 081 \$
Intérêts courus à payer	313 357	–	–	313 357 \$
Emprunts	33 335 950	–	–	33 335 950 \$
Dettes à long terme	15 111 742	56 042 203	19 430 698	90 584 643 \$
	63 838 525 \$	56 042 203 \$	19 430 698 \$	139 311 426 \$

Au 31 mars 2020

Ventes de billets perçues d'avance
Créditeurs et frais courus
Salaires, congés et avantages sociaux à payer
Intérêts courus à payer
Emprunts
Dettes à long terme

	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Ventes de billets perçues d'avance	8 570 345 \$	– \$	– \$	8 570 345 \$
Créditeurs et frais courus	8 823 965	–	–	8 823 965 \$
Salaires, congés et avantages sociaux à payer	1 189 310	–	–	1 189 310 \$
Intérêts courus à payer	336 040	–	–	336 040 \$
Emprunts	24 799 258	–	–	24 799 258 \$
Dettes à long terme	16 337 788	58 457 806	27 422 921	102 218 515 \$
	60 056 706 \$	58 457 806 \$	27 422 921 \$	145 937 433 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie comprend des liquidités auprès d'institutions financières qui rapportent de l'intérêt au taux du marché. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus financiers que la Société tire de sa trésorerie. Les revenus financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2021 sont de 147 492 \$ (281 961 \$ en 2020). Si les taux d'intérêt pour les exercices clos le 31 mars 2021 et 31 mars 2020 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables demeurées constantes, les revenus financiers pour les mêmes périodes n'auraient pas varié de façon significative.

La dette à long terme porte intérêt à des taux fixes réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt puisque la Société n'a pas l'intention de rembourser la dette avant son échéance. De plus, les intérêts sont entièrement subventionnés par le gouvernement du Québec.

Les emprunts de la Société portent intérêt à des taux fixes et sont renouvelés mensuellement auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, ce qui expose la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul compte tenu que ces intérêts sont entièrement subventionnés.

17 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente directrice-générale de la Société.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

18 ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses réclamations et poursuites judiciaires. La direction est d'avis qu'elle a suffisamment provisionné à l'égard de ces litiges et elle ne prévoit pas d'incidences défavorables importantes sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

19 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2020 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.



Dans le cadre de la Pause estivale de la Place des Arts sur l'Esplanade, des danseurs de la compagnie Les Grands Ballets ont offert des répétitions publiques de différentes œuvres dont *La Belle au bois dormant* chorégraphiée par Marcia Haydée et *Requiem de Brahms* (création) par Andrew Skeels.

PHOTO: © THIBAUT CARRON

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants

PRÉAMBULE

La Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « Société ») a pour mission d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'arts de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

Considérant que les membres du conseil d'administration et les dirigeants et de la Société doivent se doter d'un code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés en vertu du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* ainsi qu'en vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);

Considérant que ces documents établissent des principes d'éthique et des règles de déontologie applicables aux administrateurs et aux dirigeants de la Société;

Considérant que la Société s'est dotée d'outils nécessaires pour assurer la mise en application du présent code;

Considérant qu'aucune des dispositions du présent code ne doit être interprétée comme ayant pour effet de restreindre la portée des dispositions législatives ou réglementaires précitées;

Compte tenu de ce qui précède, les membres du conseil d'administration de la Société adoptent le code d'éthique et de déontologie qui suit.

CHAPITRE I

DÉFINITIONS

1. Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent:

« **Administrateur** » : désigne un membre du Conseil nommé par le gouvernement;

« **Code** » : désigne le présent code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants de la Société de la Place des Arts de Montréal;

« **Comité d'éthique** » : désigne le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration constitué conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*;

« **Conflit d'intérêts** » : désigne toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle qui est de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire à l'exercice d'une fonction et à la poursuite des buts de la Société ou à l'occasion de laquelle un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser une personne (y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié) au détriment d'une autre. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, l'intégrité ou le jugement est également couverte par la présente définition. Le fait d'être un membre actif ou un administrateur de la Fondation de la Place des Arts ne constitue pas en soi un conflit d'intérêts en vertu du présent Code;

« **Conseil** » : désigne le conseil d'administration de la Société;

« **Dirigeant** » : désigne le président-directeur général de la Société, qui en est le principal dirigeant ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général dont l'embauche et les conditions d'emploi sont soumises à l'approbation du Conseil, notamment le secrétaire général;

« **Entreprise** » : signifie l'exercice, par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation, ou dans la prestation de services;

« **Information confidentielle** » : signifie toute donnée, information ou renseignement (y compris tout renseignement

personnel) ayant trait aux activités de la Société, à ses partenaires ou ses clients, de nature stratégique, financière, commerciale ou personnelle qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un employé, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque, de compromettre la réalisation d'une opération ou d'un projet auquel la Société ou un de ses partenaires participe;

« **Loi** » : désigne la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);

« **Personne liée** » : désigne toute personne liée à un Administrateur ou à un Dirigeant, les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption;

Aux fins du présent Code, lui sont également liés, l'enfant d'une personne ayant un lien par le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, un membre de sa famille immédiate vivant sous le même toit, la personne à laquelle un Administrateur ou un Dirigeant est associé ou la société de personnes dont il est associé, la personne morale dont l'Administrateur ou le Dirigeant détient directement ou indirectement 10 % ou plus d'une catégorie de titres comportant droit de vote, la personne morale qui est contrôlée par l'Administrateur ou le Dirigeant ou par une Personne liée ou par un groupe de ces personnes agissant conjointement ainsi que toute personne qu'un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser en raison de sa relation avec elle ou un tiers, de son statut, de son titre ou autre;

« **Premier Dirigeant** » : désigne le président-directeur général et exclut les autres Dirigeants;

« **Règlement** » : désigne le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (L.R.Q., c.M-30, a.3.0.1 et 3.0.2; 1997, c.6, a.1) adopté en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*;

« **Règlement de régie interne** » : désigne le règlement de régie interne adopté par la Société tel qu'amendé ou modifié de temps à autre;

« **Secrétaire général** » : désigne le secrétaire général de la Société qui agit à titre de secrétaire du Conseil;

« **Secrétaire responsable des emplois supérieurs** » : désigne le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif.

CHAPITRE II

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

2. Le présent Code a pour objet d'établir les principes d'éthique et les règles de déontologie de la Société. Les principes d'éthique tiennent compte de sa mission, des valeurs qui sous-tendent son action et de ses principes généraux de gestion. Les règles de déontologie portent sur les devoirs et obligations des Administrateurs et Dirigeants.
3. Le présent Code s'applique aux Administrateurs et Dirigeants de la Société.
4. Le présent Code est établi conformément à la Loi, au Règlement et au Règlement de régie interne de la Société. Il reflète et, le cas échéant, complète les dispositions de ces derniers.

CHAPITRE III

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

5. L'Administrateur ou le Dirigeant, dans le cadre de son mandat, est nommé pour contribuer à la réalisation de la mission de la Société. Dans ce cadre, il doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes, son expérience et son intégrité de manière à favoriser l'accomplissement efficient, équitable et efficace des objectifs de la Société prévus à sa loi constitutive et la bonne administration des biens qu'elle possède comme mandataire de l'État.

Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Il doit entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.

6. Le Dirigeant et l'Administrateur sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévues dans la Loi, le Règlement ainsi que ceux établis par le présent Code.

L'Administrateur ou le Dirigeant qui représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'Administrateur ou de Dirigeant dans un autre organisme ou une Entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

Dans l'éventualité où le Dirigeant est membre d'un ordre professionnel, ce dernier est tenu de respecter les règles de déontologie et les normes d'exercice propres à sa profession. En cas de divergence entre une disposition du présent Code et une règle prévue au Code de déontologie ou aux normes d'exercice de sa profession, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent. Le Dirigeant doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.

7. Dans l'exercice de ses fonctions, l'Administrateur ou le Dirigeant doit parfaire ses connaissances et avoir un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt de la Société. Il a le devoir de prendre connaissance, de promouvoir le respect et de se conformer au présent Code, aux lois et aux règlements applicables ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixés par la Société.
8. L'Administrateur ou le Dirigeant doit investir le temps nécessaire à la maîtrise des dossiers soumis au Conseil et à ses comités.
9. L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, respecter la mission de la Société et être bien informé sur ses activités. Sa présence à des spectacles et à des activités d'animation est inhérente à l'accomplissement de son mandat et assure une rétroaction informée sur les dossiers de la Société.

10. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut confondre les biens de la Société avec les siens; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens de la Société ni l'Information confidentielle obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Ces obligations subsistent même après qu'il ait cessé d'occuper ses fonctions.

11. L'Administrateur ou le Dirigeant ne doit rechercher, dans l'exercice de ses fonctions, que l'intérêt de la Société à l'exclusion de son propre intérêt et de celui de tiers.

12. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même, une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant ou un tiers. Il ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou avantage autres que ceux d'une valeur modeste et d'usage.

Tout cadeau, marque d'hospitalité ou avantage ne correspondant pas à ces critères doit être retourné au donateur ou à l'État.

Au sens de cet article, la Société considère que les billets de spectacle et les permis de stationnement attribués selon le cas aux Administrateurs et aux Dirigeants sont des outils de travail nécessaires à l'accomplissement de leur tâche et ne sauraient être considérés comme un cadeau, une marque d'hospitalité, un avantage indu ou une rétribution.

13. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le Conseil peut être appelé à prendre.

14. L'Administrateur ou le Dirigeant se doit de respecter les restrictions et appliquer les mesures de protection en regard de l'Information confidentielle. Il ne doit la communiquer qu'aux personnes autorisées à la connaître. Il a la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des Informations confidentielles auxquelles il a accès.

15. L'Administrateur ou le Dirigeant est tenu à la discrétion quant à toute Information confidentielle dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. En outre, les délibérations du Conseil, les positions défendues par ses membres ainsi que les votes de ces derniers sont confidentiels.

16. L'Administrateur ou le Dirigeant qui assume des obligations vis-à-vis d'autres Entreprises peut parfois se trouver en situation de Conflit d'intérêts. Dans le cas où le présent Code ne le prévoit pas, il doit déterminer si son comportement respecte ce à quoi la Société peut raisonnablement s'attendre d'un Administrateur ou d'un Dirigeant dans ces circonstances. Il doit également déterminer si une personne raisonnablement bien informée conclurait que les intérêts qu'il détient dans une autre Entreprise risquent d'influencer ses décisions et de nuire à son objectivité et à son impartialité dans l'exercice de ses fonctions à la Société.

17. Dans un délai raisonnable après son entrée en fonction, un Administrateur ou un Dirigeant doit organiser ses affaires personnelles de manière à ce qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions et à éviter les intérêts incompatibles avec les intérêts de la Société ou les Conflits d'intérêts entre ses intérêts personnels et les obligations de ses fonctions. Il doit prendre, le cas échéant, toute mesure nécessaire pour se conformer aux dispositions du présent Code.

18. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, dans l'exercice de ses fonctions, traiter avec une personne qui a cessé d'être Administrateur ou Dirigeant de la Société depuis moins d'un an si cette dernière agit pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle cette personne détient de l'Information confidentielle.

- 19.** Après avoir cessé d'exercer son emploi ou ses fonctions, nul Administrateur ou Dirigeant ne doit divulguer une Information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'Information confidentielle concernant la Société ou un autre organisme ou Entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la date de cessation de ses fonctions.

Dans l'année qui suit cette date, il lui est interdit d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information confidentielle.

- 20.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations partisans.
- 21.** Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.
- 22.** Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique élective doit en informer le Secrétaire général du Conseil exécutif. Le Dirigeant à l'exception du Premier Dirigeant doit quant à lui, en informer le président du Conseil et le Premier Dirigeant.
- 23.** Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant qui veut se porter candidat à une charge publique élective doit renoncer à ses fonctions au sein de la Société.

CHAPITRE IV

DEVOIRS ET OBLIGATIONS EU ÉGARD AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

SECTION I – PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

- 24.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions ou dans une situation pouvant mettre en cause sa capacité d'exercer ses fonctions avec loyauté.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se trouver dans une situation où lui ou une Personne liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence conférée par le pouvoir de décision de cet Administrateur ou Dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'il occupe au sein de la Société.

Le Premier Dirigeant ou le Dirigeant doit également éviter d'occuper des fonctions ou d'être lié par tout engagement qui l'empêche de consacrer le temps et l'attention que requiert l'exercice normal de ses fonctions.

- 25.** Le Premier Dirigeant ou le Dirigeant ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une Entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société.

Toutefois, cette révocation ne peut avoir lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence. Dans l'intervalle, les articles 26, 27, 29 et 32 s'appliquent.

Tout autre Administrateur ayant un intérêt dans une Entreprise doit, sous peine de révocation, se conformer aux dispositions des articles 26, 27, 29 et 32.

SECTION II – DÉNONCIATION ET ABSTENTION

- 26.** L'Administrateur ou le Dirigeant qui est partie à un contrat avec la Société; ou qui a un intérêt direct ou indirect dans une Entreprise ayant conclu un contrat avec la Société ou est Administrateur ou Dirigeant ou employé de cette Entreprise, doit divulguer par écrit au président du Conseil la nature et l'étendue de son intérêt.

Il en est de même de l'Administrateur ou du Dirigeant qui a un autre intérêt direct ou indirect dans toute question considérée par le Conseil.

L'Administrateur doit s'abstenir de délibérer et de voter sur toute question reliée à cet intérêt et éviter de tenter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit également se retirer de la réunion pour la durée des délibérations et du vote sur cette question. Ce fait doit être consigné au procès-verbal des délibérations du Conseil.

- 27.** La divulgation requise à l'article 26 se fait, dans le cas d'un Administrateur, lors de la première réunion:

- a) au cours de laquelle le contrat ou la question concernée est à l'étude;
- b) suivant le moment où l'Administrateur qui n'avait aucun intérêt dans le contrat ou la question concernée en acquiert un;
- c) suivant le moment où l'Administrateur acquiert un intérêt dans le contrat déjà conclu; ou
- d) suivant le moment où devient Administrateur toute personne ayant un intérêt dans un contrat ou une question sous étude.

- 28.** Le Dirigeant qui n'est pas Administrateur doit effectuer la divulgation requise à l'article 26 immédiatement après:

- a) avoir appris que le contrat ou la question concernée a été ou sera à l'étude lors d'une réunion;
- b) avoir acquis l'intérêt, s'il l'acquiert après la conclusion du contrat ou la décision concernée; ou
- c) être devenu Dirigeant, s'il le devient après l'acquisition de l'intérêt.

Le Dirigeant ne peut tenter d'aucune façon d'influencer la décision des Administrateurs.

- 29.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit effectuer la divulgation requise à l'article 26 dès qu'il a connaissance d'un contrat visé par cet article et qui, dans le cadre de l'activité commerciale normale de la Société, ne requiert pas l'approbation des Administrateurs.

- 30.** Les articles 26 à 29 s'appliquent également lorsque l'intérêt concerné est détenu par une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant.

- 31.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit dénoncer par écrit au président du Conseil les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant leur nature et leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.

- 32.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit remettre au président du Conseil, dans les trente (30) jours de sa nomination et avant le 30 avril de chaque année, une déclaration en la forme revue de temps à autre par la Société et contenant les informations suivantes:

- a) le nom de toute Entreprise publique dont les titres sont cotés en bourse ou sur un marché boursier organisé dans laquelle il détient plus de 1% des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales;
- b) le nom de toute Entreprise privée dont les titres ne sont pas transigés sur une bourse ou un marché boursier organisé dans laquelle il détient plus de 10% des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales;
- c) le nom de toute Entreprise pour laquelle il exerce des fonctions ou dans laquelle il a un intérêt direct ou indirect sous forme de créance, droit, priorité, hypothèque ou avantage financier ou commercial significatif; et
- d) le nom de son employeur et la personne morale, la société ou l'Entreprise dont il est propriétaire, actionnaire, administrateur, dirigeant ou contrôleur financier;
- e) à l'exception de la Fondation de la Place des Arts, le nom de toute association ou organisme y compris toute entreprise culturelle dans laquelle il exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant ou détient une influence significative.

L'Administrateur ou le Dirigeant pour qui les dispositions des paragraphes a) à e) ne trouvent pas d'application doit remplir une déclaration à cet effet et la remettre au président du Conseil.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit également produire une telle déclaration dans les trente (30) jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu.

Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de manière confidentielle.

- 33.** Le vote d'un Administrateur exercé en contravention des dispositions du présent Code, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 32, ne peut être déterminant.
- 34.** Le président du Conseil remet les déclarations reçues en application des articles 26 à 32 au Secrétaire général qui les transmet au Comité d'éthique si cela s'avère requis dans le cadre de l'exercice de son mandat.
- De plus, le Secrétaire général avise le président du Conseil et le Comité d'éthique de tout manquement aux obligations prévues aux articles 26 à 32 dès qu'il en a connaissance.
- 35.** L'Administrateur ou le Dirigeant peut aviser la Société à l'avance de l'identité des sociétés ou Entreprises à l'égard desquelles il souhaite se retirer des discussions du Conseil ou d'un de ses comités concernant leurs activités.
- 36.** Dans tous les cas où un sujet peut susciter un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou d'un Dirigeant ou s'il s'agit d'une société ou d'une Entreprise déclarée par l'Administrateur ou le Dirigeant conformément à l'article 35, le Secrétaire général applique la procédure de délibérations relative aux Conflits d'intérêts prévue à l'Annexe 1 du présent Code.
- 37.** L'Administrateur qui est membre du comité de vérification et des finances du Conseil, ne peut avoir un intérêt dans la Société. Il ne peut, en outre, accepter de la Société des honoraires en contrepartie de consultation, de services-conseils ou tout autre service semblable en lien avec les travaux du comité.

SECTION III – DISPENSES

- 38.** Le présent Code ne s'applique pas :
- a) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement à la gestion duquel l'Administrateur ou le Dirigeant ne participe ni directement ni indirectement;
 - b) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'une fiducie sans droit de regard dont le bénéficiaire ne peut prendre connaissance de la composition;
 - c) à la détention du nombre minimal d'actions requises pour être éligible comme administrateur d'une personne morale;
 - d) à un intérêt qui, de par sa nature et son étendue, est commun à la population en général ou à un secteur particulier dans lequel œuvre l'Administrateur qui n'exerce pas une fonction à temps plein au sein de la Société;
 - e) à un contrat d'assurance responsabilité des Administrateurs; ou
 - f) à la détention de titres émis ou garantis par un gouvernement ou une municipalité à des conditions identiques pour tous.

CHAPITRE V

APPLICATION DU CODE

- 39.** Le présent Code fait partie des obligations professionnelles de l'Administrateur et du Dirigeant. Chaque Administrateur et Dirigeant s'engage à en prendre connaissance et à le respecter, de même que toute directive ou instruction particulière qui pourrait lui être fournie quant à son application. Il doit de plus signer annuellement une déclaration relative à son adhésion au Code.

En cas de doute sur la portée ou l'application d'une disposition, il appartient à l'Administrateur et au Dirigeant de consulter le Comité d'éthique.

- 40.** Dans les trente (30) jours de sa nomination au poste d'Administrateur ou de Dirigeant, celui-ci doit compléter et remettre au président du Conseil et au Secrétaire général l'attestation contenue à l'Annexe 2.
- 41.** Le Secrétaire responsable des emplois supérieurs est l'autorité compétente pour l'application du présent Code à l'égard du président du Conseil et des Administrateurs.
- 42.** Aux fins de l'application de ce Code, le président du Conseil est l'autorité compétente à l'égard de tout Dirigeant nommé par la Société.
- 43.** Le Comité d'éthique peut recommander au Conseil, aux conditions qu'il détermine, de dispenser un Administrateur ou un Dirigeant d'une ou de plusieurs dispositions du présent Code, s'il est d'avis que cette dispense ne porte pas atteinte à l'objet du présent Code décrit à l'article 2, et que les dispositions de la *Loi* et du Règlement sont respectées.
- Le Secrétaire général appuie le Comité d'éthique dans cette fonction.
- 44.** Le Comité d'éthique peut donner des avis aux Administrateurs et aux Dirigeants sur l'interprétation des dispositions du présent Code et leur application à des cas particuliers, même hypothétiques. Il n'est pas tenu de limiter la teneur de son avis aux termes contenus dans la demande.
- 45.** Le Comité d'éthique doit :
- a) réviser régulièrement le présent Code et soumettre toute modification au Conseil pour approbation;
 - b) engager et encadrer le processus d'élaboration et d'évaluation du Code;
 - c) assurer la formation des Administrateurs et Dirigeants quant au contenu et aux modalités d'application du présent Code;
 - d) donner son avis et fournir son soutien au Conseil et à tout Administrateur ou Dirigeant confronté à une situation problématique;
 - e) traiter toute demande liée à l'interprétation ou au contenu du présent Code;
 - f) faire enquête de sa propre initiative ou sur réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent Code.
- 46.** Le Comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou experts externes sur toute question qu'il juge à propos.
- 47.** Le Comité d'éthique et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs qui lui font état, de bonne foi, de tout manquement ou violation au présent Code. Ils ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la *Loi* ou le tribunal l'exige.
- 48.** Le Secrétaire général assiste le Comité d'éthique et le président du Conseil dans leurs travaux relatifs à l'application du présent Code.

Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, divulgations et attestations qui doivent être transmises en vertu du présent Code ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Administrateurs et les Dirigeants en application du présent Code.

- 49.** L'Administrateur ou le Dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent Code, incluant une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un Conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au Comité d'éthique.

Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante :

- a) l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation;
 - b) la description de la violation;
 - c) la date ou la période de survenance de la violation;
 - d) une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
- 50.** Un Administrateur ou un Dirigeant peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un Administrateur ou un Dirigeant auprès de l'autorité compétente.
- 51.** Afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'autorité compétente peut relever provisoirement de ses fonctions l'Administrateur ou le Dirigeant (celui-ci avec rémunération) à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie.
- 52.** Lorsqu'un manquement à l'éthique ou à la déontologie est reproché à un Administrateur ou à un Dirigeant, le Comité d'éthique est chargé de recueillir toute information pertinente. Il fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu.
- 53.** Un Administrateur ou un Dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent Code s'il a préalablement obtenu un avis favorable du Comité d'éthique, aux conditions suivantes:
- a) l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent;
 - b) l'avis a été déposé auprès du Conseil;
 - c) les faits pertinents ont tous été intégralement dévoilés au Comité de façon exacte et complète;
 - d) l'Administrateur ou le Dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

CHAPITRE VI

PROCESSUS DISCIPLINAIRE

- 54.** S'il en vient à la conclusion qu'il y a eu contravention à la *Loi*, au Règlement ou au présent Code, l'autorité compétente impose l'une ou l'autre des sanctions suivantes:
- a) s'il s'agit d'un Dirigeant, toute sanction appropriée, laquelle peut aller jusqu'au congédiement;
 - b) s'il s'agit d'un Administrateur, la réprimande, la suspension d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.
- Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le Secrétaire responsable des emplois supérieurs visé à l'article 41, la sanction est imposée par le Secrétaire général du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un Administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier; dans ce cas, le Secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre l'Administrateur pour une période d'au plus trente (30) jours.
- 55.** L'autorité compétente fait part à l'Administrateur ou au Dirigeant des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée.
- L'Administrateur ou le Dirigeant peut, dans les sept (7) jours qui suivent la communication de ces manquements, fournir ses commentaires au Comité d'éthique. Il peut également demander d'être entendu par le Comité d'éthique à ce sujet.
- 56.** Dans le cas d'une contravention à l'article 25, l'autorité compétente constate par écrit la révocation du contrevenant.
- 57.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit rendre compte et restituer à la Société les profits qu'il a réalisés ou l'avantage qu'il a reçu en raison ou à l'occasion d'une contravention aux dispositions du présent Code.
- 58.** Le vote d'un Administrateur donné en contravention des dispositions du présent Code ou lié à une telle contravention, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 34, ne peut être déterminant.

CHAPITRE VII

ENTRÉE EN VIGUEUR

- 59.** Le présent Code est entré en vigueur le par résolution 2018-09 de la réunion du conseil d'administration du 23 avril 2018. Il remplace le Code d'éthique des administrateurs de la Société adopté le 30 juin 1999 (CA 99-15) modifié le 27 février 2002, le 29 septembre 2008 et modifié le 28 novembre 2012.

ANNEXE 1

PROCÉDURE DE DÉLIBÉRATIONS RELATIVE AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

De façon à gérer les situations potentielles de Conflit d'intérêts, la procédure ci-après décrite est suivie par le Secrétaire général de la Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « Société »):

- 1.** Lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou de l'un de ses comités comporte la possibilité d'un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou s'il s'agit d'une entité ou société déclarée par l'Administrateur qui ne peut pas participer aux délibérations sur ce sujet, le Secrétaire général:
 - a) doit en informer le président du Conseil dès qu'il en a la connaissance;
 - b) expédie une note à cet effet ou avise verbalement l'Administrateur concerné;
 - c) ne transmet pas à l'Administrateur concerné les documents relatifs à ce sujet et note cette mesure à son dossier;
 - d) consigne au mémoire des délibérations de la réunion, le fait que ce membre du Conseil s'est retiré de la réunion ou s'est abstenu de participer à la discussion ou à un vote éventuel en raison de ses intérêts;
 - e) extrait le passage sur le sujet du mémoire de délibérations de la réunion concernée avant de le transmettre à l'Administrateur concerné.
- 2.** En tout temps, ou lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou d'un comité soulève un Conflit d'intérêts ou une apparence de Conflit d'intérêts concernant un Administrateur, ce dernier doit en aviser le Secrétaire général qui applique les dispositions ci-dessus à chaque fois que ce sujet revient à l'ordre du jour d'une réunion.
- 3.** Lorsqu'un sujet abordé en séance peut avoir un lien personnel, familial ou d'affaires avec un Administrateur, ce dernier doit le soulever. Le Secrétaire général en fait alors mention au mémoire de délibérations, de même que du fait que ce membre du Conseil se retire de la réunion ou s'abstient de participer à la discussion et au vote éventuel.
- 4.** Dans l'éventualité d'un désaccord sur la nécessité de prendre les dispositions prévues aux présentes, un Administrateur peut en discuter avec le président du Conseil ou avec le Conseil avant toute délibération sur le sujet pouvant être susceptible de constituer un Conflit d'intérêts.
- 5.** La présente procédure s'applique également en effectuant les adaptations nécessaires au Premier Dirigeant et à tout Dirigeant participant aux délibérations du Conseil.

ANNEXE 2

DÉCLARATION D'ADHÉSION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Ce formulaire est joint au document à l'intention des membres.

Suivi des actions / Plan d'action de développement durable

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

Objectif 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique (Activité incontournable 1)

ACTION 1				Gérer les ressources matérielles de façon écoresponsable et valoriser les matières résiduelles			
Indicateurs		Cibles		Résultats			
1. Taux de diversion des matières résiduelles (MR) par année		1. Atteindre un taux de mise en valeur des MR d'au moins 60 % (2017) et atteindre un taux de mise en valeur des MR d'au moins 70 % (2020)		1. NON ATTEINTE – Débuté			
2. Nombre de formations organisées par année		2. Au moins une action formative par année		2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue			
3. Niveau atteint des certifications BOMA BEST et ICI ON RECYCLE !		3. Conserver le niveau 2 de l'attestation ICI ON RECYCLE ! Atteindre le niveau 3 de la certification BOMA BEST		3. NON ATTEINTE – Débuté			
Information supplémentaire :							
1. Toutes les activités ou caractérisations sont reportées en raison du contexte de pandémie.							
2. Aucun événement interne organisé en conformité avec les directives des autorités de santé publique en vigueur durant la pandémie de COVID-19.							
3. La certification Ici on Recycle est en cours de renouvellement (dossier à finaliser en mai 2021).							

ACTION 2				Contribuer à la réduction des déplacements et à l'utilisation de modes de transports collectifs et actifs par les employés			
Indicateurs		Cibles		Résultats			
1. Nombre d'employés ayant une clé Bixi		1. n.d.		1. NON ATTEINTE – Non débuté			
2. Nombre d'employés utilisant le transport actif (vélo, marche, patins à roues alignées)		2. n.d.		2. NON ATTEINTE – Non débuté			
3. Nombre d'espaces de stationnement à vélos (intérieurs et extérieurs)		3. Au moins 80 places de stationnement à vélos		3. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue			
4. Nombre d'employés utilisant le transport en commun		4. n.d.		4. NON ATTEINTE – Non débuté			
5. Nombre de clés Bixi laissées à la réception pour les employés		5. Avoir en tout temps deux clés Bixi à la réception		5. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue			
6. Valeur (\$) des incitatifs offerts aux employés pour le transport actif et collectif annuellement		6. Mettre en place trois mesures incitatives ou de valorisation par année		6. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue			
Information supplémentaire :							
3. Cible atteinte en 2019-2020.							
5. Deux clés BIXI disponibles en tout temps.							
6. Le programme Opus + Entreprise profite à environ 10 % des employés de la Société. Un rabais de 15% est offert pour la carte Opus à l'année. Un point d'eau et d'outils pratiques, pour les réparations mineures, est en place dans le parc-vélos intérieur.							

ACTION 3				Réduction des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments			
Indicateur		Cible		Résultat			
• Nombre de tonnes équivalentes de gaz à effet de serre par année		• Réduction d'au moins 10 % des émissions de GES en 2020 selon le bilan 2015		• ATTEINTE – Avant ou à la date prévue			
Information supplémentaire :							
• Réduction de 19 % des émissions en GES pour la période de juillet 2019 à juin 2020. Les données pour la période d'avril 2020 à mars 2021 ne sont pas disponibles. La réduction importante des émissions est due à la réduction de l'énergie consommée entraînée par les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les activités de la Société. Il n'est pas possible d'évaluer spécifiquement qu'elle aurait été la réduction des émissions de GES en contexte normal.							

ACTION 4 Exécuter les projets de construction, de rénovation et d'aménagement de locaux de manière écoresponsable		
Indicateur	Cible	Résultat
Pourcentage des matériaux de construction et de rénovation qui est valorisé	100 % des travaux doivent valoriser les déchets de construction	NON ATTEINTE – Débuté
Information supplémentaire : La politique de développement durable a été ajoutée à tous les appels d'offres.		

ACTION 5 Favoriser l'organisation des événements et des activités de communication de la Société réalisés de façon écoresponsable		
Indicateurs	Cibles	Résultats
- Pourcentage d'événements écoresponsables internes organisés par année - Réduire l'offre de bouteilles d'eau à usage unique - Réduire la consommation de programmes de spectacle dans les salles - Nombre d'événements classifiés selon la norme BNQ9700-253 par année - Approvisionnement écoresponsable	80 % des événements internes réalisés de façon écoresponsable - Réduire de 10 % l'offre de bouteilles d'eau à usage unique dans les événements organisés par la PDA - Production réduite du nombre de programmes et promouvoir la réutilisation des programmes de spectacle - Mettre en place des conditions favorisant la tenue de ce type d'événements - Changements pour des produits plus écoresponsables pour la vente au public dans nos bars.	- NON ATTEINTE – Débuté - ATTEINTE – Avant ou à la date prévue - ATTEINTE – Avant ou à la date prévue - NON ATTEINTE – Non débuté - ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Information supplémentaire : - Aucun événement interne organisé en conformité avec les directives des autorités de santé publique en vigueur durant la pandémie de COVID-19. - Poursuite de la recherche de mesures pour réduire davantage l'utilisation de bouteilles d'eau. - Tous les programmes de spectacles ont été distribués en ligne. Démarches en cours pour inciter les producteurs à poursuivre l'offre exclusive de programmes en ligne après la levée des directives des autorités de santé publique. - Aucun événement de ce type organisé en conformité avec les directives des autorités de santé publique en vigueur durant la pandémie de COVID-19. - Atteint durant l'exercice 2019-2020.		

ACTION 6 Augmenter les acquisitions écoresponsables		
Indicateurs	Cibles	Résultats
- Adoption d'un guide d'approvisionnement - Nombre de formations offertes - Nombre de rencontres annuelles sur les approvisionnements responsables	- Adoption en 2020 - Deux rencontres internes sur l'approvisionnement responsable par année - Le responsable des approvisionnements devra suivre au moins une formation par année sur le thème de l'écoresponsabilité	- NON ATTEINTE – Non débuté - NON ATTEINTE – Non débuté - NON ATTEINTE – Non débuté
Information supplémentaire : - La création du guide d'approvisionnement prévu cette année a été reportée. - Aucune formation organisée en raison du contexte de la pandémie de COVID-19. - Aucun événement interne organisé en conformité avec les directives des autorités de santé publique en vigueur durant la pandémie de COVID-19.		

Objectif 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics (Activité incontournable 2)

ACTION 7 Prendre en compte des principes de développement durable dans le cadre de processus de révision des programmes gouvernementaux		
Indicateur	Cible	Résultat
Nombre de programmes et projets évalués selon les principes de développement durable	Au moins un projet par année	ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Information supplémentaire :		
Le projet de transformation du Musée d'art contemporain de Montréal a été évalué selon les 16 principes de DD.		

Objectif 1.4

Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

ACTION 8 Offrir et participer à des formations sur les pratiques en matière de développement durable		
Indicateurs	Cibles	Résultats
- Nombre de réunions du comité d'action en développement durable par année - Nombre d'employés sensibilisés par année - Nombre d'heures de formation données aux employés par année	- Deux réunions du comité vert par année 30 % des employés - Un minimum d'une activité par année	- ATTEINTE – Avant ou à la date prévue - ATTEINTE – Avant ou à la date prévue - NON ATTEINTE – Non débuté
Information supplémentaire :		
- Le comité d'action s'est réuni à huit reprises. - Dix-sept (17) articles ont paru sur le babillard électronique de la Société rejoignant la totalité des employés. - Aucune formation n'a eu lieu.		

ACTION 9 S'engager dans la promotion et la mise en valeur du savoir-faire et des initiatives favorables au développement durable dans les organismes publics et à l'extérieur de l'administration publique		
Indicateurs	Cibles	Résultats
- Nombre de réunions du comité de développement durable PDA – locataires - Nombre de communications réalisées auprès des parties prenantes externes	- Au moins une réunion avec les locataires par année - Au moins une campagne de sensibilisation dans les espaces publics et auprès des parties prenantes de la PDA.	- NON ATTEINTE – Non débuté - ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Information supplémentaire :		
- Aucune réunion n'a eu lieu exclusivement avec les locataires. - Aucun événement interne organisé en conformité avec les directives des autorités de santé publique en vigueur durant la pandémie de COVID-19. Une communication a été réalisée à l'occasion du Jour de la Terre. Une douzaine de cueillette ont eu lieu (phase 1 du compostage en cours).		

Objectif 1.5

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial (Activité incontournable 3)

ACTION 10 Reconnaître et promouvoir l'identité culturelle à travers la protection et la mise en valeur de son patrimoine matériel et immatériel		
Indicateurs	Cibles	Résultats
- Nombre d'œuvres numériques produites sur la mosaïque d'écrans - Adoption du programme de mise en valeur des œuvres	- Au moins une œuvre d'art numérique par année 100 % des œuvres d'art dans les foyers de la Salle Wilfrid-Pelletier	- ATTEINTE – Avant ou à la date prévue - ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Information supplémentaire :		
- Trois œuvres ont été présentées sur la mosaïque d'écrans de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. - Réinstallation des lustres originaux restaurés dans la Salle Wilfrid-Pelletier.		

ACTION 11 Valoriser le rôle des artistes, des créateurs de toutes disciplines et des professionnels de la culture à travers des projets porteurs		
Indicateurs	Cibles	Résultats
1. Nombre d'artistes de la relève par année 2. Nombre de projets d'artistes issus de la diversité ou des premières nations par année 3. Nombre d'artistes accueillis en résidence par année 4. Nombre de projets de coproduction par année	1. Deux artistes de la relève par année 2. Deux projets de diversité par année 3. Quatre artistes en résidence par année 4. Une coproduction par année	1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 3. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 4. NON ATTEINTE – Débuté
Information supplémentaire : 1. Plus de vingt artistes de la relève. 2. 38 projets. 3. 665 artistes accueillis en résidence. 4. Aucun projet en coproduction.		

ACTION 12 Favoriser l'épanouissement culturel des citoyens ainsi que l'accès et leur participation à la vie culturelle		
Indicateurs	Cibles	Résultats
1. Nombre de participants aux événements offerts à l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme par année 2. Nombres de clients à la série Place des Arts junior par année 3. Participants à la salle d'exposition 4. Nombre de spectacles dans la série Place des Arts junior par année et nombre de clients par année. 5. Nombre d'événements gratuits offerts sur la place publique de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme et nombre de participants par année. 6. Nombre d'expositions et nombre de participants par année.	1. n.d. 2. n.d. 3. n.d. 4. 10 spectacles de la série Place des Arts junior par année 5. 150 événements dans l'ECGEL par année 6. Moyenne d'une exposition produite par la PDA par année	1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 3. NON ATTEINTE – Débuté 4. NON ATTEINTE – Débuté 5. NON ATTEINTE – Débuté 6. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Information supplémentaire : 1. 2 531 participants. 2. 1 946 foyers (liens d'accès en webdiffusion) ont participé à des activités en ligne pour un total de 5 838 participants. Afin d'établir le nombre de participants en ligne, il est estimé que pour chaque lien d'accès distribué, trois personnes du même foyer ont eu accès à l'activité. 3. Fermeture de la salle d'exposition durant la majeure partie de l'année. 599 participants durant la période d'ouverture interrompue par le resserrement des directives des autorités de santé publique à la fin du mois de septembre. 4. 4 événements en webdiffusion. Tous les événements de la série PDA junior ont été présentés en webdiffusion ou annulés en raison des directives des autorités de santé publique en vigueur durant la pandémie de COVID-19. 5. 49 événements gratuits en webdiffusion ou en présentiel. 6. Une exposition de 3 œuvres en vitrine dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs.		

ACTION 13 Reconnaître et promouvoir la culture comme levier d'un développement économique durable, à l'échelle locale, régionale et nationale		
Indicateur	Cible	Résultat
• Nombre de coproductions et de spectacles déployés ailleurs au Québec et à l'international	• Une coproduction par année	• NON ATTEINTE – Débuté
Information supplémentaire : • Aucune coproduction.		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2

Développer une économie prospère d'une façon durable : verte et responsable

Objectif 2.1

Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables (Activité incontournable 4)

ACTION 14 Promouvoir auprès de nos fournisseurs les principes de développement durable			
Indicateurs		Cibles	Résultats
1. Pourcentage des appels d'offres qualité-prix ayant au moins un critère d'analyse en développement durable (DD)		1. 100 % des appels d'offres avec un critère d'analyse	1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
2. Pourcentage des appels d'offres ayant au moins cinq critères d'analyse en DD		2. Au moins 25 % des appels d'offres avec au minimum cinq critères d'analyse	2. NON ATTEINTE – Débuté
Information supplémentaire :			
1. Tous les appels d'offres ont un critère d'analyse DD.			
2. Tous les appels d'offres font référence au DD, mais les critères sont à revoir.			

Objectif 2.5

Aider les consommateurs à faire des choix écoresponsables

ACTION 15 Projet de diffusion d'information et la sensibilisation du public à la consommation responsable			
Indicateurs		Cibles	Résultats
1. Nombre de communications diffusées au grand public par année		1. Deux communications au grand public par année	1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
2. Nombre de billets électroniques vendus par année versus le nombre de billets papier		2. Réduire de 30 % les impressions d'ici 2020	2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
3. Nombre de calendriers de la PDA imprimés par année		3. Élimination des calendriers	3. NON ATTEINTE – Débuté
Information supplémentaire :			
1. Des communications sont faites pour encourager l'utilisation de billets électroniques.			
2. 99 % de billets virtuels (en format PDF ou mobile).			
3. La Place des Arts imprime toujours des programmes pour ses événements.			

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3

Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité

Objectif 3.1

Gérer les ressources naturelles de manière à soutenir la vitalité économique et maintenir la biodiversité, de façon efficiente et concertée

ACTION 16 Poursuivre la saine gestion de notre propriété de façon à soutenir l'économie locale ainsi que sa communauté			
Indicateurs		Cibles	Résultat
1. Retombées économiques des événements dans la région (Amphithéâtre Fernand-Lindsay)		1. n.d.	1. NON ATTEINTE – Non débutée
2. Nombre d'événements tenus sur le site (Amphithéâtre Fernand-Lindsay)		2. Un minimum de 16 événements par année	2. NON ATTEINTE – Débuté
Information supplémentaire :			
1. Information non disponible.			
2. Pas d'événement en raison des directives des autorités de santé publique en vigueur durant la pandémie de COVID-19.			

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4

Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

Objectif 4.2

Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

ACTION 17 Augmenter la contribution des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale comme fournisseurs de la Société de la Place des Arts		
Indicateur Nombre de fournisseurs / partenaires provenant d'organismes communautaires et d'économie sociale	Cible Portrait et évaluation d'actions	Résultat ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Information supplémentaire : 16 fournisseurs/partenaires d'organismes communautaires et d'économie sociale.		

Objectif 4.3

Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés

ACTION 18 Développer des événements permettant à des adolescents en milieux défavorisés d'accéder à la culture		
Indicateurs - Nombre d'élèves participant aux activités par année - Nombre de projets par année	Cibles - n.d. - Un projet par année	Résultats - ATTEINTE – Avant ou à la date prévue - ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Information supplémentaire : 632 élèves. 9 projets.		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 5

Améliorer, par la prévention, la santé de la population

Objectif 5.1

Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie

ACTION 19 Être une organisation proactive en matière de saines habitudes de vie		
Indicateurs - Nombre d'activités de communications réalisées auprès des employés par année - Nombre d'employés sensibilisés par année	Cibles - Deux activités de communications destinées - Au moins 30 % des employés par année	Résultats - ATTEINTE – Avant ou à la date prévue - ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Information supplémentaire : 8 activités. 30 % des employés sensibilisés.		

Objectif 5.2

Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires

ACTION 20 Promouvoir la prévention et la sécurité en milieu de travail		
Indicateurs 1. Plan de formation et nombre d'agents de sécurité formés par année 2. Nombre d'activités de communications et de sensibilisation organisées par année 3. Nombre d'activités d'accroissement des connaissances et nombre de participants formés par année 4. Nombre de rencontres du comité Santé et sécurité par année	Cibles 1. Adoption du plan de formation et d'intervention auprès des personnes itinérantes, vulnérables et à risque 2. Mise à jour du cahier de charges destiné aux producteurs 3. Au moins une activité de formation par année 4. Quatre rencontres du comité Santé et sécurité par année	Résultats 1. NON ATTEINTE – Débuté 2. NON ATTEINTE – Débuté 3. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 4. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Information supplémentaire : 1. La formation devait avoir lieu en mars 2021, mais a été reportée en mai 2021. 2. Renouvellement du plan de formation auprès des personnes itinérantes, vulnérables et à risque à venir en mai 2021. 3. Formation de premiers soins RCR/DEA. 4. Une rencontre du comité Santé et Sécurité.		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 6

Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

Objectif 6.1

Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire

ACTION 21 Développer des projets d'infrastructures de qualité sur le site de la PDA		
Indicateurs 1. Nombre de drains à débit contrôlé installés 2. Nombre de bassins de rétention d'eau installés (deux sur l'Esplanade en 2018) 3. Nombre de projets de mise en valeur des bâtiments par année	Cibles 1. n.d. 2. Deux bassins de rétention d'eau de plus sur le site en 2018 3. Réalisation du projet de réfection de l'Esplanade	Résultats 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. NON ATTEINTE – Débuté 3. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Information supplémentaire : 1. 9 drains installés. 2. Aucun nouveau bassin installé. 3. Projet de réfection de l'Esplanade réalisé à 99 %.		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8

Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Objectif 8.1

Améliorer l'efficacité énergétique

ACTION 22 Poursuivre les efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique		
Indicateurs	Cibles	Résultats
1. Nombre d'équipements DEL achetés par année 2. Pourcentage de lampes remplacées / aires de service par année 3. Pourcentage d'écrans plasma remplacés par année 4. Pourcentage d'unités rétroéclairées remplacées par année 5. Pourcentage de réduction de consommation énergétique par pi ²	1. n.d. 2. 80 % et adoption de procédures pour une meilleure utilisation de l'éclairage 3. 100 % des écrans plasma d'ici 2020 et adoption du plan de remplacement des écrans plasma et des unités rétroéclairées 4. 100 % des unités rétroéclairées d'ici 2020 5. Baisse de 5 % (8 500 GJ)	1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 3. NON ATTEINTE – Débuté 4. NON ATTEINTE – Débuté 5. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Information supplémentaire : 1. 606 luminaires LED achetés. 2. 50 tubes fluorescents ont été remplacés par des tubes LED (2850 ampoules) dans la Salle Wilfrid-Pelletier. 3. Aucun écran remplacé. 4. Aucun remplacement. 5. Baisse de 22 % en raison de la réduction marquée des activités et des périodes de fermeture du complexe en vertu des directives des autorités de santé publique en vigueur durant la pandémie de COVID-19.		

Calendrier des activités SAISON 2020-2021

DU 1^{ER} AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

AVRIL 2020

Aucune activité

MAI 2020

Cinquième Salle

DEVANT PUBLIC

Ministère du

Conseil exécutif

Conférences de presse

JUIN 2020

Salle Wilfrid-Pelletier

TOURNAGE/

ÉVÈNEMENT VIRTUEL

espace Yoop

60 minutes avec

Laurent Duvernay-Tardif

Alicia Moffet

Cinquième Salle

DEVANT PUBLIC

Ministère du

Conseil exécutif

Conférences de presse

JUILLET 2020

Salle Wilfrid-Pelletier

TOURNAGE/

ÉVÈNEMENT VIRTUEL

espace Yoop

Spectacle bénéfice :

Fondation Nous pour vous

Ingrid St-Pierre

Maison symphonique

DEVANT PUBLIC

Orchestre de l'Agora

Concert solidaire

(Beethoven + Maute)

Cinquième Salle

DEVANT PUBLIC

Ministère du

Conseil exécutif

Conférences de presse

AOÛT 2020

Salle Wilfrid-Pelletier

TOURNAGE/

ÉVÈNEMENT VIRTUEL

espace Yoop

Ceci n'est pas un talk-show

Mode et Design

Connected

Louis-Jean Cormier

Cinquième Salle

DEVANT PUBLIC

Ministère du

Conseil exécutif

Conférences de presse

Esplanade

DEVANT PUBLIC

Société de la

Place des Arts

PAUSE ESTIVALE

Louise Lecavalier et

Anna Burden de l'OSM

Deadly Venoms Crew

Les rythmes latins

de Marzo

L'OM à l'opéra

Trio populaire

7 Doigts de la main

Le Ciel rue - Toxique

Trottoir

Pas de deux des Grands

Ballets canadiens

Valérie Millot et Stéphane

Thétreault

Une soprano les pieds

dans l'eau

Mozart et Dvorak par

l'Orchestre symphonique

de Montréal

Salon urbain

TOURNAGE

Fashion Spectrum

Capsules éducatives

SEPTEMBRE 2020

Salle Wilfrid-Pelletier

TOURNAGE/

ÉVÈNEMENT VIRTUEL

espace Yoop

Koriass et FouKi

Mode et Design

Fashion Show

Dominique Fils-Aimé

Vent du Nord

Festival JPR: Est-ce

qu'on peut en parler?

Animé par King

Piano noble

TOURNAGE

Opéra de Montréal

Orchestre Métropolitain

Théâtre Maisonneuve

RÉSIDENTIE D'ARTISTES

Danse Danse

Groupe

RUBBERBANDance

Maison symphonique

DEVANT PUBLIC

Orchestre Métropolitain

Yannick Nézet-Séguin

dirige Le Chant de la terre

Théâtre Jean-Duceppe

DEVANT PUBLIC

Compagnie Jean Duceppe

Toutes les choses parfaites

Cinquième Salle

DEVANT PUBLIC

Mutek

PLAY

Festival international

de la littérature

Tous les monstres

naissent égaux

Festival international

de la littérature

Un vent fou s'est levé

dans ma tête

Orchestre national de jazz

Birth of the Cool

Esplanade

DEVANT PUBLIC

Société de la

Place des Arts

HORS LES MURS

Soirée dansante: Afrique

de l'Ouest / Midis dansés

Jazz / Soirée dansante:

Swing and blues / Soirée

dansante: Flamenco /

Fête famille: Ta voix

enchantée

Salon urbain

TOURNAGE

Académie du cinéma

et de la télévision

Prix Gémeaux

Fashion Spectrum

Capsules éducatives

OCTOBRE 2020

Salle Wilfrid-Pelletier

TOURNAGE/

ÉVÈNEMENT VIRTUEL

espace Yoop

Festival JPR: Le WIFI

comédie club, animé

par Phil Roy / Le show

éphémère, animé par

Jean-Sébastien Girard /

Tous pour vous! avec

Neev / Lise Dion: 25 ans

après le Point G / Le gala

Zoofest, animé par Rosalie

Vaillancourt / Le show

HAHAHA, animé par Didier

Lambert / Pas d'temps

à perdre, avec François

Létourneau / Pas d'temps

à perdre, avec Pierre

Hébert

Orchestre Métropolitain

Elie Rose et Sarahmée /

Damien Robitaille /

La Chicane

85 ans Yvon Deschamps

Théâtre Maisonneuve

TOURNAGE

Opéra de Montréal

Atelier lyrique: La voix

humaine et L'Hiver attend

beaucoup de moi

RÉSIDENTIE D'ARTISTES

Danse Danse

Groupe

RUBBERBANDance

Maison symphonique

TOURNAGE/

ENREGISTREMENT

Orchestre Métropolitain

Le Requiem de Fauré

GSI Musique

Entrevue - Serge Fiori

Cinquième Salle

TOURNAGE

Société de la

Place des Arts

Carte Blanche colorée par

Marie-Élaine Thibert

Orchestre national de jazz

Jean-Michel Pilc -

En liberté

Espace culturel

Georges-Émilie-Lapalme

SALLE D'EXPOSITION

DEVANT PUBLIC

Société de la

Place des Arts

Ce paysage qui te

ressemble - Les

Impatients et PDA

Salon urbain

TOURNAGE

Société de la

Place des Arts

Entretien Arts et société

Les arts de la scène au

lendemain de la COVID -

partie 1

Danse Danse

Handy Yacinthe

NOVEMBRE 2020

Salle Wilfrid-Pelletier

TOURNAGE/

ÉVÈNEMENT VIRTUEL

espace Yoop

Wifi Comédie Club

Kain

Femmes de Country

Danse Danse

La Compagnie Larivée

Cabot Champagne

Robert en CharleboisScope

Piano noble

TOURNAGE

Pamplémousse Media

La revue culturelle 2021

Opéra de Montréal

Atelier lyrique de

l'Opéra de Montréal

Théâtre Maisonneuve

TOURNAGE

La maison fauve

Secondaire et Cégeps

en spectacle

Parce Que Films

La guignolée des médias

Productions GFP (IX) Inc.

(FairPlay)

Le Refuge

RÉSIDENTIE D'ARTISTES

Danse Danse

Guillaume Côté

Virginie Brunelle

Maison symphonique

TOURNAGE/

ENREGISTREMENT

Orchestre Métropolitain

Yannick Nézet-Séguin

reçoit Stéphane Tétreault

Festival Bach de Montréal

Bach Cantata

Cinquième Salle

TOURNAGE

Festival International

de danse de Montréal

Le chant de la danse

Société de la Place des Arts
Carte Blanche colorée par Samian

Carte Blanche colorée par Daniel Boucher

Orchestre national de jazz
Les multiples visages de Jean Derome

Festival du Monde Arabe de Montréal
Ivresses andalouses: Muwashahat du Maghreb au Machrek / Lara Rain chante Ziaab Rahbani / Les Immortels: au Royaume du Tarab

Salle Claude-Léveillé
TOURNAGE
Festival du Monde Arabe de Montréal
In Our Own Backyard / Espace Sema / Taraf Syriana

Salon urbain
TOURNAGE
Pamplemousse Media
Revue de presse culturelle

Danse Danse
Handy Yacinthe

DÉCEMBRE 2020

Salle Wilfrid-Pelletier
TOURNAGE/
ÉVÈNEMENT VIRTUEL
espace Yoop

Dans la télé de ...
Revue de l'année La Presse
Orange noyée

Tout le monde ensemble

Piano nobile
TOURNAGE
Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal

Festival Quartiers Danses

Théâtre Maisonneuve
RÉSIDENTIE D'ARTISTES
Danse Danse
Virginie Brunelle

Maison symphonique
TOURNAGE/
ENREGISTREMENT
Orchestre Métropolitain
La Messe en si mineur de Bach

De Berlin à Buenos Aires

Atmosphère Musique Inc.
Noël Symphonique

Théâtre Jean-Duceppe
TOURNAGE
Christal Films Productions Inc
Film Au revoir le bonheur

Cinquième Salle
TOURNAGE
Orchestre national de jazz
Black, Brown & Beige Duke Ellington
Salle Claude-Léveillé
TOURNAGE
Provencher_Roy
Évènement des fêtes 2020

Esplanade
DEVANT PUBLIC
Village de Noël de Montréal

Salon urbain
TOURNAGE
Société de la Place des Arts
Entretien Arts et société
Les arts de la scène au lendemain de la COVID – partie 2

JANVIER 2021

Théâtre Maisonneuve
ÉVÈNEMENT VIRTUEL
espace Yoop

Club de Foot Montréal

Maison symphonique
TOURNAGE/
ENREGISTREMENT
Orchestre Métropolitain
Ça grouille à l'Orchestre: Génial!

Théâtre Jean-Duceppe
TOURNAGE
Compagnie Jean Duceppe
Le cas Nicolas Rioux

Cinquième Salle
TOURNAGE
Société de la Place des Arts
Carte Blanche colorée par Beyries

Espace Transition CHU Ste-Justine
Et à l'opéra

Orchestre national de jazz
Tales from within

RÉSIDENTIE D'ARTISTES
Danse Danse
Danse Danse – Parts+Labour_Danse

Salon urbain
TOURNAGE
Productions KOTV
Esprit critique

FÉVRIER 2021

Théâtre Maisonneuve
Danse Danse

Maison symphonique
TOURNAGE/
ENREGISTREMENT
Orchestre symphonique de Trois-Rivières
Orchestre Symphonique de Trois-Rivières

Orchestre Métropolitain
Blake Pouliot et Yannick Nézet-Séguin

Société de musique contemporaine du Québec
Concert 10^e anniversaire du Festival Montréal/ Nouvelles Musiques

Ensemble Caprice
G.F. Handel Le Messie

Théâtre Jean-Duceppe
TOURNAGE
Productions Martin Leclerc
L'histoire de mes chansons: Roch Voisine / Renée Martel / Pierre Huet / Claude Dubois / Serge Fiori

Productions Martin Leclerc
Irvin Blais

Cinquième Salle
TOURNAGE
Orchestre national de jazz
In Full Swing

RÉSIDENTIE D'ARTISTES
Compagnie Jean Duceppe
Whitehorse – laboratoire de création

Danse Danse
Danse Danse – Parts+Labour_Danse

Salle Claude-Léveillé
TOURNAGE
Société de la Place des Arts
PROGRAMME ÉDUCATIF
Humour côté cour côté scène: Medhi Boussaidan

Société pour l'avancement de la chanson d'expression française
WEEKENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR
Série Découvertes

Ma Première Place des Arts – 1/2 finale (26^{ème} édition)

RÉSIDENTIE D'ARTISTES
Société pour l'avancement de la chanson d'expression française
Du Haut des Airs Canada

Espace culturel Georges-Émiles-Lapalme
SALLE D'EXPOSITION
RÉSIDENTIE
Société de la Place des Arts
Attachements communautaires. Collaboration: Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs

Salon urbain
TOURNAGE
Productions KOTV
Esprit critique

Société de la Place des Arts
Entretien Arts et société
Le dynamisme culturel dans le communautés noires

Entretien Arts et société
Les Afro-descendants en mouvement: la liste musicale des Fehmiu

MARS 2021

Piano nobile
TOURNAGE
Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal

Théâtre Maisonneuve
TOURNAGE
Productions GFP (IX) Inc. (FairPlay)
L'Atelier

ÉVÈNEMENT VIRTUEL
espace Yoop
Fondation Dynastie

Maison symphonique
TOURNAGE/
ENREGISTREMENT
Orchestre philharmonique et Chœur des Mélomanes
Berlioz Nuit d'été

Conservatoire de musique de Montréal
Orchestre du Conservatoire de musique de Montréal
DEVANT PUBLIC
Orchestre Métropolitain
Clara Schumann selon Tony Siqi Yun

Théâtre Jean-Duceppe
DEVANT PUBLIC
Compagnie Jean Duceppe
L'Amour est un dumpling

Cinquième Salle
TOURNAGE
Société Radio-Canada
Festival TransAmériques
Dévoilement de programmation / Lancement virtuel

DEVANT PUBLIC
Orchestre national de jazz
Octaèdre

Productions GFN Inc
Ensemble Bohème: La grande chanson

RÉSIDENTIE D'ARTISTES
Danse Danse
Fred Gravel
Anne Plamondon

Salle Claude-Léveillé
TOURNAGE
Société pour l'avancement de la chanson d'expression française
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS finale (26^{ème} édition)

Espace culturel Georges-Émiles-Lapalme
SALLE D'EXPOSITION
RÉSIDENTIE
Société de la Place des Arts
Attachements communautaires – collaboration avec Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs

Esplanade
DEVANT PUBLIC
Montréal en lumière Festival

Salon urbain
TOURNAGE
Fédération des médecins spécialistes du Québec
Productions KOTV
Esprit critique

Afin de poursuivre sa mission et de jouer pleinement son rôle de diffuseur des arts de la scène, la Société de la Place des Arts de Montréal bénéficie de l'appui d'un ensemble de fidèles partenaires qu'elle remercie. Leur contribution permet de bien desservir les spectateurs et participants et de mieux promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

Compagnies résidentes

Duceppe
Les Grands Ballets
Opéra de Montréal

Diffuseurs associés

Danse Danse
Société pour l'avancement de la chanson
d'expression française (SACEF)
Orchestre Métropolitain

Festivals

Festival Bach de Montréal
Festival du Monde Arabe de Montréal
Festival International de danse de Montréal
Festival international de la littérature
Festival Quartiers Danses
Festival TransAmériques
Montréal en Lumière
MUTEK

Producteurs

Académie du cinéma et de la télévision
Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal
Atmosphère Musique
Christal Films Productions
Conservatoire de musique de Montréal
Diffusion Alternative
Ensemble Caprice
Espace Transition CHU Ste-Justine
espace YOOP
Fashion Spectrum
Fédération des médecins spécialistes
du Québec
GSI Musique
La Compagnie Larivée Cabot Champagne
La guignolée des médias
La maison fauve
Ministère de la Culture et
des Communications
Orchestre de l'Agora
Orchestre national de jazz
Orchestre philharmonique et
Choeur des Mélomanes
Orchestre symphonique de Trois-Rivières
Pamplemousse Media
Parce Que Films
Productions KOTV
Productions GFN Inc
Productions GFP (IX) Inc. (FairPlay)
Productions Martin Leclerc
Provencher_Roy
Société de musique contemporaine
du Québec
Société Radio-Canada
Village de Noël de Montréal

Partenaires de l'accessibilité des arts de la scène

Association Multi-Ethnique Pour
L'Intégration des Personnes Handicapées
Du Québec - AMEIPH
Association québécoise du syndrome
de la tourette
Atelier le Fil Ariane
Cat's Corner
CBC art et culture
Centre François-Michelle
Centre national des arts
Centre William-Hingston
Commission scolaire de Montréal
Commission scolaire de la pointe-de-l'île
Commission scolaire de Laval
Commission scolaire Marguerite-Bourgeois
Conseil des Arts et des lettres du Québec
(CALQ)
École Chanoine-Joseph-Théorêt
École Jacques-Ouellette
École Louis-Riel
École Lucien-Pagé
Exeko
Fondation INCA
Foyer 1ère avenue
ITAC
Le Centre d'apprentissage parallèle
Les Compagnons de Montréal
Les Impatients
Perspectives Jeunesse
Prise II
Santé mentale Québec Rive-Sud
Singa
Table Ronde du Mois de l'histoire des Noirs
Un Prolongement à la famille
Université Concordia
UQAM - Faculté de l'éducation et de la
formation spécialisées
UQAM - Faculté des arts visuels visuel
et médiatiques
UQAM - Faculté des communications
UQAM - Faculté des sciences de l'éducation

LE RAPPORT ANNUEL 2020-2021 DE LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL
EST UNE RÉALISATION DE LA DIRECTION DES AFFAIRES CORPORATIVES – NICOLAS POTVIN –
ET DE LA DIRECTION DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS – MARIE-CLAUDE LÉPINE –
AVEC LA COLLABORATION INTERNE D'ASTRID BROCHU, D'ANDRÉS JIMÉNEZ ET DE JACQUES
ST-LAURENT, ET LA COLLABORATION EXTERNE DE SIMON THIBODEAU.

CONCEPTION GRAPHIQUE ET PRODUCTION | ELDORADO DESIGN COMMUNICATIONS

DÉPÔT LÉGAL | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC 2021

ISBN: 978-2-550-89795-8 (IMPRIMÉ)

ISBN: 978-2-550-89794-1 (PDF)

RAPPORT ANNUEL 2020-2021 DE LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS

LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL

260, BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST

MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 1Y9

TÉLÉPHONE: (514) 285-4200

INFO@PLACEDESARTS.COM

PLACEDESARTS.COM



30%



À l'automne 2020, les foyers et les salles de la Place des Arts reprenaient enfin vie. Avec 16 représentations de son spectacle en solo *Toutes les choses parfaites*, Duceppe a réjoui les adeptes de théâtre et spectateurs impatients de retrouver les arts de la scène.

PHOTO: © MIKAËL THEIMER



La Place des Arts a rejoint le public chez lui en produisant la série de quatre spectacles en webdiffusion « Carte blanche colorée par... », imaginée et animée par Monique Giroux pour célébrer la chanson et la musique québécoise. Plus de 4 000 personnes provenant de plusieurs régions du Québec ont ainsi pu assister aux performances de Marie-Élaine Thibert, Samian, Daniel Boucher et Beyries, dépassant largement l'assistance prévue à l'origine pour les représentations devant public à la Cinquième Salle. **PLACEDESARTS.com**